

Les résultats du bac

■ Avec 79,5 % de succès, la cuvée 2000 du baccalauréat enregistre un taux de réussite record

■ Les meilleurs résultats sont obtenus dans les séries scientifique et littéraire

■ Jack Lang prend ses distances avec la réforme des collèges

Lire page 7, notre éditorial page 11 et un point de vue page 10

Tourisme sous la pluie

■ LES TEMPÊTES, la marée noire et, maintenant, la pluie : la France redoutait le pire pour sa saison touristique, alors qu'en 1999 elle avait conforté sa place de première au monde, avec 73 millions de visiteurs et 700 milliards de francs de chiffre d'affaires. Les professionnels sont aujourd'hui rassurés. Car les Français sont peu aventureux. D'année en année, ils passent leurs vacances au même endroit. Ils changent rarement de destination en fonction de la météo. Quant aux touristes étrangers, ils se tournent de plus en plus vers la découverte du patrimoine et des plaisirs gastronomiques. Seule inquiétude, l'arc Atlantique, qui souffre un peu des conséquences du naufrage de l'*Erika*, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée.

Lire page 12

Australie : révolte aborigène



CHARLES PERKINS

A QUELQUES SEMAINES des Jeux olympiques de Sydney, les groupes de pression aborigènes d'Australie haussent le ton. Charles Perkins, un de leurs porte-parole, annonce marches et manifestations en septembre.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 715 - 7,50 F



L'Etat recrute 7 500 fonctionnaires

- Education, police, justice et environnement se taillent la part belle dans le budget 2001
- La loi de finances permettra de recruter 7 500 fonctionnaires supplémentaires
- Lionel Jospin maintient les dépenses de l'Etat dans les limites qu'il s'était fixées

LE PREMIER MINISTRE s'apprête à adresser à tous les membres de son gouvernement ses « lettres-plafonds » pour leur indiquer le montant des crédits budgétaires qui leur sera alloué par le projet de loi de finances pour 2001. Lionel Jospin a eu des difficultés, cette année, à rendre ses arbitrages, car l'ampleur des recettes fiscales générées par la croissance a incité de nombreux ministres à demander une réévaluation de leurs moyens. Les dépenses de l'Etat ne progresseront, en 2001, que de 1,4 % en valeur, soit 0,3 % en volume. Cette norme est conforme au plan transmis en début d'année par la France à Bruxelles, faisant état d'une hausse des dépenses de 1 % sur les trois années 2001-2002-2003.

L'exercice a été d'autant plus difficile que M. Jospin a consenti aux ministères jugés prioritaires une hausse de crédits supérieure à cette norme. Les ministères concernés sont l'éducation



(+ 2,7 %), l'intérieur (+ 3,4 %), la justice (+ 3,1 %) et l'environnement (+ 8 %). Dans le même temps, le premier ministre a dû accepter une remise en cause du principe selon lequel les créations d'emplois dans certains ministères sont compensées par des réductions dans d'autres administrations. Le nombre de fonctionnaires va, au total, progresser de 7 500 l'an prochain, dont 3 000 à l'éducation, 1 500 à la justice, 800 dans la police, 300 à l'environnement.

En contrepartie, tous les autres ministères vont disposer de crédits sensiblement inférieurs à la norme. Même l'emploi, dont l'enveloppe va baisser de près de 1,5 %, est concerné par cette évolution. La très forte baisse du chômage va en effet permettre au gouvernement de réduire certains dispositifs d'aide, comme les contrats emploi-solidarité (CES) ou les contrats initiative-emploi (CIE).

Lire page 5

L'Incroyable 14 Juillet, le long de la Méridienne

IL FAISAIT sur Dunkerque un temps désespérément gris. Et puis le rideau de lourds nuages s'est déchiré, comme par enchantement, juste avant le départ de l'Incroyable relais : jeudi 13 juillet, quelques minutes avant 20 heures, au point le plus septentrional de la Méridienne verte, une yole de douze mètres s'est approchée sur une mer calme, jusqu'à toucher le sable. Elle a été construite à partir d'un plan du XVIII^e siècle par une quinzaine de jeunes en réinsertion. Il leur a fallu six mois de travail et autant d'entraînement pour apprendre le maniement des avirons et des voiles.

Deux cross-karts ont traversé l'immense plage pour se porter au devant de la yole et recueillir le précieux témoin - un cylindre de bois coiffé d'un sablier contenant du sel -, le rapporter sur la digue où des gamins d'un quartier sud de Dunkerque, qui bricolent des mobylettes pour s'aligner sur les circuits régionaux, l'attendaient, machines pétaradantes, tous phares allumés. Le cortège a pris la route de Saint-Pol-sur-Mer, a traversé Petite-Synthe puis rejoint Armoult-Cappel, où une équipe de vétérinaires devait prendre le relais.

A mille kilomètres de là, il faisait un ciel d'orage sur Prats-de-Mollo-la-Preste. Cette

bourgade des Pyrénées-Orientales, la plus au sud de la Méridienne verte, décompte le temps : « Cinq, quatre, trois, deux, un, partez ! » Une trentaine de gamins et d'adolescents s'élancent dans la foulée de Fabrice Pruja, un joueur du club de rugby. Il porte contre son cœur le témoin, un même cylindre de bois de cinquante centimètres, coiffé aussi d'un sablier mais qui contient du poivre.

Tout comme pour une procession, le bâton-relais est promené dans les ruelles de ce village de onze cents habitants. Puis on gravit, le souffle court, le chemin abrupt qui mène au fort Lagarde. Là, le témoin est remis au pilote d'un ULM, qui s'envole jusqu'à Caudiès-de-Fenouillèdes, à la « frontière » du département, où l'on ne parle plus catalan. Ailleurs, donc. En cet instant précis, Prats-de-Mollo-la-Preste est au firmament.

C'est ainsi que d'équipe en équipe, les deux témoins ont filé leur chemin le long du méridien, à pied, à vélo, à moto, à cheval, ou en rollers. Vendredi, au petit matin, l'équipe descendante de l'Incroyable relais avait atteint Paris, où se déroulait un drôle de ballet de camions devant le Palais du Luxembourg. Ils livraient les 17 tonnes de nourriture pour le banquet de la Fête de la Fédération 2000, organisée par le Sé-

nat, où sont attendus 13 000 maires et leurs conjoint(e)s. A 6 h 30, les mareyeurs en tenue se préparent à ouvrir les 11 000 huîtres. Une partie des 300 serveurs des deux traiteurs (Lenôtre et Raynier Marchetti), en costume noir et tablier blanc, s'éparpillent sur les 7 hectares réservés aux buffets pour dresser les tables. Les bouteilles et fûts seront livrés en premier, les plats ensuite. Il faut faire vite : à 10 heures, tout doit être prêt.

A midi, ce vendredi, aux côtés des élus, devait se tenir, comme partout sur la Méridienne, l'Incroyable pique-nique. Pour ne pas mélanger les écharpes tricolores et leurs électeurs, les plats de kougloff et le pâté de tête, les nappes en tissu et celle en papier vichy, une barrière et un important dispositif de sécurité ont été prévus.

Pendant ce temps-là, les relayeurs continueront à se relayer. La jonction des deux équipes était prévue à 20 heures, dans l'Allier, à Treignat, village de 475 habitants qui, pour un soir, allait vivre, comme dit son maire, « une Incroyable fête ».

Pierre Cherruau (à Dunkerque)
Joël Mettay (à Prats-de-Mollo-la-Preste)
et Stéphanie Pichon (à Paris)

LE MONDE diplomatique

JUILLET 2000

EUROPE DE L'EST

CARTOGRAPHIE D'UN DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte de Tchernobyl
L'Arctique nucléaire
par Philippe Rekacewicz

L'héritage soviétique,
par Ruben Mnatsakanian et Otto Simonett

Vents acides (Ph. Re. et R.M.)

Autour de la mer d'Aral (R.M.)

et une double page de cartes

- MAGHREB : Le Maroc incertain, par Ignacio Ramonet.
- HAÏTI : Plus de droit à l'erreur, par Christophe Wargny.
- PROCHE-ORIENT : Au Liban sud, après le retrait israélien, par Hana Jaber et Mounzer Jaber. - Vers une paix armée, par Geoffrey Aronson. - Transition à hauts risques en Syrie, par Alain Gresh.
- GÉOPOLITIQUE : L'OTAN a-t-elle commis des crimes de guerre en Yougoslavie ? par Aver Gidron et Claudio Cordone.
- INÉGALITÉS : Haro sur les chômeurs, par Jacques Nikonoff. - Lassitude des travailleurs sociaux, par Stéphane Binhas.
- MONDIALISATION : OMC, libéraliser sans avoir l'air d'y toucher, par Susan George et Ellen Gould.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Jacques Chirac et son double

CE JOUR de mai, dans le Vaucluse, avait été un jour comme les autres. Jacques Chirac avait serré mille mains tendues avec le même sourire sincèrement ravi. Un signe amical aux militants RPR locaux, une rencontre avec des chefs d'entreprise, une réunion avec des travailleurs sociaux, un geste pour chacun, des mots compréhensifs pour tous. Discrètement, Claude Chirac régentait ce qui fourmillerait, aux journaux de 20 heures, les meilleures images. En somme, le président faisait son « job », avec cet art consommé de communication maîtrisée et de goût apparemment vrai pour le contact humain.

Puis, le « Barnum » présidentiel disparut. Les télévisions partirent envoyer leurs sujets. Le chef de l'Etat, lui, se rendit dans un gymnase de la banlieue d'Avignon. Pendant plus de deux heures, il y assista, muet et attentif, à un cours d'expression corporelle et théâtrale donné à une petite dizaine d'enfants trisomiques. On fit cercle, avec les éducateurs, deux élus locaux et les parents, trente personnes à tout prendre. La discussion fut âpre. Le président ne cédait rien, répondant à l'un, reprenant un autre, acceptant

l'agressivité d'une mère, écartant la compassion maladroite d'un élu. Il n'y avait plus cette malléabilité du discours qui le caractérisait habituellement et qui fit dire à Daniel Cohn-Bendit, qui l'entendait le 4 juillet au Parlement de Strasbourg répondre à chacun de ses interlocuteurs politiques ce qu'il voulait justement entendre : « Ce type-là est un vrai caméléon. »

Tous les amis de M. Chirac, tous ses adversaires, tous les observateurs de son parcours connaissent cette dualité du personnage, perçu à la fois comme calculateur et spontané, cynique et généreux, menteur et sincère. Les électeurs ne s'y trompent pas non plus. Ils savent la versatilité, les stratégies manquées, les affaires parisiennes, et le jugent en même temps « sympathique ». Comme si chacun acceptait cette ambivalence que l'écrivain Jorge Luis Borges, évoquant d'autres personnages, résuma un jour d'une phrase : « Tout homme est deux hommes, et le plus vrai est l'autre. »

Raphaëlle Bacqué

Lire la suite page 11 et nos informations page 6



L'ÉTÉ POLAR

Série noire

Une nouvelle de Laclavetine

Geoffroy d'Estissac, jardinier homosexuel, vivote en marge du jeune couple formé par Laurent et Caroline. Jusqu'au jour où survient un homme d'affaires sulfureux. Jean-Marie Laclavetine orchestre avec brio le dérapage de ses héros. Un livret de 16 pages



HAUTE COUTURE

Le luxe rétro

Paris, pendant une semaine, a accueilli vingt et un défilés officiels, et autant en « off ». Les créateurs de la haute couture ont rendu hommage au Paris de Brassai et de Man Ray, à celui de « Kiki » et de « Piaf ». p. 16-17



L'ÉTÉ FESTIVAL

Orange

Les poupées géantes d'Offenbach

Qu'il pleuve ou qu'il vente, Jérôme Savary réchauffe l'atmosphère. Il le fait avec l'aide d'Offenbach en offrant aux huit mille spectateurs du Théâtre antique d'Orange, en ouverture des Chorégies, ses *Contes d'Hoffmann* traités à la façon d'une revue. José Van Dam n'est pas dans ses meilleurs soirs, mais Natalie Dessay (photo), en grande forme, joue et chante, petite poupée parmi les poupées géantes. p. 20 à 22

International	2	Abonnements	15
France	5	Météorologie, jeux	18
Société	7	Carnet	19
Horizons	9	Culture	20
Entreprises	12	Guide culturel	22
Aujourd'hui	14	Radio-Télévision	23

AUSTRALIE Militant de la cause aborigène, Trevor Close a annoncé le 2 juillet la tenue de manifestations quotidiennes, durant toute la durée des Jeux olympiques de Syd-

ney, en septembre, aux abords du stade. ● LES CONDITIONS de vie, de santé et d'éducation des Aborigènes sont le plus souvent déplorable. ● LA QUESTION de la re-

connaissance officielle, par les autorités de l'Etat, des crimes commis à leur encontre par les colons est au centre de leurs revendications. Le premier ministre conser-

vateur, John Howard, se refuse toujours d'y accéder. ● LA « RÉCONCILIATION NATIONALE », promise pour le centenaire de la Fédération en 2001, est aujourd'hui en

panne. ● LE MILITANT aborigène Charles Perkins demande aux journalistes de boycotter des JO se déroulant « dans un pays raciste comme l'ancienne Afrique du Sud ».

Les JO de Sydney, un tremplin pour les revendications des Aborigènes

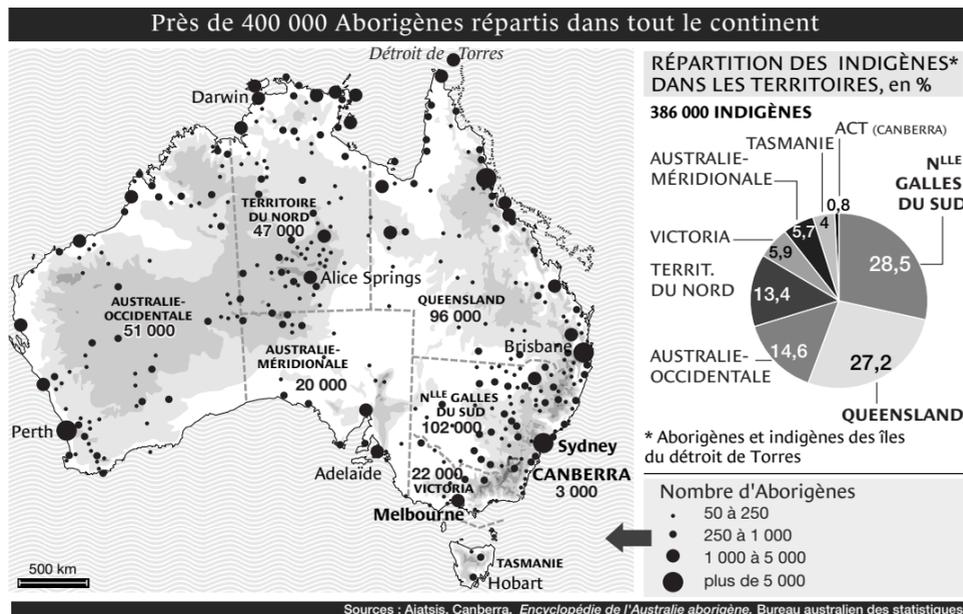
Maintenue dans des conditions de vie affligeantes, la population originelle d'Australie dénonce le refus du gouvernement d'exprimer des excuses officielles, en particulier pour le « génocide » dont ses enfants, enlevés de force par milliers, ont été victimes durant plus d'un siècle de colonisation

SYDNEY

de notre envoyée spéciale

Jamais la question du sort des aborigènes d'Australie n'avait obtenu autant d'écho dans les médias australiens que depuis quelques mois. Tout à tour, plusieurs polémiques ont servi de toile de fond aux débats houleux au Parlement et aux critiques acerbes d'une partie de la presse à l'égard du gouvernement. En ligne de mire se trouve en particulier le premier ministre, John Howard, qui refuse obstinément d'exprimer officiellement les excuses de l'Australie blanche pour son comportement depuis l'arrivée des premiers colons à l'égard des aborigènes (actuellement environ 380 000 personnes, sur une population de 18,5 millions d'Australiens). « Je ne vois pas pourquoi je devrais m'excuser pour des méfaits que je n'ai pas commis et pourquoi je devrais donner un sentiment de culpabilité à mes compatriotes qui n'ont rien à voir avec les actions regrettables du passé », nous a-t-il ainsi déclaré.

La tragique histoire de 10 à 30 % d'enfants aborigènes « kidnappés légalement » pendant plus d'un siècle par les services sociaux à des fins d'assimilation avait été largement débattue en 1997, lorsqu'un rapport sur la question, estimant qu'il s'agissait d'un « génocide », avait été présenté au Parlement. Ces enfants avaient été élevés dans des orphelinats, des missions ou des familles blanches, dans des conditions parfois atroces. L'affaire a soudainement resurgi en avril, quand on apprit que le sénateur John Herron, ministre des affaires aborigènes, avait affirmé qu'il était abusif de



parler de « générations volées », comme l'affirment les défenseurs de la cause aborigène.

« Dire qu'il n'y a pas eu de générations volées, c'est comme nier l'Holocauste », a alors estimé, bouleversée, Jackie Huggins, spécialiste de l'histoire des aborigènes et membre du Conseil pour la réconciliation. Au même moment, l'actrice aborigène Justine Saunders rendait, dégoûtée, sa médaille de l'ordre australien. « Les autochtones de ce pays ont tous les droits d'être en colère, de se sentir blessés et insultés par les propos du sénateur Herron. C'est un nouveau coup bas, alors qu'on est dé-

jà par terre », a déclaré, pour sa part, le sénateur Aden Ridgeway, seul élu australien aborigène.

UNE RELECTURE DE L'HISTOIRE

Ce dont les Aborigènes sont le plus avides pour le moment, ce n'est pas tant d'une amélioration de leurs conditions de vie, de santé et d'éducation, pourtant souvent affligeantes, mais plutôt d'une excuse officielle et d'une relecture objective et honnête de l'histoire. L'Australie blanche, héritière des colons et des forçats britanniques arrivés avec la première flotte en 1788 à Sydney, a non seulement longtemps ignoré les

60 000 ans d'histoire précoloniale du continent, elle a aussi soigneusement écarté des livres d'histoire moderne les épisodes les plus honteux de la colonisation à l'égard des Aborigènes. Outre de nombreux massacres, rarement punis par les autorités, les colons, dans le but d'assurer leur propre survie, ont dépossédé les Aborigènes de leurs terres, avec lesquelles ces derniers entretiennent un lien spirituel essentiel.

Dans un deuxième temps, les institutions « blanches », Eglises comprises, ont tenté d'assimiler les enfants noirs, et plus encore les mé-

tris, en les enlevant, littéralement, au cours de ces raptus organisés et totalement légaux. En mai, le premier ministre, John Howard, et le ministre des affaires aborigènes, John Herron, ont tenté de limiter les dégâts en se déclarant « désolés [si celles-ci avaient] peut-être offensé quelqu'un », ce qui « n'était pas leur intention »...

MALADRESSES ACCUMULÉES

Ces propos ont été perçus comme une autre « gaffe » du gouvernement. Depuis, le premier ministre conservateur, au pouvoir à Canberra, semble accumuler les maladresses sur ces questions. Début février, déjà, la mort d'un jeune Aborigène en prison avait éveillé une nouvelle fois les consciences aux injustices dont ils sont régulièrement victimes (*Le Monde* du 13 février). Depuis, pas une semaine ne passe sans qu'une nouvelle affaire ne défraie la chronique.

Par ailleurs, en dépit de fortes pressions au sein même de la majorité, le premier ministre s'est refusé deux mois durant d'intervenir afin de permettre l'abolition de la loi selon laquelle les juges sont obligés d'infliger une peine de prison d'au moins vingt-huit jours dès le deuxième délit, même mineur. Cette loi, notamment en vigueur dans le Territoire du Nord, où vit une forte minorité aborigène, vise, de fait, principalement ces derniers. Elle a suscité une condamnation formelle du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale. La critique de l'ONU a supprimeusement agacé le gouvernement, qui a rappelé que l'Australie était un membre modèle de l'organisation

internationale et a mis en cause la pertinence du système des comités aux Nations unies...

Pourtant, les peines démesurées ne sont pas rares contre les Aborigènes. Il y a un an, Kevin Cook avait été condamné à un an de prison pour avoir volé une serviette à 15 dollars sur un fil à linge. De très jeunes Aborigènes attendent parfois des semaines d'être déférés devant un juge pour des délits mineurs. Ainsi, en avril, un enfant de onze ans croupissait en prison depuis quatre semaines pour un larcin sans être jugé. Sa situation avait poussé le premier ministre, John Howard, sous la menace de voir au moins trois de ses députés passer à l'opposition, à rencontrer le ministre principal du Territoire du Nord et tenter de le convaincre d'abolir ou d'amender cette loi controversée. Sans succès.

Ces tensions persistantes sont un obstacle sur la route vers la « réconciliation », qui devrait être fin prête pour le centenaire de la fédération, en 2001. Le premier ministre lui-même a déjà indiqué que cet objectif ne pourrait sans doute pas être atteint si tôt. Dans l'attente, les organisations aborigènes ont décidé de faire des JO, qui auront lieu la seconde quinzaine de septembre à Sydney, un tremplin pour leurs revendications. « Nous passerons une heure par jour à côté du stade », a promis, le 2 juillet, le militant Trevor Close, qui espère que vingt mille personnes, Aborigènes et partisans de leurs droits, défileront quotidiennement aux abords de l'enceinte olympique.

Florence de Changy

Les « générations volées »

- 1788 : débarquement de la « première flotte » en Australie, déclarée « terra nullius » (« terre de personne » ou « terre sans maîtres »). La population aborigène (entre 300 000 et un million) résiste.
- 1804 : les pionniers en Tasmanie (Van Diemen's Land) sont autorisés à tirer sur les Aborigènes.
- 1814 : premiers cas d'enfants aborigènes placés de force dans des orphelinats ou des familles blanches, selon l'historien Peter Read.
- 1837 : une commission parlementaire britannique rapporte à Londres qu'un génocide est en cours aux Antipodes. Les affrontements continuent dans la

plupart des Etats australiens.

- 1869 : une loi « pour la protection et la gestion des Aborigènes » est adoptée à Victoria.
- 1901 : proclamation de la Fédération australienne.
- De 1953 à 1957 : essais nucléaires atmosphériques à proximité de communautés aborigènes.
- 1965 : début de l'activisme aborigène moderne avec Charles Perkins.
- 1966 : début de la grève des Aborigènes Gurindji dans le Territoire du Nord, contre leurs conditions de vie et la confiscation de leurs terres.
- 1967 : référendum faisant des Aborigènes des citoyens australiens et les prenant désormais en compte dans les recensements.
- 1972 : début de l'« ambassade » aborigène, aussi connue sous le nom de la « tente ambassade ».
- 1975 : premier « rendu » de terres aborigènes par le premier ministre Gough Whitlam aux Gurindji.
- 1987 : constitution d'une commission d'enquête sur le nombre alarmant de morts aborigènes dans les prisons australiennes. Rapport rendu en 1990.
- 1990 : formation de l'Atsic, commission des affaires aborigènes, dans l'idée de confier aux Aborigènes la gestion de leurs affaires.
- 1991 : création du Conseil pour la réconciliation.
- 1992 : jugement « Mabo », rendant caduque le concept de « terra nullius ».
- 1993 : le Parlement fédéral adopte le Native Title Act, loi créant un nouveau titre foncier indigène pour les Aborigènes. Elle est amendée en 1998 suite au jugement « Wik ».
- 1996 : déclaration sur la tolérance raciale renouvelant la détermination à poursuivre le processus de réconciliation avec le peuple aborigène.
- 1997 : rapport sur les « générations volées ». Le rapporteur parle de génocide et recommande un programme d'aide à la réunification des familles dispersées.
- 1998 : premier « Sorry Day » populaire.

A Canberra, une « ambassade » de ces étrangers dans leur propre pays

CANNBERRA

de notre envoyée spéciale

Pour les Aborigènes les plus radicaux, la colonisation britannique (1788) s'assimile à « un génocide partiellement réussi ». Ils réclament un processus de décolonisation. Fidèle au poste depuis des années, Isabell Coe est de garde à l'« ambassade aborigène de Canberra ». Face au long bâtiment colonial blanc de l'ancien Parlement, quelques roulottes, une tente et une cabane en toile ondulée sont éparpillées sur la belle pelouse verte. Quelques poèmes et des slogans indépendantistes indiquent qu'il s'agit bien de la mission diplomatique des premiers habitants du continent australien. Mal installée dans son transat défoncé, Isabell Coe, le tee-shirt en lambeaux et les cheveux en pagaille, affirme que cette ambassade représente les cinq cents nations aborigènes, qui occupent le continent depuis plus de soixante mille ans.

Certes le concept d'« ambassade » est une provocation. Mais c'est surtout un symbole. Une manière pour les aborigènes de dire : « Puisque nous sommes traités comme des étrangers dans notre propre pays, il est logique d'avoir une ambassade. » Le drapeau aborigène, soleil jaune sur fond rouge et noir (pour leur terre ocre et leur peau foncée),

peint sur une vieille planche, veille sur Isabell Coe et ses compagnons d'armes, assis dans l'ombre de la cabane. Elle ne sourit pas aux visiteurs. Mais elle explique volontiers son combat, depuis les premières heures de la révolte.

L'ambassade, d'abord simplement représentée par un parapluie et quelques piquets de grève, apparut le jour de la fête nationale, en 1971, au grand dam des politiciens. A plusieurs reprises, l'ambassade fut délogée, manu militari. Mais elle réapparut toujours. Et elle est à nouveau, depuis quelques semaines, au centre de diverses manifestations.

« UNE INDUSTRIE DE LA MISÈRE »

« Notre situation n'a pas changé. Rien n'a progressé », y disent les aborigènes. « Nous continuons de réclamer la souveraineté aborigène. Officiellement, la guerre n'est pas finie. Il n'y a pas eu de traité de paix », affirme Isabell Coe. Pour elle, « la guerre s'est déplacée sur de nouveaux fronts. Maintenant, ils nous tuent avec un coup de stylo. C'est moins spectaculaire. Je veux dire qu'ils légifèrent. Ils ont créé une industrie de la misère aborigène, c'est leur industrie la plus florissante. »

« Les peuples aborigènes sont sujets à des conditions de vie qui les tuent, renchérit Ray

Swan. Nous avons l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés de la planète. Nous sommes surreprésentés dans les prisons et les hôpitaux. Tous nos anciens meurent vingt ans plus tôt que les Blancs, avant d'avoir le temps de transmettre leur savoir. » Pour lui, qui mène le même combat depuis près de trente ans, « il faut qu'ils arrêtent le génocide. Et il faut aussi qu'ils légitiment leur présence ici. Les Anglais sont encore ici illégalement. Que s'est-il passé dans d'autres pays ? Il y a eu des processus de décolonisation. »

Cette petite communauté qui fait partie du décor de Canberra depuis trente ans ne comprend pas que l'Australie aille se battre pour aider le Timor-Oriental à gagner son indépendance, en ayant l'air d'oublier par ailleurs que « le peuple et la terre aborigène aussi ont été colonisés et annexés unilatéralement ». Mais, ici, estime Isabell Coe, « ils ont perfectionné la méthode de la colonisation. Ils sont arrivés. Ils ont planté le drapeau et ils l'ont appelée « Terra Nullius, Terre de personne ». Ils n'avaient pas l'intention de signer le moindre traité. Et ensuite, après l'avoir appelée « Vide » ils ont essayé de la vider. Par tous les moyens possibles ».

F. de C.

Le plus médiatique des militants aborigènes hausse le ton

SYDNEY

de notre envoyée spéciale

Charles Perkins n'est pas né de la dernière pluie. Soixante-trois ans, regard vif, costume impeccable, il est l'un des emblèmes de l'activisme aborigène en Australie.

PORTRAIT

« J'ai touché à l'une de leurs vaches sacrées, le sport »

Ayant occupé plusieurs postes administratifs liés aux affaires aborigènes, il a de longue date compris l'importance des médias ; lesquels ont depuis longtemps repéré « l'artiste », haut en couleurs et suffisamment libre d'esprit pour garantir, l'heure venue, quelques citations fracassantes. Ce n'est donc pas innocemment qu'il dé-

clare début avril à la BBC que Sydney « pourrait brûler » pendant les Jeux olympiques, prévus la seconde quinzaine de septembre. Le timing de la déclaration est parfait. Les affaires aborigènes font rage au Parlement comme dans les journaux. La pression monte. Et Charles Perkins conseille aux Anglais de ne pas se rendre en Australie, où « c'est devenu très violent ».

Un des premiers étudiants australiens d'origine aborigène, il lança en 1965 les « marches de la liberté » en Nouvelle-Galles du Sud, contre la discrimination raciale dans les lieux publics, en particulier dans les piscines et certains pubs. En 1974, alors que le Parti travailliste (le Labor) était au pouvoir, il avait déclaré à la télévision que les partis d'opposition étaient les plus racistes du monde. Mais, en mai dernier, après avoir annoncé que l'on pourrait voir des im-

meubles et des voitures brûler en Australie à l'occasion des Jeux olympiques, et demandé aux journalistes de certains pays d'éviter de se rendre dans ce « pays raciste comme l'ancienne Afrique du Sud », Charles Perkins s'est quelque peu repris. Il a expliqué que ses déclarations avaient eu un tel impact « parce qu' [il avait] touché à l'une de leurs vaches sacrées, le sport ». Il a rappelé que, de toutes les manifestations auxquelles il avait pris part depuis sa jeunesse, aucune n'avait jamais été violente.

VISITES DES COMMUNAUTÉS

D'autres leaders aborigènes ont fait savoir qu'ils ne manqueraient pas l'occasion offerte par les Jeux olympiques pour faire connaître leur situation « à ceux des trente mille journalistes présents intéressés ». « Certains groupes aborigènes préparent des visites dans des communautés aborigènes dans un

périmètre de 10 kilomètres autour du village des Jeux, où les conditions de vie affligeantes seront visibles », a indiqué Jackie Huggins, du Comité pour la réconciliation, qui affirme par ailleurs n'avoir entendu aucun activiste parler de violences. A l'instar de l'athlète Cathie Freeman (médaille d'or à Atlanta), Jackie Huggins est contre le boycottage des Jeux olympiques comme des produits australiens.

Quelques jours plus tard à Melbourne, une manifestation rassemblait environ deux mille personnes autour de slogans nettement moins conciliants. « On va tout envisager, des manifestations et des marches, jusqu'au boycottage des produits australiens et de l'Australie », déclarait alors à la presse Olga Havnen, une femme du Territoire du Nord. « Cela pourrait dégénérer. La colère est profonde. »

F. de C.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Festivals en Muzzik

MUZZIK

Tous les jours à 9 heures,
12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Camp David : des ébauches de solutions ont été abordées sur les principales divergences

Première rencontre entre MM. Barak et M. Arafat sans les Américains

Au troisième jour du sommet américano-israélo-palestinien de Camp David, des propositions concrètes semblaient, jeudi 13 juillet, avoir été

faites. Elles concerneraient trois des questions clés : Jérusalem, l'étendue des territoires qu'Israël doit évacuer et la reconnaissance de l'Etat

palestinien. Une première rencontre a eu lieu mercredi soir entre Ehoud Barak et Yasser Arafat sans les Américains.

LES PORTE-PAROLE américains du sommet américano-israélo-palestinien de Camp David sont toujours aussi avarés en révélations, mais d'après les à-côtés du sommet, des propositions concrètes seraient sur la table des négociations. Le président Bill Clinton, qui, jeudi 13 juillet, s'est rendu quelques heures à Washington pour la signature d'un accord commercial entre les Etats-Unis et le Vietnam (lire page 4), a encouragé ses hôtes israéliens et palestiniens à s'en inspirer. Cela prouve, a-t-il dit, que « d'anciens adversaires peuvent s'entendre (...), oublier le passé et embrasser l'avenir, pardonner et se réconcilier ». La veille, le président palestinien, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, avaient eu leur premier entretien direct, en l'absence de tout médiateur américain.

A la demande de M. Barak, un nouveau venu s'est joint aux discussions. Il s'agit du député israélien Dan Meridor, ancien ministre de la justice et des finances (du Likoud).

« Il a une énorme expérience, et en tant que président des commissions des affaires étrangères et de la défense, il représentera un atout supplémentaire pour les négociations », a déclaré Gadi Baltiansky, porte-parole de M. Barak.

D'après Nabil Amr, ministre palestinien chargé des affaires parlementaires, M. Arafat a demandé aux Américains le droit d'organiser une réunion de la direction palestinienne à Camp David. Tout en affirmant que Washington n'avait pas reçu de requête en ce sens, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a laissé entendre jeudi qu'une telle rencontre n'était pas impossible : « Il est attendu depuis le début du sommet que des exceptions peuvent être faites pour permettre de faire venir un nombre limité de personnes pour une période de temps limitée », a-t-il dit.

Seules les délégations officielles qui conduisent les pourparlers sur l'application de la période intérimaire et ceux sur le statut définitif

des territoires palestiniens participent au sommet proprement dit. Mais M. Arafat s'est fait accompagner par une délégation politique comprenant des ministres et des membres du Comité exécutif de l'OLP, dont les représentants de certaines organisations de l'opposition. Ils attendent tous à Washington qu'un signal leur soit éventuellement donné de Camp David pour une réunion avec M. Arafat.

TRANSFERT DE TERRITOIRES

Diverses informations circulent par ailleurs. D'après le quotidien israélien *Haaretz*, l'Etat hébreu serait disposé à accorder une large autonomie aux faubourgs palestiniens de la Ville sainte. Le vice-ministre de la défense, Ephraïm Sneh, a évoqué une solution « au niveau municipal » qui éviterait de diviser la ville. Consulté par l'entourage de M. Barak, Elyahou Bakshi-Doron, l'un des deux Grands Rabbins d'Israël, n'est pas hostile, pour sa part, à un transfert aux Palestiniens du contrôle de

lieux saints juifs en Cisjordanie, l'Etat hébreu devant, selon lui, « conserver le contrôle et la souveraineté totale sur le mont du Temple », le site de l'Esplanade des Mosquées, dans la vieille ville.

Pour Haïm Ramon, ministre auprès de la présidence du conseil, un échange de territoires est possible, à condition qu'il soit proportionnellement favorable à Israël et qu'il ne concerne pas des régions peuplées d'Israéliens. A en croire le Front démocratique pour la libération de la Palestine, l'Etat hébreu suggère d'échanger la reconnaissance d'un Etat palestinien contre un renoncement au droit au retour des réfugiés, qui seront indemnisés, et « une annexion immédiate de 10 % de la Cisjordanie, en échange de la région désertique de Haloutsa (qui longe la bande de Gaza au nord-ouest) au Néguev », pour éviter « un départ des colons de la Cisjordanie et du sud de Gaza, ainsi qu'un retour aux frontières du 4 juin 1967 ». — (AFP, Reuters.)

Les réfugiés palestiniens sans illusions sur les concessions israéliennes

DHEICHÉ

de notre envoyé spécial

Dans le camp de réfugiés palestiniens de Dheiché, à quelques kilomètres de Bethléem, en Cisjordanie, il reste encore des barbelés :

REPORTAGE

« On veut non pas une paix entre deux leaders mais une paix entre deux peuples »

on les a peints sur les murs. On a peint aussi une clé, la clé de sa maison : elle a la forme d'un fusil. Des bâtisses vite construites ont, depuis longtemps, remplacé les tentes. Les plus chanceux ont une tonnelle ou un figuier. Une mosquée a poussé au détour d'une ruelle. Les dix-mille réfugiés de ce camp attendent depuis 1948. Parmi les nombreux tags, on peut lire : « La terre appartient aux gens honnêtes et au bras armé qui les protège ». Ou bien : « réfugiés mais pourquoi ? »

Ici, depuis l'occupation israélienne, en juin 1967, « pratiquement tout le monde a fait de la prison », dit un homme, presque en rigolant. « C'était tellement facile. Ca se faisait sans procès, parfois même sans interrogatoire ». Les permis de travail sont toujours rares. Personne n'arrive à payer ses factures d'eau et d'électricité. Quand c'est trop dur, certains franchissent en douce la montagne et travaillent clandestinement dans les chantiers de construction en Israël. « On est moins bien payés. Des fois, on n'est pas payés du tout. L'employeur nous dit qu'on peut toujours faire un procès : on est venu illégalement », raconte un homme. Celui-ci ajoute, en ne plaisantant qu'à moitié : « si jamais il n'y a pas d'accord, les Palestiniens ont tellement construit d'immeubles en Israël qu'il sera facile pour eux d'y retourner et

de les détruire ». Il a un peu d'espoir : « d'une certaine manière, le Hezbollah libanais nous a boostés. Les Israéliens ont fini par céder ».

Le premier jour des négociations, les gens du camp sont spontanément descendus dans la rue à la tombée de la nuit. Ils ont allumé des bougies. Le message était : « N'oubliez pas les réfugiés ». Puis la rumeur est partie comme une traînée de poudre. « Ils » ont tué un Palestinien, pas très loin d'ici. « Ils », c'est-à-dire les Israéliens. « Un commando spécial, ils étaient habillés en Arabes, ils attendaient planqués dans une voiture banalisée. Ils ont tiré sur l'homme, il était du Djihad islamique. Il venait de purger sa peine. Les policiers palestiniens étaient à moins d'un kilomètre. Ils n'ont pas bougé ».

« ON EST PRÊTS À VIVRE ENSEMBLE »

L'imam du camp, Abdel Majeed, âgé de 42 ans, a reçu, lui, des instructions du ministère des cultes de l'Autorité palestinienne. Pendant l'office, il est recommandé de ne pas parler de politique mais, suggère la notice, « de la chaleur de l'éte qui n'est rien comparée à celle de l'enfer, de l'esprit de revanche qui doit être combattu ou des femmes qui ne devraient pas se maquiller ». L'imam, qui est né dans ce camp, est moins déçu que son père, « tellement dégoûté » qu'il ne veut pas parler. « Si Israël donne quelque chose, on ne dit pas non mais on ne dira jamais : c'est assez », résume le religieux, bien décidé à enfreindre la recommandation du ministère. « On veut non pas une paix entre deux leaders mais une paix entre deux peuples. Et pour cela, il faut nous redonner nos droits pleins et entiers, c'est-à-dire la possibilité de retrouver nos villages, de pouvoir travailler, d'être des êtres humains comme tout le monde ».

L'imam est retourné dans le village d'où son père a été chassé, situé seulement à 10 km du camp. Il a été totalement rasé. « Il n'y a que des champs, quelques colons ». L'imam dit qu'on ne

peut pas raser la mémoire. « On a un avenir ici, on y croit fort, sans doute parce qu'on y a nos racines ». L'homme sort de chez lui, une maison où vivent seize personnes, encourage son frère qui, malgré la canicule, creuse la terre pour y couler du béton. « Sur chaque parcelle encore vide de ce camp, on continue de bâtir. Mais il suffit de quelques mots, le "droit au retour", et tout le monde s'en va dans la nuit même ».

A l'entrée du camp, Myriam, 68 ans, vend quelques boulettes de viande à des enfants. « Ils ne vont rien nous donner. J'en suis pratiquement sûre », crie-t-elle. « En 1948, ma famille était propriétaire d'une terre et de bétail. Aujourd'hui, je n'ai même pas un coin pour le jardin ». Elle aussi est retournée dans son village demeuré intact. « Il n'y a personne dans ma maison. Les Israéliens se sont seulement emparés des terres ».

Quelques ruelles plus loin, Khalil, un ancien paysan âgé de 80 ans, a soigneusement gardé ses titres de propriété, les feuilles d'impôts qu'il payait avant 1948. « C'est à se demander si, un jour, la justice viendra sur cette terre ». Il évalue à sa manière les rapports de forces au sein des négociations à Camp David. « C'est toujours la même histoire : si vous êtes un mendiant, vous n'aurez qu'un vieux croûton ; si vous êtes puissants, vous avez le bon pain frais ». Il ajoute doucement : « le jour de la liberté va peut-être venir ». Son fils Mohid, qui a fait quatorze ans de prison, répète : « On a payé assez cher. Il y a assez d'espace pour les deux peuples. On est prêts à vivre ensemble. Sous le mandat britannique, on arrivait bien à co-exister. Alors pourquoi pas maintenant ? ». Pour lui, un Etat palestinien avec plusieurs millions de réfugiés à l'extérieur ne servirait à rien.

Au camp de Dheiché, on ne se fait pas beaucoup d'illusions. On ose quand même envisager la vie, un jour, sans les fils barbelés.

Dominique Le Guilledoux

Le président philippin exclut le recours à la force pour libérer les otages

Les Européens refusent de payer une rançon

LE PRÉSIDENT philippin, Joseph Estrada, a promis jeudi 13 juillet aux ministres des affaires étrangères allemand, finlandais et français que la force ne serait pas utilisée pour libérer les quarante otages détenus par des rebelles dans l'île méridionale de Jolo, a annoncé le ministre philippin des affaires étrangères Domingo Siazon. M. Estrada, qui, début juillet, avait déclaré à un représentant de l'Union européenne que l'affaire de Jolo « pourrait être vite réglée si l'on était prêt à perdre des vies humaines », paraît donc avoir été convaincu par les trois ministres européens de renoncer à la méthode forte.

Joschka Fischer, Erkki Tuomioja et Hubert Védrine, arrivés jeudi à Manille, ont pour leur part publiquement réaffirmé leur refus de verser une rançon pour obtenir la libération de leurs ressortissants détenus par le groupe Abu Sayyaf. « Nous sommes tous tenus par des accords internationaux selon lesquels nous ne payons pas de rançon », a souligné le ministre finlandais au cours d'une conférence de presse. « Les otages doivent tout être libérés, sains et saufs, dès que possible », a déclaré le ministre français Hubert Védrine, « rien ne doit être fait qui menace leur vie ».

Dans le même temps, à Jolo, les négociateurs philippins ont fait

preuve d'optimisme après avoir rencontré, jeudi, les chefs des ravisseurs. Mandaté par Manille, le médiateur libyen Rajab Azzarouq, qui a mené les dernières négociations avec le groupe Abu Sayyaf, a même déclaré : « Dans les jours qui viennent, nous pourrions obtenir des libérations. » Ancien ambassadeur de Libye aux Philippines, M. Azzarouq a obtenu par le passé la libération de plusieurs otages détenus par Abu Sayyaf.

Lors des discussions de jeudi, il était accompagné de Parouk Hussein, un avocat local, et de deux religieux musulmans.

Lors de leur entretien avec le président Estrada, les ministres européens, tout en écartant l'idée d'une rançon, ont offert aux autorités de Manille toute l'assistance dont elle pourrait avoir besoin pour résoudre ce problème, a indiqué un membre du gouvernement philippin.

Vendredi, un Malaisien faisant partie des quarante otages détenus à Jolo, Abdul Jawan Selamat, a été libéré par les ravisseurs, après le versement, selon les rebelles, d'une rançon de 450 000 dollars par des négociateurs indépendants, a-t-on appris auprès des membres du groupe musulman Abu Sayyaf. Les rebelles avaient déjà libéré le mois dernier un autre otage malaisien, pour des motifs religieux. — (AFP.)

La redistribution des terres commence au Zimbabwe

LE GOUVERNEMENT zimbabwéen devait commencer à redistribuer des terres, vendredi 14 juillet, aux anciens combattants de la guerre d'indépendance et paysans qui doivent, de leur côté, évacuer les fermes qu'ils occupent actuellement. Nathan Shamuyarira, porte-parole de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu-PF, le parti au pouvoir), a précisé mercredi au *Herald*, un quotidien gouvernemental, que 160 des 804 propriétaires blancs que le gouvernement veut exproprier n'ont pas émis d'objections.

« Les avis d'expropriation ont été remis aux occupants de chacune des fermes désignées, ils n'ont pas été contestés par les propriétaires », a ajouté M. Shamuyarira, également ministre de l'industrie et du commerce. « On demandera à tous les anciens combattants et aux paysans qui avaient occupé certaines fermes de quitter ces fermes et de se rendre dans les fermes nouvellement expropriées, où on leur donnera des terres et où ils pourront s'installer de façon permanente », a-t-il dit.

Le *Herald* annonce que 20 propriétés dans chacune des huit provinces du pays ont été « nationalisées » dans le cadre d'un « programme accéléré de redistribution des terres ». Le Parlement avait adopté le 6 avril un amendement constitutionnel autorisant le gouvernement à « nationaliser » des fermes sans compensations financières, alors que les Zimbabwéens consultés par référendum sur ce sujet s'étaient opposés au projet en février. L'échec du président Robert Mugabe dans ce référendum avait déclenché l'occupation par la force des propriétés appartenant à des fermiers blancs par les anciens combattants de la guerre d'indépendance et des militants de la Zanu-PF.

Le pire pour Jean Chrétien aurait été l'élection de Tom Long, le stratège officiel et éminente grise du premier ministre ontarien, Mike Harris. Il aurait pu, en effet, entraîner dans son sillage des conservateurs influents, de riches sponsors et toute une machine électorale provinciale prête, avec lui, à livrer bataille aux côtés de l'Alliance canadienne pour renverser les Libéraux. Mais Tom Long n'a même pas franchi le stade du premier tour de l'élection au sein du parti...

Anne Pélovas

L'opposition de droite au Canada se donne un nouveau chef

MONTREAL

de notre correspondant

Les libéraux au pouvoir à Ottawa doivent désormais compter avec une opposition renforcée : samedi 8 juillet, Stockwell Day a pris la tête de l'Alliance canadienne, coalition d'une droite élargie bien décidée à regagner le terrain perdu lors des dernières élections. En juin 1997, le Parti libéral du premier ministre, Jean Chrétien, avait obtenu la majorité absolue des sièges au Parlement. Quelques heures seulement après avoir pris la tête de l'Alliance, M. Day a déclaré ouverte la campagne électorale nationale.

Les prochaines élections générales seront probablement déclenchées à l'automne 2000 ou au printemps 2001 par M. Chrétien. Ce dernier a toutes les raisons d'aller vite pour profiter de la confortable avance que lui donnent les sondages (le plus récent accordait 44 % des voix au Parti libéral en cas de scrutin fédéral, contre 25 % pour l'Alliance canadienne). En attendant, la droite se met en ordre de bataille. Après une sanglante course au leadership de l'Alliance canadienne, Stockwell Day a écarté l'ultra-conservateur Preston Manning, ancien patron du Parti

réformiste. M. Manning avait promis à ses militants un « nouveau parti pour un nouveau siècle ». Mais les 200 000 membres de l'Alliance lui ont réservé un petit ajout, celui de choisir aussi un « nouveau chef » en la personne de Stockwell Day, mettant ainsi quasiment fin à la carrière politique de son fondateur, qui a subi un véritable camouflet.

PARTIE CORSÉE

M. Manning n'aura pas pu réaliser son rêve jusqu'au bout : unifier les forces de la droite. Pour les libéraux au pouvoir à Ottawa, l'élection de M. Manning à la tête de l'opposition aurait été un moindre mal. L'Alliance, pensaient-ils, aurait alors gardé l'image de l'ex-Parti réformiste — celle d'un ultra-conservatisme social avec ses valeurs traditionalistes sur la famille, contre l'avortement et les droits des homosexuels, pour la possession d'armes à feu ou le renforcement de la sécurité... — une image qui lui a barré la route hors de l'Ouest canadien. Les bases de la droite sont faibles dans le château fort libéral de l'Ontario ou dans celui des « souverainistes » du Québec. Or tout indique que c'est dans l'Onta-

rio que se jouera une fois de plus la prochaine élection générale.

Avec Stockwell Day les choses sont différentes et la partie sera un peu plus corsée. Cet ancien ministre des finances de l'Alberta s'est fait connaître en éliminant le

Un leader pour les Indiens

Les chefs de l'Assemblée des premières nations canadiennes ont élu, mercredi 12 juillet à Ottawa, un nouveau leader qui a promis de défendre fermement les intérêts des autochtones auprès du gouvernement fédéral. Agé de quarante-quatre ans, Matthew Coon Come est l'ancien chef de la tribu crie du nord du Québec. Il s'est fait connaître en menant la lutte contre Hydro-Québec, le plus important producteur d'électricité d'Amérique du Nord, dont les projets menaçaient les terres et les traditions ancestrales des Cris. Partout au Canada, de nombreux groupes indiens touchés par la pauvreté font pression pour avoir un meilleur accès aux ressources naturelles.

Une enquête parlementaire sur les événements de Srebrenica paraît envisageable, selon M. Quilès

Il examinera à la rentrée l'appel lancé en ce sens par MSF

Le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Paul Quilès, qui avait dirigé la mission d'information sur le rôle de la

France au Rwanda, nous a déclaré jeudi 13 juillet qu'il est « prêt à discuter » de l'éventualité de mener un travail semblable sur les événements

de 1995 à Srebrenica. La condition, précise M. Quilès, est que cette démarche soit sans préjugé accusateur contre la France.

L'ORGANISATION Médecins sans frontières (MSF) a réclamé, jeudi 13 juillet, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur « la responsabilité de la France » dans les événements qui ont eu lieu il y a cinq ans à Srebrenica, enclave musulmane de l'est de la Bosnie tombée aux mains des forces serbes le 11 juillet 1995, d'où 40 000 personnes ont été déportées et où 7 000 autres ont été massacrées sans que les forces de l'ONU présentes sur place, qui garantissaient officiellement la zone, n'interviennent.

L'organisation humanitaire a payé un lourd tribut à ces événements, puisque vingt de ses collaborateurs locaux ont disparu et deux ont été retrouvés morts en juillet 1995, à Srebrenica. Mais, pour le président de MSF, Jean Hervé Bradol, les commémorations, le « devoir de mémoire » ne suffisent pas, ni non plus les *mea culpa* comme celui qu'a fait au nom de l'ONU son actuel secrétaire général, Kofi Annan, dans le rapport qu'il a consacré à cette tragédie fin 1999.

Alors que « se multiplient les situations dans lesquelles les Etats et l'ONU prétendent comme à Srebrenica protéger des populations civiles », alors que la France entend jouer un rôle de premier plan dans les opérations de maintien de la paix, il importe que soient mis au jour les dysfonctionnements, les démissions ou les décisions qui ont conduit à la passivité de la communauté internationale en juillet 1995, estime l'organisation humanitaire. « Nous sommes atterrés par la légèreté avec laquelle les victimes de Srebrenica ont été passées par pertes et profits, a déclaré Françoise Boucher-Saulnier, juriste de MSF, déplorant que l'Etat

et l'armée n'aient pas procédé après ce drame à « l'évaluation de l'efficacité de leur action en matière de protection des civils dans les situations de conflit ». Le rapport de Kofi Annan a laissé beaucoup de questions sans réponse, et les dirigeants de MSF lui reprochent d'être rédigé en termes trop « diplomatiques ». Le secrétaire général de l'ONU avait d'ailleurs invité

L'idée d'une investigation parlementaire du type de celle qui fut menée par l'Assemblée nationale à propos du rôle qu'a joué la France en 1994 au Rwanda ne s'est jamais imposée, en dépit des démarches menées en ce sens par diverses organisations ces dernières années. « La réponse que nous donnent les parlementaires que nous avons contactés est que c'est délicat », a

blée, et qui avait présidé la mission d'information sur le Rwanda, se dit cependant aujourd'hui « prêt à discuter », à la rentrée, de l'éventualité d'organiser un semblable travail d'investigation sur Srebrenica. « Mais la condition, dit-il, c'est qu'on ne se trompe pas sur ce que l'on cherche. » Il reproche à l'appel de MSF de refléter des préjugés accusateurs et il s'élève contre la tendance à incriminer la France du seul fait qu'elle met des troupes au service des opérations de maintien de la paix de l'ONU. M. Quilès, qui dirige par ailleurs un groupe de réflexion sur la réforme de l'ONU, n'en reconnaît pas moins qu'un examen précis de la façon dont la communauté internationale a réagi aux événements de Srebrenica serait utile : « Je n'y suis pas opposé, dit-il, mais si nous le faisons, ce sera sans a priori. »

Les Pays-Bas sont l'autre pays directement concerné, puisque c'est un de leurs bataillons qui se trouvait à Srebrenica dans le cadre de la Forpronu au moment de l'offensive serbe, ce qui donnait au gouvernement de La Haye un poids particulier dans la décision de s'opposer ou non à cette offensive et de faire intervenir ou non l'aviation de l'OTAN. Aux Pays-Bas non plus, le besoin de transparence qui s'est exprimé depuis cinq ans n'a toujours pas été satisfait, en dépit de plusieurs enquêtes officielles. Mardi encore, une quarantaine d'intellectuels et d'écrivains néerlandais, dans une lettre ouverte au gouvernement, l'accusaient de « fuir le sujet » et réclamaient de lui « des excuses publiques » pour « l'abandon de Srebrenica ».

Claire Tréan

Une première requête en 1997

Des députés français de diverses tendances avaient, en 1997, présenté au premier ministre et au ministre des affaires étrangères une demande d'enquête sur le rôle de la France dans les événements de Srebrenica. Il leur fut répondu que le Tribunal international de La Haye sur l'ex-Yougoslavie (TPIY) « a ouvert (...) une enquête sur la prise de la ville et les massacres. (...) Il ne semble pas opportun, dans cet esprit, d'entreprendre des démarches parallèles qui pourraient être interprétées comme un geste de défiance. (...) Le bureau du procureur a lui-même estimé qu'il serait préjudiciable à son enquête et aux futures poursuites de ne pas respecter pleinement la confidentialité des procédures engagées ». MM. Jospin et Védrine répondaient ainsi à côté de la question. Parce qu'il existe des procédures d'investigation parlementaire pouvant garantir la confidentialité. Et surtout parce que le TPIY a pour fonction de juger les auteurs des crimes commis à Srebrenica par les forces serbes, pas d'analyser les échecs des opérations de l'ONU auxquelles a participé la France.

les Etats à poursuivre pour eux-mêmes le travail de mise au jour.

« SANS A PRIORI »

C'est un Français, le général Bernard Janvier, qui commandait en 1995 la force de l'ONU en Bosnie (Forpronu), et la France est, de ce fait, depuis cette époque, la cible de « rumeurs » lui imputant le refus de mettre en œuvre l'aviation de l'OTAN contre les forces serbes pour stopper leur offensive à Srebrenica. Ces insinuations, que l'On rejette au sommet de l'Etat, n'ont cependant jamais fait l'objet d'un démenti public méthodique.

dit jeudi Françoise Boucher-Saulnier.

En novembre 1999, après le rapport de Kofi Annan, le député socialiste Pierre Brana, membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, avait tenté de mobiliser les parlementaires. Il avait rédigé une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête et cherché à la faire endosser par le groupe socialiste à l'Assemblée. Sa démarche a été bloquée à ce stade par les députés socialistes. Paul Quilès, qui dirige la commission défense à l'Assem-

Dédommagements de guerre : menace de saisie sur l'Institut Goethe d'Athènes

LA MENACE de saisie de l'Institut Goethe et de diverses institutions allemandes d'Athènes pour obliger Berlin à verser des réparations aux descendants des victimes d'un massacre nazi pendant la guerre jette un froid sur les relations gréco-allemandes. Le ministre allemand des affaires étrangères, qui n'avait jusque-là pas pris au sérieux une procédure qui remonte à plusieurs années, a vivement réagi, demandant au gouvernement grec d'intervenir pour la stopper.

L'arrivée d'un huissier dans les locaux de l'Institut Goethe d'Athènes, mardi 11 juillet, pour établir la liste de ses avoirs a surpris et agacé les autorités allemandes. Un sentiment qui risque de s'accroître si l'huissier se rend lundi 17, comme annoncé, à l'Ecole allemande et à l'Institut allemand d'archéologie pour exécuter la même démarche, première étape d'une confiscation de biens.

Celle-ci fait suite à un jugement rendu en 1997 par le tribunal de Livadia, en Béotie, qui avait donné raison à la demande de dédommagements des descendants de 218 habitants du village de Distomo (près de Delphes), exécutés par une colonne SS le 10 juin 1944, le même jour que le drame français d'Oradour-sur-Glane. Les intérêts de ces familles sont défendus par Yannis Stamoulis, un avocat réputé et ancien député européen.

Après ce jugement, l'Allemagne avait dépo-

sé un recours auprès de la Cour suprême grecque. Berlin objecte que la question des réparations a déjà été réglée par un accord bilatéral avec la Grèce en 1960, qui comporte une clause excluant toute réclamation future. Tel n'a pas été l'avis de la Cour, qui a confirmé en avril le jugement de 1997 contre l'Etat allemand, condamné à verser 28,6 millions d'euros (187,6 millions de francs), plus intérêts, aux 295 plaignants.

REFUS DE BERLIN

En application de ce jugement, et devant le refus de Berlin de s'exécuter, l'avocat des familles a demandé la confiscation de biens de l'Etat allemand, qui seraient vendus aux enchères en cas de non-paiement. Mais le ministre allemand des affaires étrangères a rappelé les autorités grecques à leurs obligations en soulignant qu'aucune mesure de ce type ne peut être prise sans l'autorisation du ministre grec de la justice. Tout en réaffirmant son regret pour les crimes nazis commis sous l'occupation allemande, le ministre estime également que la procédure engagée va « aussi bien à l'encontre du droit international que du droit grec ».

Le gouvernement de Costas Simitis est visiblement dans l'embarras sur ce dossier officiellement qualifié de « sensible et vaste ». Il est pris entre la solidité formelle de l'argu-

mentation allemande et le poids moral de l'injustice subie par les plaignants. Ceux-ci n'ont jamais reçu aucune compensation. Les dédommagements versés par l'Allemagne en 1960 concernaient exclusivement les personnes de nationalité grecque qui ont été victimes de « persécutions nazies en raison de leur race, de leur croyance ou de leur vision du monde ». Or à Distomo, il s'agissait d'un massacre de civils en représailles à une attaque subie par les Allemands aux portes du village, c'est-à-dire d'un crime de guerre, non couvert par les accords.

Depuis la visite de l'huissier à l'Institut Goethe, l'Allemagne a protesté par voie officielle alors que le porte-parole du gouvernement grec a assuré que les derniers événements « ne troublent pas les excellentes relations » des deux pays. La saisie est prévue pour le 20 septembre. D'ici là les deux gouvernements devront trouver une issue. Toute décision en faveur des familles de Distomo constituerait un précédent lourd de conséquences. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été incitées par l'avocat Yannis Stamoulis à déposer en Grèce des demandes de dédommagement pour d'autres crimes nazis. Et il est clair que si celles-ci aboutissaient, cela ouvrirait des horizons dans d'autres pays.

Alexandra Fresse

« L'Unità », l'organe du Parti communiste italien, est mis en liquidation

ROME

de notre correspondant

Soixante-quinze ans après sa fondation, le 12 février 1924, par Antonio Gramsci, le père du communisme italien, le quotidien *L'Unità* a été mis en liquidation, jeudi 13 juillet, à Rome. La nouvelle n'a pas surpris, en raison des difficultés financières dans lesquelles se trouve l'ancien organe du Parti communiste italien (PCI) depuis plusieurs années. Elle a néanmoins provoqué un concert de regrets. *L'Unità* n'était pas seulement un symbole pour l'Italie, il a aussi joué un rôle important à la fin de la guerre froide dans les débats en Europe sur la mutation du communisme.

En dépit d'un tirage descendu aux environs de cinquante mille exemplaires, alors qu'il fut le phare de la gauche italienne pendant des décennies, ce journal emblème ne va pas encore disparaître des

kiosques pour le moment. Trois administrateurs ont été désignés afin d'essayer de trouver une solution destinée à empêcher sa disparition. Leur tâche principale sera de trouver un repreneur. C'est en tout cas le mandat qui leur a été confié par l'assemblée générale des actionnaires, composée à 75 % par une société privée, *L'Unità Editrice Multimediale*, et à 25 % par les Démocrates de gauche (DS), parti héritier de l'ancien PCI et principale composante de la majorité de centre gauche qui dirige actuellement l'Italie.

FARDEAU FINANCIER

La crise de *L'Unità* touche de près l'actuel pouvoir, puisque l'ancien président du conseil, Massimo D'Alema, qui a dirigé le gouvernement italien jusqu'au printemps, en fut le directeur, de même que Walter Veltroni l'actuel secrétaire des

DS, qui fut l'artisan de la dernière tentative de relance. Aujourd'hui, une page semble pratiquement tournée. Il est évident que le parti des Démocrates de gauche souhaite se débarrasser de ce qui apparaît de plus en plus comme un fardeau financier insupportable.

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le mythique bâtiment du PCI, via Botteghe Oscure, non loin de la piazzetta Venezia, a été vendu cette année et sera définitivement abandonné début septembre. Au cours des quinze derniers mois, le parti de Walter Veltroni a dû déboursier 2 milliards de lire par mois (1 million d'euros) afin de permettre la sortie du journal. Le déficit total est d'environ 70 milliards de lire (36 millions d'euros), en dépit d'une importante réduction du nombre d'employés et de journalistes. Ces derniers sont passés de 236 à 122 et il est envisa-

gé de réduire à nouveau leurs effectifs de moitié pour tenter de sauver ce qui est encore possible.

Aucun acquéreur potentiel ne s'est encore fait officiellement connaître, mais certains noms circulent, notamment celui d'Alessandro Dalai, président de la maison d'édition Baldini & Castoldi, ou de la famille Benetton. Les employés et les journalistes, qui ne cachent pas leur inquiétude, estiment qu'un plan de relance doit être établi et mis en œuvre. Pietro Folena, responsable des Démocrates de gauche, a déclaré que « la liquidation est un passage technique qui peut permettre de sauver le journal et [que], sans cela, l'alternative est la fermeture définitive ». La seule et unique fois que *L'Unità* a fermé fut le 31 octobre 1926, sur ordre du régime fasciste de Mussolini.

Michel Bôle-Richard

Washington et Hanoï signent un accord commercial historique

WASHINGTON. Les Etats-Unis et le Vietnam ont signé, jeudi 13 juillet, un accord commercial historique, vingt-cinq ans après la fin de la guerre du Vietnam, a annoncé à la Maison Blanche le président Bill Clinton. Cet accord, a-t-il déclaré, « va ouvrir l'économie vietnamienne de façon radicale, l'intégrer plus avant dans la communauté internationale et accroître le commerce entre nos deux nations ». Cette signature ouvre la voie à l'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce, cinq ans après le rétablissement de relations diplomatiques entre les deux pays et après quatre ans de négociations. Elle va permettre au Vietnam d'écouler ses produits aux Etats-Unis sur la même base que la plupart des pays du monde, en échange de son engagement à ouvrir ses marchés aux investissements et à la concurrence de l'étranger. - (AFP)

La police de nouveau sur la sellette aux Etats-Unis

WASHINGTON. La brutalité policière défraie de nouveau la chronique aux Etats-Unis, après le passage à tabac d'un suspect, Thomas Jones, un mécanicien de 30 ans, par des policiers de Philadelphie (Pennsylvanie), qui a suscité un concert de réprobations et l'ouverture d'une enquête des autorités fédérales. La scène, filmée mercredi 12 juillet en direct par un hélicoptère d'une chaîne locale, montre, au terme d'une fusillade et d'une course-poursuite, une douzaine de policiers blancs et noirs, complètement déchainés, frappant sauvagement un suspect noir, déjà grièvement blessé de plusieurs balles, pendant une trentaine de secondes. Cela rappelle le passage à tabac de Rodney King en 1991 à Los Angeles par des policiers acquittés ensuite, une décision qui avait provoqué des émeutes raciales. - (AFP)

En Colombie, les FARC dénoncent l'aide américaine contre la drogue

BOGOTA. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) ont dénoncé, jeudi 13 juillet, l'approbation par Washington d'une aide pour la lutte antidrogue en Colombie, la qualifiant de « menace pour le peuple » et de « danger pour le dialogue de paix avec le gouvernement ». Une loi prévoyant une aide de 1,3 milliard de dollars avait été signée ce même jour par le président américain, Bill Clinton, pour appuyer le « Plan Colombie », de 7,5 milliards, lancé par le président colombien Andrés Pastrana afin d'éradiquer les 120 000 hectares de plantations de coca. L'aide américaine, aux deux tiers militaire, prévoit notamment la fourniture à Bogota de 18 hélicoptères Black Hawk et de 42 Huey II pour aider à la fumigation des plantations de coca. Jeudi, un présumé « baron de la cocaïne », Garcia Cleves, a été extradé de Bogota vers les Etats-Unis sous escorte de la DEA, le service antidrogue américain. - (AFP)

L'avion français Mirage 2000 est proposé au Brésil

BRASILIA. Le gouvernement brésilien a dévoilé, jeudi 13 juillet, un plan de modernisation de ses forces aériennes qui porte sur quelque 3,4 milliards de dollars (3,2 milliards d'euros) en huit ans. Le plan prévoit un appel d'offres à lancer pour l'achat de 24 nouveaux avions de combat, d'un montant de 700 millions de dollars (672 millions d'euros). Un groupe de quatre sociétés françaises, emmenées par Dassault, a pris une participation de 20 % dans le capital du groupe aéronautique Embraer, ce qui a été considéré comme une tentative de s'implanter pour emporter le marché avec la vente de 24 Mirage 2000. Le ministre brésilien de la défense, Geraldo Quintao, a indiqué que le gouvernement donnerait la préférence « à celui qui aura le meilleur prix ». - (AFP.)

EUROPE

■ ANGLETERRE : un village fait l'objet d'une enquête sanitaire après plusieurs décès liés à la maladie de Creutzfeldt-Jakob, considérée comme la forme humaine de la maladie de la « vache folle », a annoncé le gouvernement, jeudi 13 juillet. Sur les huit victimes supposées de la maladie décédées en 1998 dans le comté de Leicestershire (centre de l'Angleterre), trois vivaient dans le même village, Queniborough. - (AFP)

■ BELFAST : l'ordre d'Orange est divisé sur la suite des manifestations en Ulster après dix jours de violences liées aux marches protestataires traditionnelles. La loge de Portadown (Irlande du Nord) de l'ordre d'Orange a appelé, jeudi 13 juillet, à de nouvelles manifestations « pacifiques » vendredi après-midi, tandis que le grand maître de l'ordre d'Orange, Robert Saulters, s'est dissocié de cet appel, estimant au micro de la BBC que les 100 000 membres de son organisation devaient maintenant prendre le « temps de la réflexion ». - (AFP)

■ KOSOVO : Richard Lucas, ancien journaliste et directeur régional de la BBC, est nommé directeur général de la Radiotélévision du Kosovo créée par l'Union européenne de radio diffusion (UER), dans le cadre d'un mandat confié par la mission des Nations unies au Kosovo et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

AFRIQUE

■ ÉGYPTE : les autorités égyptiennes ont arrêté quatre nouvelles personnes liées à l'affaire du militant des droits de l'homme Saad Eddin Ibrahim, mercredi 12 juillet. Treize personnes au total sont gardées à vue, dont sept, comme M. Ibrahim, du Centre de recherche sur les droits de l'homme Ibn Khaldoun et six de l'Association de soutien au vote des femmes. - (AFP)

ASIE

■ INDE : au moins 80 personnes sont mortes à Bombay à la suite des pluies de mousson torrentielles qui ont causé inondations et coulées de boue dans deux bidonvilles de la banlieue, selon un nouveau bilan. Quelque 200 personnes pourraient se trouver encore ensevelies. - (AFP)

Les mutins ivoiriens seront jugés à partir du 19 juillet

ABIDJAN. Les procès des 35 militaires, dont 8 officiers, interpellés à la suite de la mutinerie pour des revendications matérielles des 4 et 5 juillet en Côte d'Ivoire, débiteront le 19 juillet à Abidjan, a-t-on appris jeudi 13 juillet. Les audiences se dérouleront au tribunal militaire du Plateau, quartier des affaires, et prendront fin le 28 juillet, a indiqué un responsable du tribunal militaire, en marge de la rentrée solennelle de cette juridiction à Abidjan. Le général Robert Guéi, chef de la junte militaire au pouvoir, a affirmé que cette mutinerie masquait une tentative de coup d'Etat et que le mouvement des soldats avait été « manipulé » par des hommes politiques. - (AFP)

BUDGET Le premier ministre, Lionel Jospin, a arrêté ses arbitrages sur le volet dépenses du projet de loi de finances 2001. Les négociations ont été difficiles avec plusieurs ministres,

mécontents des choix initiaux de Bercy. Ce budget, marqué par des rentrées fiscales exceptionnelles liées au retour de la croissance, n'en reste pas moins sous la forte contrainte du

pacte européen de stabilité. ● LE NOMBRE DE FONCTIONNAIRES augmentera toutefois en 2001, pour la première fois depuis 1997, avec la création de 7 500 postes. ● LA

HAUSSE DES CRÉDITS, qui ne progressent que de 1,4 % en valeur et de 0,3 % en volume, masque de fortes disparités. Les priorités affichées du gouvernement sont l'éducation

(+ 2,7 %) et l'intérieur. ● LES ALLÈGÈMENTS FISCAUX, qui devront être arrêtés par M. Jospin d'ici à la fin août, pourraient porter sur 30 à 50 milliards de francs.

Lionel Jospin gère avec prudence les dividendes de la croissance

L'éducation et l'intérieur sont les grands bénéficiaires des arbitrages gouvernementaux sur le volet dépenses du projet de loi de finances pour 2001. L'ensemble des crédits ne progressent que de 0,3 % en volume. 7 500 emplois publics seront créés

LE DICTON prétend que l'argent ne fait pas le bonheur. Sans doute Lionel Jospin doit-il penser qu'il y a du vrai dans l'adage populaire, car il a eu cette année, malgré une excellente conjoncture, - qui fait entrer à flot des recettes fiscales imprévues dans les caisses de l'Etat - les pires difficultés à rendre ses arbitrages sur le volet des dépenses du projet de loi de finances pour 2001.

Tout le paradoxe est là : si l'économie française tourne à plein régime, sur un rythme de croissance annualisé proche de 3,5 %, et si, du même coup, l'Etat découvre, mois après mois, qu'il a accumulé de nouvelles « cagnottes », la politique budgétaire n'en reste pas moins sous très forte contrainte. Au terme du pacte européen de stabilité, la France a en effet pris l'engagement de ne pas faire progresser ses dépenses budgétaires plus de 1 % en volume sur les trois années 2001-2002-2003, soit 0,3 % pour le budget de l'an prochain.

Or, comment arriver à faire comprendre aux ministres qu'ils doivent accepter cette norme rigou-

reuse, quand ils savent que la croissance génère d'importants surplus de recettes fiscales ? Même si Laurent Fabius a très opportunément attendu la fin des arbitrages budgétaires pour annoncer, mardi 11 juillet, que de nouvelles plus-values fiscales avaient été constatées pour 2000, à hauteur de 30 milliards de francs (en plus des 50 milliards déjà annoncés en avril), de nombreux ministres ont demandé l'arbitrage de M. Jospin pour obtenir plus de crédits que ne voulait leur en accorder le ministre des finances.

DANS L'ÉPURE INITIALE

Le gouvernement est toutefois parvenu à résoudre la quadrature du cercle : non seulement, selon la formule favorite des experts budgétaires, il a fait « entrer l'éredon dans la valise », c'est-à-dire qu'il a comprimé les demandes de crédits de telle sorte qu'elles ne dépassent cette norme de 0,3 % de hausse mais, dans le même temps, il a réussi à favoriser quelques ministères jugés prioritaires, tout en acceptant

une hausse sensible des effectifs de la fonction publique. Globalement, les « lettres-plafond » restent, en effet, dans l'épure initialement prévue puisqu'elles prévoient une hausse des crédits de 1,4 % en valeur et de 0,3 % en volume (*lire ci-contre*).

Pour marquer ses priorités, M. Jospin a toutefois choisi que certains ministères bénéficient d'une hausse supérieure à cette norme moyenne. C'est le cas de l'éducation nationale, dont les crédits progresseront l'an prochain de 2,7 %, de l'intérieur (+ 3,4 % au total, mais seulement + 2,3 % si l'on ne prend pas en compte les crédits prévus pour les élections municipales), et de l'environnement (+ 8,4 %). Encore faut-il souligner, dans ce dernier cas, que le chiffre officiel de progression est artificiellement majoré parce que des budgets annexes, comme ceux de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), ont vraisemblablement été rattachés à celui de l'environnement.

D'autres départements ministériels au poids symbolique fort de-

vraient aussi voir leurs crédits augmenter. C'est le cas, par exemple, de la culture, dont les dépenses vont progresser de 2,6 % pour atteindre 0,99 % des dépenses totales de l'Etat, tout près donc de la fameuse barre du « 1 % », exigée depuis des lustres par toutes les professions concernées. Dans le même registre symbolique, le nouveau secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, verra ses crédits passer de 40 millions de francs en 2000 à 84 millions de francs en 2001.

Ces « lettres-plafond » réservent une autre surprise : elles mettent un terme à la stabilité des effectifs publics, qui était l'un des principes de la politique budgétaire depuis 1997, et entérinent la création de quelque 7 500 postes supplémentaires de fonctionnaires pour 2001 (hors les titularisations contenues dans le plan de Michel Sapin pour résorber la précarité dans la fonction publique). Cette hausse était évidemment partiellement attendue. Au cours du conflit social qui a paralysé pendant l'hiver le ministère des finances, le gouvernement a, en effet,

pris l'engagement qu'il n'y aurait aucune suppression d'effectifs à Bercy en 2001. Et ce moratoire a eu un effet boule de neige. Le ministre communiste Jean-Claude Gaysnot s'est ainsi battu bec et ongles pour que l'équipement bénéficie du même moratoire. Il s'est d'ailleurs tellement bien battu qu'il a même fini par obtenir pour son ministère... 75 créations d'emplois pour 2001 (après les quelque 1 800 suppressions des trois années précédentes), ce chiffre intégrant le secteur de la mer.

DIMINUTIONS OPTIQUES

Dans le même temps, le premier ministre avait pris l'engagement de poursuivre des créations d'emplois dans les ministères prioritaires. Pour 2001, le projet de loi de finances devrait donc prévoir 3 000 créations d'emplois dans l'éducation nationale, 1 500 à la justice, près de 800 pour la police ou encore 300 pour l'environnement.

On devine donc la contrepartie de ces largesses : tous les autres ministères vont bénéficier de crédits

très inférieurs à cette norme de 1,4 %. Et même, pour beaucoup d'entre eux, le couperet sera tel que leurs crédits vont baisser en volume. Les crédits de la défense devraient ainsi progresser d'un peu moins de 1 % en volume (soit moins que l'inflation), tandis que ceux de l'équipement et des transports devraient baisser de près de 3 % et ceux de l'emploi de près de 1,5 %.

Encore faut-il souligner, dans ces deux derniers cas, que ces diminutions sont, en partie, optiques. Pour le budget de l'équipement et des transports, le ministère des finances a en effet décidé de « rebudgétiser » le Fonds des transports terrestres, et cette opération - qui, au passage, permet à l'Etat de mettre la main sur une taxe sur les autoroutes, très dynamique - minore artificiellement le total des crédits relevant désormais de ce ministère.

Le cas de l'emploi est plus embarrassant pour le gouvernement. Ne serait-ce plus une priorité ? En fait, c'est le recul du chômage qui a conduit Martine Aubry à accepter une diminution des crédits de son ministère pour près de 1,5 milliard de francs. Le renversement du marché du travail devrait en effet lui permettre d'envisager un recul du nombre de certaines formes d'emplois aidés, comme les Contrats emploi-solidarité (260 000 seront budgétisés pour 2001, contre 500 000 en 1997) ou encore les Contrats initiatifs emploi (125 000 en 2001 contre 140 000 en 2000).

Si beaucoup de ministres ont donc quelques raisons de faire grise mine, M. Jospin, lui, peut être satisfait : l'éredon est, envers et contre tout, entré dans la valise...

Laurent Mauduit

Une politique qui reste placée sous le signe de l'orthodoxie

LE DÉBAT économique français verse si souvent dans la caricature que l'on devine par avance les réactions que suscitera l'annonce par le gouvernement de la création de 7 500 emplois de fonctionnaires l'an prochain. De toutes parts, en tout cas à droite, ce sera

ANALYSE

7 500 emplois de fonctionnaires supplémentaires ne devraient pas peser par rapport à 500 000 emplois « marchands » par an

un tollé : incorrigibles socialistes, ne sont-ils pas encore une fois en passe de jeter l'argent public par les fenêtres et de créer des postes dans des administrations, alors qu'il faudrait en supprimer ?

Evidemment, l'argument a du poids. Le gouvernement a lui-même si souvent plaidé pour la stabilité des effectifs publics qu'on avait fini par retenir la leçon : si de nouveaux emplois sont nécessaires dans l'enseignement, la police ou la justice, des gains de compétitivité peuvent être faits ailleurs, par exemple aux finances ou à l'équipement.

L'explication de ce changement de cap est simple : c'est le contrecoup de la grève de Bercy. C'est le signe le plus manifeste que le gouvernement a, pour l'instant, échoué dans ce qui était pourtant l'une de ses grandes ambitions, la réforme de l'Etat. Et cette critique concerne tout autant le premier ministre que son ministre des finances, qui ne manifeste guère d'entrain à reprendre la réforme de Bercy sur laquelle avait échoué son prédécesseur Christian Sautter.

Pour autant, est-ce à l'aune de ce constat que l'on peut juger la politique budgétaire de M. Jospin ? Le juge de paix, en la matière, est évidemment la norme d'évolution de la dépense globale. Or celle-ci (0,3 % de hausse) est très rigoureuse. Du milieu des années

80 au milieu des années 90, tous les gouvernements ont été autrement plus dispendieux, se calant sur une norme de dépense égale à l'évolution de la richesse nationale en valeur (c'est-à-dire la croissance majorée de l'inflation). On ne peut donc dire que le gouvernement est exagérément dépensier. Dans un contexte de forte croissance, on serait même fondé à dire l'inverse : si l'économie est prospère, l'Etat, lui, vit sur un petit pied. Près de 0,3 % de croissance en volume des dépenses de l'Etat quand la croissance de l'économie est sur une pente annuelle de 3,5 % : on a peine à voir dans cette politique un retour du keynésianisme.

FAUSSE POLÉMIQUE

On peut d'ailleurs poursuivre le raisonnement sur le strict plan de l'emploi. Car de cette hausse du nombre des fonctionnaires annoncé par le gouvernement, peut-on déduire que l'emploi public prospère au détriment des « vrais » emplois, ceux que les statisticiens appellent les emplois « marchands » ? Sans doute ne dispose-t-on pas encore d'assez de recul pour répondre à la question. Mais on peut risquer une hypothèse : quand l'économie marchande génère près de 500 000 emplois l'an, comme c'est le cas actuellement, la création de 7 500 emplois de fonctionnaires ne change sûrement pas la tendance de fond : le poids des emplois publics dans l'emploi total, en France, continue de décroître.

Pas de fausse polémique, donc. La politique budgétaire jospinienne reste, globalement, très orthodoxe. Sans doute est-ce même l'un des paradoxes de la période économique actuelle : qui aurait dit que les socialistes afficheraient pour ambition de renouer, d'ici trois à quatre ans, avec l'équilibre budgétaire ? Car c'est bien le chemin qu'indiquent, envers et contre tout, ces « lettres-plafonds ».

L. M.

Quelle marge de manœuvre fiscale ?

MAINTENANT que Lionel Jospin a rendu ses arbitrages sur le volet des dépenses du projet de loi de finances pour 2001, un autre parcours d'obstacles l'attend : il va devoir, d'ici la fin août, arrêter le détail des réformes fiscales qui figureront dans le même texte. Une tâche tout aussi difficile, puisqu'il devra arriver à concilier les souhaits de son ministre des finances, Laurent Fabius, et ceux, vraisemblablement contradictoires, de la majorité plurielle. Elle pose, en préalable, une première interrogation : quelle sera la marge de manœuvre fiscale dont le gouvernement pourra disposer, en 2001, pour baisser les impôts ?

Même si la question ne sera définitivement tranchée que dans le courant du mois d'août, quand la direction de la prévision du ministère des finances arrêtera définitivement les hypothèses économiques du budget, les experts de Bercy sont enclins à penser, dans l'immédiat, que les allègements pourraient porter sur une somme voisine de 50 milliards de francs. Ce chiffre est toutefois à manier avec prudence, car des mesures fiscales

votées au cours des exercices antérieurs vont poursuivre, en 2001, leur montée en puissance et absorberont une partie de cette somme. C'est le cas notamment de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle et du droit au bail, ou encore, de l'effet en année pleine de la réduction de 20,6 % à 19,6 % du taux normal de la TVA : ces trois mesures auront un coût supplémentaire de près de 20 milliards de francs l'an prochain.

DES DEMANDES INNOMBRABLES

Dans cette hypothèse, il ne resterait donc qu'une trentaine de milliards de francs au gouvernement pour engager des mesures vraiment nouvelles de baisse fiscale. La somme, certes, n'est pas dérisoire. A titre de comparaison : Edouard Balladur et Alain Juppé n'avaient chacun bénéficié, respectivement en 1994 et 1996, que d'une petite vingtaine de milliards de francs pour engager leurs baisses de l'impôt sur le revenu.

Mais enfin... 30 milliards, c'est vite dépensé, surtout quand les demandes de baisses fiscales sont innombrables. Le gouvernement

écouterait-il Didier Migaud, le rapporteur général du budget de l'Assemblée nationale, qui recommande une suppression, en deux ans, de la redevance télévision ? La première étape de la réforme coûterait, à elle seule, près de 6 milliards de francs.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à conduire une baisse de l'impôt sur le revenu. Or, le moindre geste, surtout s'il porte sur les tranches basses du barème, qui concernent par définition tous les contribuables assujettis à ce prélèvement, a un coût budgétaire très lourd. Autre difficulté : le gouvernement sait qu'une baisse de l'impôt sur le revenu, quelle qu'en soit la forme, ne profiterait qu'aux 50 % des ménages les plus favorisés, qui sont concernés par ce prélèvement. Il est donc par avance acquis qu'un geste en faveur des personnes assujetties à l'impôt sur le revenu devra être doublé d'un autre, au profit de celles qui ne le sont pas. Preuve que 50 milliards, c'est peut-être beaucoup. Mais pour un gouvernement, c'est tellement peu...

L. M.

L'astuce du taux d'inflation

Pour l'élaboration du prochain budget, le gouvernement s'est livré à une petite astuce comptable qui lui a accordé une marge de manœuvre supplémentaire. Initialement, il était prévu que les dépenses de l'Etat progresseraient de 1,2 % en 2001, soit 0,9 % d'inflation, majoré d'un coup de pouce de 0,3 %. Mais, chemin faisant, les arbitrages sur les dépenses s'avèrent très difficiles à rendre, le gouvernement a décidé de relever... son hypothèse d'inflation. Il a ainsi retenu l'hypothèse d'une hausse des prix de 1,1 % en 2001. Au total, la hausse des dépenses de l'Etat sera donc non plus de 1,2 %, mais de 1,4 %, sans toutefois rien changer à la norme officielle : en volume, la progression des crédits sera inchangée, à 0,3 %. Matignon aurait eu tort de ne pas s'accorder cette petite liberté : la plupart des conjoncturistes admettent que cette hypothèse d'inflation de 1,1 % pour 2001 est largement crédible, voire sous-évaluée. Fin juin, la hausse des prix à la consommation, en glissement sur douze mois, se situait à 1,7 %.

www.challenges.fr

Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

Riches

Le classement des

5000

- Les fortunes françaises explosent
- Les milliardaires du Net déferlent
- Bernard Arnault devient numéro 1

N° 149 - JUILLET - AOÛT 2000

M. Chirac cherche à se démarquer de M. Jospin à deux ans de l'élection présidentielle

La Corse, Paris et le budget au menu de l'entretien du 14 juillet

Le traditionnel entretien télévisé du 14 juillet devait être notamment l'occasion, pour Jacques Chirac, de s'exprimer sur la Corse et sur la prépa-

ration du budget 2001. Le président de la République s'attendait aussi à être interrogé sur l'affaires des faux électeurs de la Ville de Paris.

L'Europe devait également figurer au menu de cet entretien, alors que la France assure la présidence de l'Union.

CE 14 JUILLET-LÀ est l'avant-dernier du septennat et marque le début d'une course de fond qui devrait durer deux ans. Il y a trois ans, au lendemain de la dissolution et de la victoire de la gauche, Jacques Chirac avait annoncé son choix d'une « *cohabitation constructive* », plaçant « *l'intérêt général* » au-dessus des intérêts partisans. Le président est aujourd'hui dans une situation moins difficile puisqu'il a reconquis l'opinion. Mais, contraint à s'accorder avec Lionel Jospin pour faire aboutir le quinquennat et réussir la présidence française de l'Union européenne, il doit aussi se démarquer du premier ministre dans la perspective de la bataille présidentielle.

Depuis quelques mois, au fil de rencontres avec les élus de l'opposition, le président ne cache pas sa volonté de reconstruire à la fois son camp et ses réseaux. Ce vendredi 14 juillet, il a pris soin d'aller saluer, juste avant le défilé militaire puis après la garden-party de l'Élysée, les 13 000 maires invités à un immense déjeuner dans les jardins du Luxembourg par le président du Sénat. Mais il doit exposer ses options sur l'avenir du pays, s'expliquer sur le dossier sensible des affaires et se prononcer sur les choix du gouvernement.

● **La répartition des rôles.** A lui, la gestion, à moi la vision. Le résumé est sans doute grossier mais il reflète bien le rang que M. Chirac entend tenir et le rôle dans lequel il espère cantonner son premier ministre. Depuis quelques mois, le président tente donc de démontrer que c'est bien à lui que revient le pouvoir d'anticipation : sur l'Europe, la modernisation des institutions et de la société, l'avenir de la démocratie. Cette part-là est aussi la plus « *rentable* » électoralement et M. Chirac n'entend pas l'abandonner.

● **L'action économique du gouvernement.** La « *cohabitation constructive* » n'empêche pas le président de rappeler, chaque fois que l'occasion le lui permet, que la croissance est d'abord liée à une situation économique mondiale, qu'il convient de la rendre durable



et qu'elle doit justement permettre au gouvernement d'engager les grandes réformes de structures nécessaires au pays. M. Chirac lui-même avait, le 14 juillet 1999, déclenché la polémique sur la « *cagnotte* », en révélant que les « *caisses de l'Etat se remplissaient de façon exceptionnelle* », même si Bercy mettait « *tout son talent pour masquer ce phénomène* ».

Un an plus tard, et alors que la Cour des comptes a confirmé la mise en œuvre d'importants tours de passe-passe budgétaires, à la fin de 1999, pour minorer artificiellement les rentrées d'impôts, M. Chirac peut y voir la preuve que sa mise en garde était justifiée. Il peut, en revanche, plus difficilement, prendre à partie le gouvernement sur l'utilisation de ces plus-values de recettes fiscales. La plupart des dirigeants de l'opposition plaident en effet pour que les recettes générées par la croissance soient affectées d'abord aux baisses d'impôts puis à la réduction des déficits. C'est finalement le choix vers lequel le gouvernement s'est orienté, faisant passer les baisses d'impôts à 80 milliards de francs pour 2000, puis annonçant, mardi, que la nouvelle « *ca-*

gnotte » de 30 milliards serait affectée à une baisse du déficit.

● **Les institutions et la Corse.** C'est l'un des dossiers les plus épineux. Alors même que M. Chirac a développé toute sa justification du quinquennat sur le maintien des

La grâce du 14 juillet

Jacques Chirac a signé, à l'occasion de la fête nationale, un décret de grâce collective dont sont notamment exclus les auteurs de crimes et délits sur des mineurs de quinze ans, d'actes de terrorisme, de trafic de stupéfiants, de prise illégale d'intérêt, de corruption passive ou active ou de trafic d'influence. Cette grâce « *prévoit une remise partielle de peine en faveur des détenus et également, dans un souci d'équité, des personnes dont la peine n'a pas encore été ramenée à exécution (condamnés non incarcérés)* », a annoncé l'Élysée. Pour les détenus, la remise est de sept jours par mois de détention, avec un maximum de quatre mois. Pour les condamnés non incarcérés, une « *remise uniforme de deux mois* » est accordée.

institutions de la V^e République, les élus corses (dont la plupart des élus de droite) réclament de pouvoir faire eux-mêmes une partie de leurs lois et donc une révision de la Constitution. Il y a trois mois, M. Chirac n'avait pas paru vouloir porter le fer contre M. Jospin au moment où le gouvernement engageait le dialogue avec les élus de l'île de Beauté. Prenant acte de la « *forte identité* » de la Corse, qui impose que l'on tienne compte de ses « *spécificités* » et de ses « *handicaps* », il avait évoqué des « *dispositions originales* » à prendre « *pour que les Corses accèdent à une plus grande maîtrise des décisions les concernant* ». Pris entre sa volonté de ne pas bloquer le processus engagé par M. Jospin et l'opposition d'une partie de la classe politique parmi laquelle on retrouve, aux côtés des communistes et des amis de Jean-Pierre Chevènement, une grande partie du RPR, M. Chirac doit naviguer entre deux principes : l'unité de la République et la singularité de la Corse.

● **Les affaires judiciaires de Paris.** Il y a encore un an, M. Chirac avait jugé qu'une question de Patrick Poivre d'Arvor sur sa responsabilité pénale concernant ses responsabilités passées marquait « *une certaine insolence* ». Protégé par son immunité constitutionnelle, le président ne peut plus ignorer l'effet dévastateur des enquêtes judiciaires en cours, du maintien politique de Jean Tiberi et des rumeurs qui empoisonnent désormais toute la droite parisienne.

● **L'avenir de l'Europe.** M. Chirac n'en finit pas de parfaire sa stature internationale et les récents déboires de M. Jospin - le caillassage de Bir Zeit comme son absence dans le débat européen initié par le ministre des affaires étrangères allemand Joschka Fischer - lui ont montré que, pour l'heure, il reste le maître d'œuvre en la matière. Et que l'Europe peut devenir sa grande affaire.

Raphaëlle Bacqué et Laurent Mauduit

Faux électeurs : M. Tiberi soupçonné de « participation active »

Un fonctionnaire de Paris l'accuse nommément

JEAN TIBERI est personnellement visé par l'enquête sur les faux électeurs du 5^e arrondissement. Secrétaire général, depuis 1990, de la mairie de cet arrondissement, qui fut le fief de M. Tiberi et de M. Chirac, Raymond Nentien a formulé plusieurs accusations explicites, le 28 juin, contre l'actuel maire de la capitale, qu'il a maintenues au cours d'un second interrogatoire, le 12 juillet, devant les juges Jean-Paul Valat, Chantal Perdrix et Philippe Coirre. Lui-même mis en examen, M. Nentien a affirmé que M. Tiberi avait « *participé activement* » au système d'inscriptions fictives. Cette déclaration avait été précédée de dépositions d'employés du bureau des élections de la mairie du 5^e, selon lesquelles M. Tiberi « *laissait carte blanche* » à son épouse et à l'une de ses collaboratrices, Anne-Marie Affret, pour gérer l'organisation de la fraude électorale (*Le Monde* du 6 juillet). Les deux femmes ont été mises en examen pour « *manœuvres frauduleuses ayant porté atteinte à la sincérité du scrutin* », mais à ce jour, M. Tiberi, lui, n'est l'objet d'aucune poursuite.

« MENSONGES »

Selon M. Nentien, le maire aurait personnellement pris part, en 1994, aux opérations de retrait de près de 2 000 cartes de faux électeurs. Renvoyées par la poste à la mairie avec la mention « *N'habite pas à l'adresse indiquée* » (NPAI), les cartes devaient être récupérées par les organisateurs de la fraude afin d'être remises aux intéressés par d'autres moyens. « *J'ai assisté au retrait des cartes en 1994* », a déclaré M. Nentien le 28 juin, précisant que le « *groupe était composé de Xavière Tiberi et Anne-Marie Affret* », mais qu'un cadre de la mairie et M. Tiberi « *participaient activement au retrait* ». Se défendant d'avoir lui-même « *participé à la réalisation d'un faux dossier* », M. Nentien a assuré s'être « *opposé à une demande de M. Tiberi pour qu'un électeur soit domicilié fictivement à [son] domicile* ».

Dans un entretien accordé au *Monde* (daté 6 juillet), M. Tiberi contestait avoir été « *associé* » à la fraude suspectée et accusait M. Nentien de « *mensonges* ». « *Pendant dix ans, avait-il déclaré, ce monsieur aurait accepté toutes les turpitudes sans rien dire et il découvrirait aujourd'hui une situation insupportable* ». Le maire de Paris ajoutait qu'il avait lui-

même donné des instructions pour que soit procédé au « *toiletage* » des listes électorales à Paris.

Devant les juges, M. Nentien a soutenu que le maire de Paris, resté selon lui « *le vrai dirigeant du 5^e arrondissement* », se serait opposé à toute tentative « *de remise en ordre des listes électorales du 5^e* ». « *En 1994, a-t-il dit, j'ai voulu procéder à une mise à jour, ce qui m'a attiré les foudres du maire de l'arrondissement de l'époque, M. Tiberi* ». A l'en croire, le maire lui avait aussi demandé, en 1996, « *de procéder aux radiations dans des établissements scolaires [...]* qui étaient pour lui des viviers d'opposants politiques ». En 1997, M. Tiberi l'aurait encore sollicité pour comptabiliser les dossiers portant la marque « *Chez* », qui signalait les électeurs inscrits fictivement au domicile de sympathisants du RPR ou de proches du maire et de son entourage. M. Tiberi aurait ensuite refusé de « *procéder aux radiations* » de ces électeurs. « *M. Tiberi m'a dit que s'il était procédé à la radiation de dix électeurs, il fallait en inscrire huit* ». *J'ai compris, ce jour-là, a-t-il déclaré, que M. Tiberi ne voulait en aucune façon mettre à jour les listes électorales. (...) Il répondait que c'était pour obtenir un meilleur résultat* ».

M. Nentien a ajouté que le maire de Paris avait néanmoins exigé que les mentions « *Chez* » soient « *effacées* », y compris dans les dossiers enregistrés par informatique. « *Je me suis fermement opposé à cette demande alors que la technique le permettait* », a-t-il dit, précisant que cette consigne lui avait été donnée « *à la mairie du 5^e peu de temps après l'ouverture de l'information judiciaire* », en 1997. Le contrôle des listes électorales, effectué par une commission composée d'un représentant du préfet, d'un magistrat, d'élus de l'arrondissement et du secrétaire général de la mairie, ne semble pas avoir poussé très loin ses vérifications. « *Avant 1997* », a expliqué M. Nentien, qui y participa en tant que secrétaire général, « *ce n'était qu'une simple formalité : aucun dossier n'était consulté [ni] rejeté, les membres se contentant de consulter les listes d'inscriptions et [de] radiations. Les membres étaient des proches de M. Tiberi* ». Si le représentant du préfet ou le magistrat était absent, raconte-t-il, « *Mme Affret ou Mme Tiberi [lui] communiquaient le nom du remplaçant* ».

Jacques Follorou

Les secrets de fabrication d'un entretien télévisé du président

L'EXERCICE est très particulier, très ritualisé et, sans doute aussi, très français. Chaque année, lors du 14-Juillet, l'Élysée décide des médias qui viendront interroger le président, lors de l'entretien télévisé du chef de l'Etat. C'est François Mitterrand qui institua la tradition, dès 1981, face aux journalistes de TF 1 d'abord puis, à partir de 1988, en invitant également France 2 à l'interroger. M. Mitterrand adorait, dit-on, cette séance conçue comme une dramatique, mêlant bons mots et coups de griffe politiques.

Après sa victoire, Jacques Chirac tenta de moderniser l'exercice. La presse écrite réclamait sa part, la télévision était soupçonnée de connivence. Claude Chirac, devenue conseillère en communication de son père, voulut donc renouveler le genre. Elle avait attentivement observé le mode de communication des présidents américains lors de voyages aux Etats-Unis et elle voulut instaurer le principe, bien plus périlleux pour les interviewés mais aussi moins convenu aux yeux de l'opinion publique, de la conférence de presse. Le 14 juillet 1995, alors qu'il venait d'être élu président, M. Chirac se soumit donc aux questions d'une soixantaine de journalistes, télévisions, radios, journaux et agences confor-

me, en direct à l'Élysée. Son premier ministre, Alain Juppé, se débattait alors dans l'affaire de son appartement de la rue Jacob et les scandales de la mairie de Paris occupaient déjà l'actualité. L'exercice n'a jamais été renouvelé.

RÉUNION DE PRÉPARATION

Cette année, comme elle le fait désormais depuis 1996, Claude Chirac a téléphoné aux patrons des trois grandes chaînes de télévision. La fille du chef de l'Etat, qui dirige sa communication, a convié au palais Patrick Poivre d'Arvor (TF 1), qui participe à l'exercice du 14 juillet depuis 1990, Béatrice Schönberg (France 2), toute nouvelle dans ce rôle, et Elise Lucet (France 3), qui avait déjà interrogé le président en 1999, pour une réunion préparatoire en sa présence et en celle d'Agathe Samson, attachée de presse à l'Élysée. Au cours de cette réunion ont été évoqués les grands thèmes qui seraient abordés lors de l'émission. « *Nous n'avons évidemment pas listé les questions, assure Elise Lucet, mais l'Élysée nous a fait part des sujets sur lesquels le président avait des choses à dire, ce qui ne nous empêche évidemment pas de poser les questions que nous avons à poser* ».

Il n'y a pas eu de préparation avec le chef de l'Etat lui-même, mais ce ne fut pas toujours le cas dans le passé. « *Cela m'est arrivé deux fois, une fois avec François Mitterrand et une fois avec Jacques Chirac, de rencontrer le président quelques jours avant l'interview. Cela n'a jamais été une bonne idée* », explique Patrick Poivre d'Arvor. « *En 1996, avec Alain Duhamel, nous avions ainsi retrouvé Chirac, la veille ou l'avant-veille du 14-Juillet. Au bout de dix minutes, il notait tout ce que nous disions sur son petit bloc-notes, comme avant un examen. Nous avons renoncé* ».

Les trois journalistes se sont donc rencontrés par deux fois, afin de préparer ensemble le déroulement de l'entretien, sans toutefois rédiger leurs questions en équipe. « *Nous n'avons pas à élaborer une stratégie d'interview concertée, explique Béatrice Schönberg. Nous nous faisons mutuellement confiance pour relancer une question si le président ne lui a pas apporté de réponse satisfaisante* ». Et si le président refuse de répondre ? « *Ce n'est pas dans la culture française de reposer cinq fois la même question, souligne Elise Lucet. Si le président ne veut pas répondre, il ne veut pas répondre* ».

Rle.B

Charles Pasqua interpelle le chef de l'Etat sur la Corse

LES PROPOSITIONS des élus de l'Assemblée de Corse sur l'avenir de l'île (*Le Monde* du 14 juillet) suscitent des réactions dont la diversité témoigne de la complexité du débat, à gauche comme à droite. Les opposants à toute évolution en profondeur du statut de la Corse ont été les plus virulents. Ainsi le président du RPF, Charles Pasqua, juge, dans un entretien au *Parisien* (daté 14 juillet), que la dévolution aux élus de Corse d'une forme de pouvoir législatif constituerait « *une incroyable atteinte à l'unité nationale* ». Il déclare que, si le gouvernement s'engage dans

cette voie, « *la balle sera alors dans le camp du président de la République* », garant de cette unité. « *Que compte-t-il faire ?* » s'interroge l'ancien ministre de l'intérieur avant d'ajouter : « *La minute de vérité va arriver pour Jean-Pierre Chevènement aussi. Si Lionel Jospin poursuit dans la voie désormais ouverte, je vois mal comment [il] pourrait rester au gouvernement* ».

MISE EN GARDE DU MDC

De même, en dépit de l'attitude des élus gaullistes de l'île, Patrick Ollier, conseiller de la présidente du RPR, a accusé, mercredi, le

gouvernement de « *se prêter au jeu de la surenchère des extrémistes* » et d'avoir pris des initiatives « *qui ne peuvent qu'aboutir à la destruction de l'Etat* ». A gauche, le Mouvement des citoyens, formation du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a estimé que les « *propositions du gouvernement constituent l'extrême limite de ce qui est acceptable pour des républicains* ». Et d'ajouter cette mise en garde : « *Il est temps de se ressaisir pour mettre un terme aux surenchères* ». Une position proche de celle du PCF, pour qui l'« *innovation démocratique* » re-

cherchée en Corse ne doit conduire ni au « *statu quo* » ni à l'« *aventure* ».

A l'inverse, Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, s'est félicité de l'accord conclu par une majorité d'élus corses. « *Les propositions innovantes méritent désormais d'être approfondies et discutées avec sérénité* », a-t-il déclaré. Quant au premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, il a estimé que « *l'essentiel* » est de poursuivre le « *processus de dialogue* » et l'« *effort de compromis dans la transparence* ».

Attac débat de ses rapports avec les partis politiques

ATTAC cale, non sans à-coups, ses rapports au politique. Réuni en fin de semaine dernière, le conseil d'administration de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens a partiellement désavoué les propositions de son bureau en la matière, les jugeant trop drastiques.

Un petit rappel des épisodes précédents s'impose. Fin juin, le bureau d'Attac décidait à l'unanimité, sous l'impulsion notamment de la Confédération paysanne, d'étendre au niveau local les règles fixées dès l'origine au niveau national, en clair l'impossibilité pour les formations politiques d'être adhérentes en tant que telles. Cette prise de position était motivée par « *un souci de cohérence* » et pour se protéger d'éventuels appétits que le succès d'Attac pourrait susciter chez les partis politiques à l'approche des élections municipales. Pour le bureau d'Attac, il s'agissait d'éviter que cette question n'emboîte l'assemblée générale de l'association, qui doit se dérouler en octobre à Saint-Brieuc, et de clore temporairement un débat qui revient de manière récurrente.

Un texte, à la formulation plutôt raide, était ainsi mis au point. Selon ce document, les adhésions des structures locales de partis ne seraient plus acceptées. Quant à celles qui sont déjà membres, leur appar-

tenance prendrait fin au 31 décembre. L'affaire semblait bouclée quand, patatra, samedi 8 juillet, en l'absence d'une bonne moitié des membres votants (treize d'entre eux étaient présents sur trente), une majorité inverse s'est dessinée parmi les administrateurs d'Attac. Plusieurs intervenants exprimaient de vives réserves, réclamant l'abandon de l'interdiction proposée. Attac recense aujourd'hui, parmi ses membres, un peu plus de cinquante sections locales de partis politiques, pour l'essentiel du PCF, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et des Verts.

SOLUTION DE COMPROMIS

Finalement, le conseil d'administration, qui, pour la première fois de son histoire, a décidé de recourir au vote, s'est prononcé en faveur d'une solution de compromis élaborée par le secrétaire général d'Attac, Pierre Tartakowsky. Ce dernier avait plaidé, en vain, pour la position du bureau quand Bernard Cassen, le président d'Attac, était moins convaincu. Désormais, les adhésions de sections locales de partis politiques sont « *gérées* ». Ce qui signifie qu'il n'y aura donc pas, pour le moment, de nouvelles adhésions, mais que les sections déjà membres le restent. Le débat est officiellement clos.

Caroline Monnot

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a décidé de mettre un bémol à la rénovation des collèges qu'avait engagée Ségolène Royal. ● UN RAP-

PORT inédit de l'inspection générale de l'éducation nationale constate que les mesures préconisées par M^{me} Royal ont « suscité le scepticisme » des enseignants. ● UNE CIR-

CULAIRE publiée le 29 juin énumère les priorités pour l'année scolaire 2000-2001, qui portent notamment sur l'aide individualisée, la maîtrise des langages et l'apprentissage de

la citoyenneté. ● LES SOCIOLOGUES François Dubet et Marie Duru-Bellat estiment, dans un entretien au Monde, qu'« il ne faut pas renoncer au collège pour tous », comme l'en-

tourage de M. Lang paraît l'envisager. ● AVEC 79,5 % DE RÉUSSITE, les résultats du baccalauréat 2000 ont atteint un niveau record (lire aussi notre éditorial page 11).

Jack Lang révisé à la baisse la réforme du collège

L'inspection générale de l'éducation nationale constate, dans un rapport d'étape, que les mesures de rénovation préconisées par Ségolène Royal à la rentrée 1999 ont peu mobilisé les enseignants. Le principe du collège unique pourrait être réexaminé

« IL FAUT ARRÊTER de bousculer les enseignants de collège. » Fort de cette conviction, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a décidé de mettre un bémol à la rénovation du collège engagée par Ségolène Royal à la rentrée 1999. Une circulaire publiée le 29 juin recadre les priorités sur lesquelles le ministre veut insister pour l'année scolaire 2000-2001. Cinq orientations générales sont confirmées : l'aide individualisée, la maîtrise des langages, les dispositifs fondés sur l'interdisciplinarité, l'enseignement de la technologie et l'apprentissage de la citoyenneté.

M. Lang prend ainsi ses distances avec les quarante mesures qu'avait préconisées M^{me} Royal – alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire – après la consultation effectuée sous la houlette du sociologue François Dubet, et qui dressait un portrait sans concession des maux du collège (*Le Monde* du 25 mai 1999). Ces mesures qui, « prises isolément ont recueilli l'approbation des enseignants », ont néanmoins « suscité le scepticisme, parfois le doute », indique un rapport d'étape – non publié – de l'Ins-

pection générale de l'éducation nationale sur « la mise en place de la réforme des collèges ». Selon ce document, l'absence de hiérarchisation des objectifs aurait provoqué « un certain effet catalogue qui a déconcerté les enseignants ». Un défaut de pilotage de la part des inspecteurs d'académie ainsi qu'un manque de formation continue des enseignants ont fini de compliquer, et bien souvent d'ajourner l'instauration des mesures.

« INTELLIGENCE CONCRÈTE »

Résultat : certaines d'entre elles, pourtant envisagées comme des avancées importantes, ont été peu mises en pratique. Les travaux croisés, destinés à favoriser le travail interdisciplinaire et à donner un sens aux apprentissages en classe de 4^e, sont quasiment inexistantes. Seuls 18 % des établissements interrogés s'y sont attelés. Il faut dire que le SNES, principal syndicat présent dans les collèges, n'est guère partisan de l'interdisciplinarité. « A ce niveau d'enseignement, les disciplines ne sont pas encore assez maîtrisées », justifient ses responsables. Aussi, alors que les travaux croisés de-

vaient être généralisés à la rentrée dans toutes les classes de 4^e, ils ne seront expérimentés que dans une seule classe par établissement.

Autre bilan plus que mitigé, l'enseignement de la technologie. Alors que les 4^e et 3^e technologiques ont quasiment disparu des collèges, les « groupes de nouvelles technologies appliquées » devaient, selon la circulaire, favoriser « le développement de l'intelligence concrète des élèves ». Sur ce point, les nouvelles consignes restent assez évasives. La seule recommandation consiste à « rendre ces groupes accessibles au plus grand nombre ». Par ailleurs, les nouveaux textes sur la discipline et les sanctions, destinés à lutter contre la violence scolaire – objectif inscrit dans les quarante mesures –, ne sont sortis qu'au début juillet, alors qu'ils avaient été examinés par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 9 mars.

En revanche, quelques nouvelles mesures sont mises en place : l'heure de vie de classe, le journal du collégien, les nouveaux bulletins scolaires et, dans une moindre mesure, les ateliers-lecture, censés inciter les enseignants de toutes disci-

plines à animer une demi-heure de lecture par semaine. Le tutorat serait effectif dans près d'un établissement sur deux ; l'inspection générale regrette toutefois que les professeurs s'impliquent peu dans ce processus. « Parfois, ce sont les élèves de 3^e qui deviennent les tuteurs d'élèves de 6^e », ont-ils constaté. Les mesures retenues sont le plus souvent une reprise à l'identique de dispositifs existants : liaison école-collège, rencontres parents-professeurs, différentes formes de soutien aux élèves en difficulté.

Paradoxalement, la bonne implantation de l'aide individualisée (dans près de 70 % des établissements) pose un problème de fond dans le traitement de l'échec scolaire, estiment les inspecteurs. Le choix de la remise à niveau au détriment de nouvelles pratiques pédagogiques (comme les travaux croisés) « prend le risque de mettre en difficulté des élèves que l'on souhaite aider », indique le rapport, précisant que « le soutien, pour être efficace, doit être confié à d'excellents enseignants, capables de reprendre les notions en les présentant autrement et en analysant l'origine des erreurs

commises par les élèves ». Or de telles approches semblent rares. « Mécanisme de la répétition, absence d'évaluation régulière ou d'évolution dans la composition des groupes d'aide, pratiques pédagogiques empiriques trop souvent sous la responsabilité d'enseignants non spécialistes » sont évoquées, pêle-mêle, par les inspecteurs. Un comble alors que, de l'école au lycée, le ministère privilégie depuis quelques années le soutien individualisé. La « dérive » observée par les inspecteurs au collège occulte le problème central qui serait « pédagogique ». L'appel à une remise en cause profonde des méthodes de travail des enseignants du collège est explicite. Celle-ci, selon l'inspection, devrait inclure une nouvelle répartition du service des professeurs, sujet qui n'est pas abordé dans la nouvelle circulaire.

QUESTION DE LA PERTINENCE

Les discussions qui s'amorcent devraient aussi s'interroger sur la pertinence du collège unique. « Les postures idéologiques adoptées depuis 1975, date de création du collège unique, doivent être revues », confie un proche de M. Lang. La « sortie »

de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, le 2 juin devant les parents d'élèves de la PEEP – « du collège unique, il faut retenir l'immense ambition humaniste, mais unique ne veut pas dire uniforme », avait-il déclaré –, a donné le signal d'une remise en cause de ce concept écorné. Depuis, M. Lang a respecté un silence prudent.

La seule piste évoquée par le ministre de l'éducation nationale pour aborder ce dossier complexe est le précédent que constitue le dispositif récemment annoncé pour l'école primaire. S'il voit le jour, le collège version Lang ne devrait donc pas échapper à la « reconnaissance de la diversité des intelligences », qu'il a défendue le 20 juin pour le premier degré. La réflexion devrait aussi porter sur le niveau d'orientation des collégiens, la création de passerelles entre les différentes voies de formation et l'organisation du collège en cycles. Les « idées structurantes » pourraient être discutées avec les organisations syndicales d'ici à la fin de l'été.

S. L. B.

Les élèves français s'ennuient

Les deux tiers des jeunes de 11 à 15 ans s'ennuient à l'école, selon la dernière enquête du Comité français d'éducation pour la santé, menée en 1998 auprès de 4 000 élèves des académies de Nancy et de Toulouse et intitulée « Les années collège ». A 11 ans, les enfants qui déclarent ne s'ennuyer que rarement ou jamais à l'école sont à peine majoritaires (51,2 %) ; à 15 ans, ils ne sont plus que 17,4 %. Ainsi, 48,5 % des jeunes de 11 ans disent aimer beaucoup l'école, contre 15,8 % des 15 ans. Absentéisme et stress sont le corollaire de cet état d'esprit. Entre 11 et 15 ans, les adeptes de l'école buissonnière triplent (11,5 % à 11 ans et 35,2 % à 15 ans) et la proportion d'élèves très stressés double (6,5 % à 11 ans, et 13,3 % à 15 ans). Les deux tiers des adolescents pensent que les enseignants sont prêts à les aider, mais seuls 47,6 % pensent qu'ils sont justes avec eux. Enfin, si les trois quarts des jeunes déclarent n'avoir jamais été victimes de violence dans leur établissement, 11,5 % y vivent dans un sentiment d'insécurité quasi permanent.

François Dubet et Marie Duru-Bellat, sociologues

« Les mécanismes de fabrication des inégalités sont renforcés par les pratiques scolaires »

« Faut-il enterrer le collège unique ainsi que la demande sociale le suggère de plus en plus fortement ?

F. D. – Non. Il ne faut pas renoncer au collège pour tous. Il faut instaurer une formation commune et obligatoire jusqu'à seize ans, en dépit de la demande sociale qui est ségrégative et sélective. Sinon, soit on revient en arrière en imposant la sélection et l'orientation dès la classe de 5^e soit on laisse s'installer un système libéral où la demande commande l'offre, c'est-à-dire qu'on laisse se poursuivre la dérégulation en cours aujourd'hui. Une autre position, souvent défendue par les enseignants, consiste à dire : on peut tenir cet idéal du collège unique, à condition d'obtenir des moyens supplémentaires. Or, les collèges ont des moyens et certains enseignants savent bien que s'ils n'y arrivent pas avec des classes de 24 élèves, ils n'y arriveraient pas non plus face à 18.

– Quels sont les éléments qui illustrent la faillite du collège unique ?

M. D.-B. – Tout d'abord, en terme de niveau, face à l'arrivée de la totalité d'une classe d'âge, le collège ne s'en est pas trop mal tiré. Mais, aujourd'hui, il est dans une situation ambiguë, tiraillé entre une mosaïque d'intérêts contradictoires. Formellement, on dit que l'offre scolaire est identique partout, or on laisse faire le contraire. Le thème de

l'hétérogénéité des collèges est en passe de devenir aussi prégnant que celui de l'hétérogénéité des élèves ; ce phénomène est le signe d'une perversion du système. Car les mécanismes extérieurs de fabrication des inégalités sont renforcés par les pratiques scolaires. Alors que les classes de niveau sont officiellement prohibées depuis la réforme Haby de 1975, seulement un quart des établissements constituent des classes relativement hétérogènes. La couverture des programmes est très inégale selon les collèges. La structure du corps enseignant constitue une autre source d'inégalités : dans certains collèges, 80 % des profs changent tous les ans.

F. D. – L'ouverture à tous du secondaire était un projet politique mais le collège est devenu une école de masse sans affirmer de nouvelles règles et une autre vocation scolaire. La logique du « petit lycée » l'a emporté sur celle de « l'école moyenne », débouchant sur une orientation par l'échec.

– Quelle alternative proposez-vous ?

M. D.-B. – Les établissements doivent obtenir davantage d'autonomie à condition qu'ils soient plus contrôlés. Par ailleurs, les enseignants doivent passer plus de temps dans les établissements, quitte à assurer moins d'heures d'enseignement. Surtout, il faut définir la culture commune, ce que tout

collégien doit savoir en quittant la scolarité obligatoire. Il n'y a aucune raison pour que les programmes soient conçus en fonction de la filière d'excellence du lycée général. Il faudrait les repenser, en y incluant des objectifs de socialisation, des disciplines nouvelles, une culture technologique...

F. D. – Le renoncement n'est pas dans la définition d'un SMIC culturel mais dans la tranquillité avec laquelle on accepte que tant d'élèves soient dépassés par les programmes actuels. Ce n'est pas parce que 50 % des collégiens seront ouvriers ou employés qu'ils doivent passer quatre ans au collège à ne rien apprendre et à être humiliés. Définir le minimum que chacun devrait atteindre ne freine pas les bons élèves. Certains pays, tels que la Finlande, parviennent à donner une culture commune, sans sélection, à tous leurs jeunes jusqu'à seize ans. Pourquoi pas la France ?

– La culture commune n'est-elle pas contradictoire avec l'idée en vogue qui défend « la reconnaissance des intelligences » et « l'individualisation » des parcours ?

F. D. – Sur le plan pédagogique, nous avons une approche très libérale. Nous estimons que ce n'est pas à l'Etat d'imposer une pédagogie ; en revanche c'est à l'Etat de s'assurer que la pédagogie employée produit de bons résultats, en fonction d'un objectif commun

défini. Aussi, nous ne sommes pas contre des méthodes pédagogiques et des rythmes d'apprentissage diversifiés. L'institution ne pouvant pas reconnaître la diversité des différences individuelles, celles-ci seront fatalement agrégées dans des différences collectives qui ne peuvent être que des différences sociales, aboutissant à la construction d'une école à plusieurs vitesses.

– En quoi le choix du collège unique demeure-t-il un choix politique ?

F. D. – Si les politiques ne s'en saisissent pas, les intérêts sociaux dominants prendront le dessus et, tout en maintenant un décor d'universalisme, on ira vers la dérégulation. Une volonté politique forte s'impose, d'autant que l'école reste un des rares domaines où l'Etat a des marges de manœuvre. Par ailleurs, il faut sortir des discussions internes à l'institution, faire entendre aux syndicats que l'école appartient à la nation. En ce sens, un débat au Parlement aurait une fonction symbolique forte. »

Propos recueillis par Stéphanie Le Bars

★ *L'Hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique, François Dubet et Marie Duru-Bellat. Editions du Seuil. A paraître le 1^{er} septembre.*

Avec près d'un demi-million de nouveaux diplômés, le bac 2000 améliore ses records

LA FRANCE métropolitaine compte, depuis quelques jours, près d'un demi-million de nouveaux bacheliers. Avec 498 930 candidats admis et un taux de réussite record de 79,5 % selon les résultats provisoires publiés, jeudi 13 juillet, par le ministère de l'éducation nationale, la cuvée 2000 du baccalauréat atteint un niveau exceptionnel. Alors que la session 1999 avait marqué le pas – avec 78,3 % de réussite – après une hausse continue depuis le début des années 90, les résultats enregistrés à l'issue du deuxième groupe d'épreuves dépassent le dernier re-

cord de 1998 (79,1 % de réussite). Le bilan du bac 2000 peut ainsi se résumer en deux chiffres : 6 000 candidats de plus et 12 400 bacheliers supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Toutes les filières enregistrent une hausse, mais c'est le baccalauréat général qui obtient les meilleurs résultats. Les taux de réussite dans les séries scientifique (S) et littéraire (L) dépassent les 80 %. Seule la série économique (ES) accuse une baisse de 1,7 point, pour s'établir à 78,1 % de réussite. Avec 132 743 admis, le bac S demeure la série la plus im-

portante. Les 7 680 bacheliers scientifiques supplémentaires vont pouvoir regonfler les effectifs des filières scientifiques universitaires qui étaient en perte de vitesse ces dernières années. Ainsi, alors que le bac général a enregistré une diminution des candidatures (1 200 de moins qu'en 1999), il affiche près de 4 000 lauréats supplémentaires grâce à son taux de succès très élevé.

PROGRÈS DU SECTEUR INDUSTRIEL

Pour le baccalauréat technologique (79,3 % de réussite), c'est toujours le secteur tertiaire qui obtient les meilleurs résultats, malgré un léger repli de 0,5 point, mais le secteur industriel, avec 77 % de succès, progresse de 2,6 points par rapport à 1999. Au total, près de 4 000 diplômés supplémentaires ont été délivrés dans la filière technologique. Quant au bac professionnel, qui accueille chaque année davantage de candidats, il enregistre lui aussi une progression sensible, avec un taux de réussite de 79 % et une pointe à 83,3 % dans le domaine agricole. Si le domaine des services est toujours en tête (79,2 % de succès), celui de la production affiche une progression sensible.

Globalement, cette session compte 52,6 % de bacheliers gén-

Un taux moyen de réussite de 79,5 %					
SESSION DE JUIN 2000*, FRANCE MÉTROPOLITAINE				RAPPEL 1999	
	Présentés	Admis	Taux de réussite	Présentés	Taux de Variation
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	328 889	262 595	79,8 %	330 067	+ 1,4 %
• Série S	164 457	132 743	80,7 %	161 979	+ 3,5 %
• Série ES	93 319	72 921	78,1 %	92 145	- 1,7 %
• Série L	71 113	56 931	80,1 %	75 943	+ 0,9 %
BACCALAURÉAT TECHNO.	186 716	148 061	79,3 %	183 596	+ 0,7 %
• Industriel	54 885	42 227	77,0 %	55 594	+ 2,6 %
• Tertiaire	124 259	100 038	80,5 %	120 716	- 0,5 %
• STAE (environnement)	6 884	5 194	75,7 %	6 562	+ 5,6 %
• STPA (agroalimentaire)	728	602	82,7 %	724	+ 12,4 %
BACCALAURÉAT PRO.	111 796	88 274	79,0 %	107 742	+ 1,4 %
• Industriel	44 066	34 274	77,8 %	42 234	+ 2,2 %
• Tertiaire	59 456	47 107	79,2 %	57 856	+ 0,4 %
• Production agricole	8 274	6 893	83,3 %	7 652	+ 3,7 %
TOTAL	627 401	498 930	79,5 %		

raux, 29,6 % de bacheliers technologiques et 17,7 % de bacheliers professionnels. La proportion d'une génération qui obtient le diplôme a elle aussi repris sa progression et atteint, avec 62 % (contre 59 % en 1995 et 40 % en 1990), son meilleur niveau.

Presque toutes les académies voient leurs résultats progresser.

Treize d'entre elles pour le bac général et douze pour le bac technologique dépassent les 80 % de réussite. Au tableau d'honneur, l'académie de Rennes arrive en tête comme d'habitude, avec 86,3 % de succès au bac général et 86,4 % au bac technologique, alors que Créteil est lanterne rouge. Dans le peloton de tête, on retrouve Grenoble, Stras-

bourg, Nantes et Toulouse. Au bac général, c'est l'académie de Corse qui enregistre la plus forte progression en passant de 71,1 % de réussite en 1999 à 77,8 % cette année.

QUEUE DE PELOTON

L'écart entre la moins bonne et la meilleure des académies est de 15 points pour les séries générales (de 71,9 % pour Créteil à 86,3 % pour Rennes) comme pour les séries technologiques (de 71 % pour Créteil à 86,4 % pour Rennes). Paris se situe plutôt en queue de peloton, avec un taux de réussite de 77,5 % au bac général (en hausse de 2,6 points) et l'un des moins bons résultats au bac technologique (73 % contre 76,5 % en 1999).

Reste à savoir désormais comment vont se répartir ces nouveaux bacheliers dans les différents secteurs de l'enseignement supérieur. Au regard des vœux formulés sur le système télématique Ravel par les lycéens d'Ile-de-France, l'engouement semble persistant pour les filières arts, communication, psychologie, sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et administration économique et sociale (AES), au détriment des lettres.

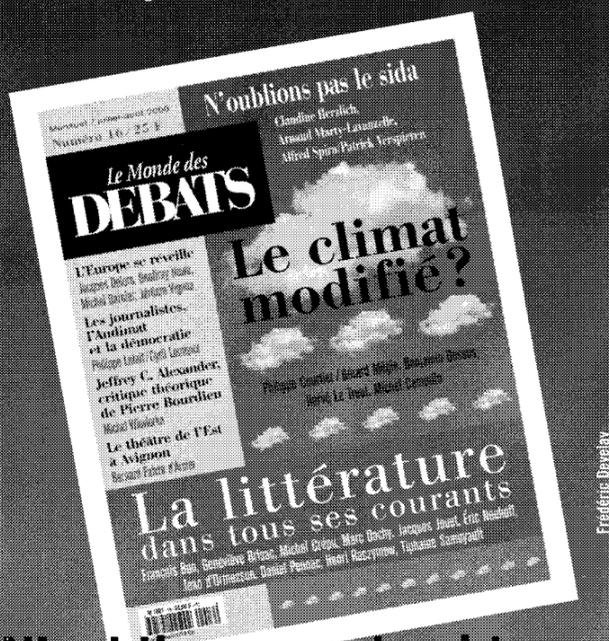
Sandrine Blanchard

Le Monde des DEBATS

ÉTÉ 2000

Spécial Littérature

François Bon, Geneviève Brisac,
Michel Crépu, Marc Dachy,
Jacques Jouet, Éric Neuhoff,
Jean d'Ormesson, Daniel Pennac,
Henri Raczymow,
Tiphaine Samoyault



N'oublions pas le sida
Claudine Herzlich, Arnaud Marty-Lavauzelle,
Alfred Spira/Patrick Verspieren

L'Europe se réveille
Jacques Delors, Geoffrey Howe,
Michel Barnier, Jérôme Vignon

Jeffrey Alexander, critique théorique de P. Bourdieu
Michel Wieviorka

Les journalistes, l'Audimat et la démocratie
Philippe Lefait/Cyril Lemieux

Le climat modifié
Philippe Courtier/Gérard Mégie,
Benjamin Dessus, Hervé Le Treut

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: **Le Monde des Débats Service Abonnements**
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____ Date et signature : _____

Les juges annoncent pour la fin de l'année la clôture de l'enquête sur l'affaire Elf

Plusieurs dossiers, dont celui de la raffinerie de Leuna, restent ouverts

Les juges Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke ont indiqué, dans un courrier daté du 18 avril et adressé à l'ensemble des

mis en examen, qu'ils envisagent de « clôturer l'instruction à la fin de l'année 2000 » sur de nombreux volets de « l'affaire Elf ». Ouverte de-

puis 1994, l'enquête vise notamment « l'enrichissement personnel » d'anciens dirigeants d'Elf, dont l'ex-PDG Loïk Le Floch-Prigent

OUVERTE le 18 avril 1994, l'enquête sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine entre 1989 et 1993 pourrait être partiellement achevée « à la fin de l'année 2000 ». Cette perspective a été officiellement annoncée par les juges d'instruction Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke, dans un courrier adressé le 5 juillet à l'ensemble des protagonistes de « l'affaire Elf ». Soulignant « l'importance en volume du dossier », devenu tentaculaire au fil des découvertes, les magistrats ont établi, pour la première fois, un inventaire des volets de l'instruction qu'ils considèrent entièrement traités ou en voie de l'être.

Outre « l'ensemble des aides ac-

cordées à Maurice Bidermann et à ses sociétés », qui avaient constitué le point de départ de l'enquête, la liste inclut notamment « les prélèvements et avantages personnels indus » attribués à l'ancien PDG du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent, du financement de l'achat de sa propriété en Normandie aux « avantages consentis à son [ancienne] épouse pendant la vie commune et lors du divorce » (lire ci-dessous). Les juges mentionnent aussi « les opérations immobilières ayant servi au déguisement occulte de fonds » et l'« enrichissement personnel » d'anciens dirigeants de la compagnie, citant M. Le Floch-Prigent ; l'ancien directeur du raffinage, Alain Guillon ; l'ancien dirigeant d'Elf-Antar, Roger Aiello ; l'ex-di-

recteur du patrimoine immobilier, Jean-François Pagès ; le « Monsieur Afrique » du groupe, André Tarallo, et, bien sûr, celui qui était le bras droit de M. Le Floch-Prigent, l'introuvable Alfred Sirven, soupçonné d'avoir organisé, via une galaxie de comptes bancaires en Suisse et au Liechtenstein, le détournement de quelque 2 milliards de francs.

« COMMISSIONS INDUES »

Au chapitre des « opérations pétrolières ayant donné lieu au déguisement de commissions indues », les juges n'ont pas mentionné le rachat de la raffinerie allemande de Leuna, qui occasionna en 1992 le versement occulte de 300 millions de francs dont la destination n'est que partiellement établie, ni

celui de la compagnie espagnole Ertoil, en 1991, sur laquelle les investigations sont peu avancées. En revanche, l'acquisition d'Oxy Petroleum et la tentative d'implantation d'Elf au Venezuela sont inscrites parmi les dossiers à refermer, de même que le rachat de la Compagnie pétrolière de l'Ouest, qui avait donné lieu, en 1992, au versement de dessous-table estimés à plus de 100 millions de francs. L'ancien dirigeant de cette compagnie, Bernard Tardy, a été mis en examen le 4 juillet, rejoignant la cohorte des suspects de « l'affaire Elf », que les juges affirment vouloir traduire devant le tribunal dans un « délai raisonnable ».

Hervé Gattegno

A Zurich, en 1996, le « feu vert » ambigu d'un ancien bâtonnier

L'ÉPISEME est ancien, mais il éclaire la genèse de l'affaire Elf. Au début de 1996, alors que l'enquête de la juge d'instruction Eva Joly entraînait dans des zones brûlantes, quatre avocats – deux Français et deux Suisses –, ont organisé, entre Paris et Zurich, une transaction financière dont le montant (19 millions de francs) fut versé sur un compte suisse au profit de l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, Fatima Belaid. La contrepartie de cette manne était le transfert, entre les mains de l'ancien PDG d'Elf, des titres de propriété d'un appartement à Londres, jusqu'alors détenus par M^{me} Belaid sous couvert d'une société-écran panaméenne. Le camouflage dissimulait un secret : l'appartement avait été acheté pour l'ex-M^{me} Le Floch-Prigent au moment du divorce, mais payé avec les fonds du groupe pétrolier. Aussi les fameux titres, qui pouvaient attester le détournement, étaient-ils l'objet d'actives recherches judiciaires. De sorte que l'échange effectué paraît au moins avoir servi à tromper les enquêteurs.

LE DIVORCE DES LE FLOCH

Quatre ans plus tard, les investigations menées en Suisse accréditent ce soupçon et soulignent l'ambiguïté de l'intervention de l'avocat de Fatima Belaid, l'ancien bâtonnier de Paris Guy Danet. Recueillies à Genève par le juge Paul Perraudin, les dépositions des deux avocats suisses qui participèrent à cette négociation ont confirmé le rôle prépondérant de M^{me} Danet. Devançant les questions, ce dernier a adressé aux magistrats français, le 29 mai, un courrier dans lequel il résume son intervention à la seule « mise en place » des « modalités pratiques du versement ». Le

transfert des 19 millions, ajoute-t-il, « n'a jamais été conditionné à autre chose que la simple restitution des titres de propriété de l'appartement de Londres », écartant de lui-même l'hypothèse d'un « chantage » de l'ex-M^{me} Le Floch-Prigent sur son ancien époux. Devant le conseil de l'ordre des avocats parisiens – où il est chargé de la déontologie –, il avait déjà affirmé, le 5 octobre, après la parution d'un article du Monde relatant ces faits, avoir été « totalement étranger à tous les instruments de paiement de la somme prévue ».

L'arrangement avait été conclu lors d'une réunion tenue à Zurich, le 14 février 1996, au cabinet de l'avocat Hans Hüsey. Celui-ci représentait, avec Guy Danet, les intérêts de M^{me} Belaid. Face à eux, l'avocat d'affaires parisien Jean-Marie Deguelde, présenté comme « l'avocat de M. Le Floch-Prigent », et son correspondant suisse, Alexandre Montavon. L'ordre du jour était d'apparence banale : le règlement du divorce des époux Le Floch-Prigent. Invoquant une promesse de son ex-mari lors de leur séparation, en 1991, mais non exécutée depuis lors, M^{me} Belaid réclamait 15 millions de francs, augmentés de 4 millions d'intérêts de retard. Selon les notes prises ce jour-là par M^{me} Hüsey, la réunion s'était conclue sur l'engagement que « l'ex-mari arrange comme solde du compte-divorce le paiement de 19 millions de francs en forme de chèques bancaires » en échange du « transfert » des titres. Une partie des fonds devait être encaissée aussitôt ; le reste après « le feu vert de l'ancien bâtonnier », a témoigné M^{me} Hüsey.

Sollicité par M^{me} Deguelde pour « sécuriser » le montage et pour récupérer les documents de l'appar-

tement, le second avocat suisse, Alexandre Montavon, a affirmé que « le prix de la transaction avait été conventionnellement arrêté entre M^{me} Danet et M^{me} Deguelde » et qu'il incombait à l'ancien bâtonnier de donner son « feu vert » à l'échange. En précisant : « Si des chèques étaient émis, cela signifiait forcément que M^{me} Danet et M^{me} Deguelde en avaient convenu ».

19 MILLIONS EN TROIS CHÈQUES

Deux jours après la réunion, trois chèques furent émis, au débit de l'un des comptes suisses de l'ancien bras droit de M. Le Floch-Prigent, Alfred Sirven, qui gardait la haute main sur les millions détournés des caisses d'Elf. Les deux premiers chèques – d'un montant total de 12 millions de francs – furent encaissés le 20 février 1996 par M^{me} Hüsey et transférés sur le compte d'une fondation au Liechtenstein, créée à cette fin depuis 1993. Ce détail corrobore la version de l'ex-M^{me} Le Floch-Prigent sur un point : elle escomptait bien, dès 1993, recevoir d'importantes sommes, qu'elle a toujours décrites comme une forme de « prestation compensatoire » après son divorce. Reste le solde, égal à 7 millions de francs : il fut encaissé le 17 avril 1996 – « date à laquelle M^{me} Danet [avait] formellement donné son feu vert », a indiqué M^{me} Montavon.

« Le versement sous forme de plusieurs chèques (...) était sans incidence », assure l'ancien bâtonnier dans sa lettre adressée aux juges. Mais il ne précise pas quels critères présidaient à l'émission de son « feu vert ». Or le rapprochement des dates avec la chronologie de l'affaire Elf suscite le doute. Car entre la réunion de Zurich, le 14 février, et l'encaissement du trois-

sième chèque, le 17 avril, Fatima Belaid avait dû s'expliquer deux fois sur l'acquisition mystérieuse de sa résidence londonienne : elle avait d'abord été questionnée par la police (le 25 mars), puis par M^{me} Joly (le 10 avril) – en présence de M^{me} Danet. Après avoir soutenu, devant les policiers, que l'appartement avait été « mis à sa disposition » par l'industriel Maurice Bidermann, ami et partenaire d'affaires de M. Le Floch-Prigent, elle avait fini par admettre qu'il lui avait été offert dans le cadre du divorce, assurant à la juge que l'idée en revenait à M. Bidermann et qu'elle ignorait en tout cas comment le prix en avait été acquitté. Il n'était alors nullement question du sulfureux M. Sirven, ni des fonds d'Elf-Aquitaine, encore moins d'une promesse de 15 millions de francs...

Songeant que le silence de l'ex-M^{me} Le Floch-Prigent sur ses points cruciaux aurait pu, lui aussi, servir de monnaie d'échange, le juge Perraudin a demandé aux avocats, en termes diplomatiques, si le « feu vert » de M^{me} Danet ne pouvait avoir été subordonné « à une cause distincte de la transaction » sur les fameux titres. « Cela peut se comprendre ainsi, a répondu M^{me} Montavon, mais je n'ai jamais eu connaissance d'une autre cause. » L'avocat suisse s'est néanmoins souvenu de sa réticence face aux conditions d'une transaction dans laquelle les conseils de M^{me} Belaid disposaient à la fois de la maîtrise des titres et de celle des fonds. « Je me suis fié à la personnalité de M^{me} Danet et à la confiance que je savais pouvoir lui accorder, a-t-il conclu. M^{me} Danet pouvait ainsi tout décider. »

H. G.

Dix mois avec sursis requis contre un surveillant de prison pour « non-assistance » à détenu en danger

LILLE
de notre correspondante

Dix mois de prison avec sursis ont été requis, jeudi 13 juillet, par le parquet du tribunal correctionnel de Douai (Nord) contre Ben-Driss Lebadder, un surveillant de prison de la maison d'arrêt de Douai, soupçonné de n'être pas intervenu lors du passage à tabac d'un détenu dans une cour de promenade de la prison en 1998 (Le Monde du 9 mars). Mis en examen début janvier, pour « non-assistance à personne en danger », cet homme de quarante-quatre ans, fonctionnaire pénitentiaire depuis vingt-deux ans, soutenu par de nombreux collègues présents à l'audience, comparaisait au côté de quatre des six auteurs de l'agression poursuivis pour « violences en réunion avec préméditation ». A leur rencontre, des peines de six mois à un an ferme ont été demandées.

Le 3 juin 1998, Eric, un détenu considéré comme un « pointeur », – un délinquant sexuel – descendu en promenade, est pris à partie par le reste du groupe.

Pendant plus d'une heure, il encaissera des coups de poings et de pieds dans le visage et le corps et subira différentes humiliations : baisser son pantalon, faire des pompes, se mettre à genoux. Présent dans sa guérite, le gardien n'intervient pas, ni n'avertit sa hiérarchie.

Devant le tribunal, aucun des prévenus n'a nié les faits. Considéré comme l'instigateur de l'agression, Melchior, vingt-trois ans, reconnaît « avoir porté des coups », et tente de se justifier : « C'est comme ça en prison avec les violeurs ».

ANGLE MORT

Interrogé à son tour, le surveillant, confirme d'une voix blanche, avoir « vu le début d'une bagarre et fait un geste pour signifier que l'incident était clos ». Il n'a pas signalé l'incident dans un rapport. « C'est inutile. Il n'y a jamais de suite. » Les autres prévenus expliquent avoir interprété l'attitude passive du gardien comme « un encouragement à continuer ». En revanche, le gardien affirme

n'avoir pu voir la totalité des faits en raison d'un angle mort.

Tandis que les auteurs des coups cherchent à édulcorer les scènes de violence, l'avocat de la victime évoque une « opération de lynchage qui a duré plus d'une heure », rappelle les ecchymoses, les trois côtes cassées, la souffrance physique et morale.

« Le surveillant a oublié le sens essentiel de sa mission », considère Anne Auclair-Rabinovitch pour le ministère public, après avoir rappelé que « le tribunal n'est pas là pour faire le procès du système pénitentiaire ». Avocat de deux des jeunes agresseurs, Jean-Jacques Deswarte dénonce « les dysfonctionnements des maisons d'arrêt, qui ont leurs propres règles et leurs lois ». Pour sa part, Guy Dragon, avocat du surveillant, plaide la relaxe pour un homme, « toujours très bien noté par sa hiérarchie, et dont la seule erreur est d'avoir sous-évalué ce jour-là le danger ».

Jugement le 31 août.

Nadia Lemaire

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE** : la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales (CIVI) du tribunal de grande instance de Mâcon a accordé, jeudi 13 juillet, 600 000 francs de réparation à une victime indirecte de l'amiante. Odette Degrange, 58 ans, souffre d'un mésothéliome qu'elle affirme avoir contracté après avoir lavé à la main pendant 17 ans, les bleus de travail de son mari, salarié de l'usine Eternit de Vitry-en-Charolais (Saône-et-Loire). Ce dernier souffre lui-même de déficits respiratoires.

■ **JUSTICE** : un avocat fiscaliste parisien a été mis en examen et écroué, mercredi 5 juillet, dans une affaire de blanchiment d'argent. M^{me} Allain Guillou, poursuivie pour « abus de confiance » et « blanchiment aggravé », assurait la défense d'Henri Benhamou, un commerçant du quartier parisien du Sentier, incarcéré depuis près de huit mois dans une affaire de blanchiment avec le Maroc.

■ **GUYANE** : le meurtrier présumé du militant anti-colonialiste Michel Kapel a été arrêté dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 juillet dans la commune de Roura (Le Monde du 13 juillet). L'homme, un ressortissant brésilien, a reconnu les faits, selon la police.



En poussant la porte d'oc

POUR entrer dans la France d'oc, vers Saint-Eloy-d'Allier, le temps se met à l'orage : ciel plombé, atmosphère lourde, nuages qui crèvent brutalement en averse violentes, histoire de rafraîchir cette campagne plus vallonnée, plus boisée, plus fermée, où rien ne semble avoir changé ici depuis un demi-siècle. Le village de Treignat, 500 habitants, pourrait être le double de celui de *Jour de fête*, le film de Jacques Tati : vaste place où l'on trouve la mairie-école et une église en deux morceaux, une gare, un lavoir, un stade herbu, un café, une pharmacie et quelques commerces.

Le logement du maire, Michel Bouchauveau, un bonnetier ambulant à la retraite, est exactement situé en face du bâtiment municipal. L'homme est massif. Il me fait faire le tour de sa commune, lentement, comme on fait le tour de sa propriété. On va féliciter un jeune agriculteur dont la femme vient d'accoucher d'un premier enfant ; il me montre l'étang communal, le camping municipal et les 200 châtaigniers qu'il a fait planter, « bien avant la méridienne verte ». Le grand pique-nique du 14 juillet est une occasion qu'il a immédiatement saisie – envois de montgolfières, départ d'un rallye national de VTT, banquet géant –, les jeunes agriculteurs ont prévu de faire rôtir un boeuf entier (400 kilos de viande). « Il faut remuer ce pays qui s'endort. » Et se désertifie.

Il y a vingt ans, Treignat comptait 60 agriculteurs, il en reste 32. La poste doit fermer – pour la gare, c'est déjà fait. Michel Bouchauveau doit se battre pour maintenir l'ouverture de son école ; l'unique bistrot est un rescapé – « dans ma jeunesse, il y en avait treize ». Il se souvient que dans les années 50, « on s'entassait dans la voiture du médecin et dans la camionnette de [son] père pour aller au cinéma à Montluçon. Aujourd'hui, les gens ne sortent plus guère de chez eux ». Son ancien métier lui a fait voir un peu de pays, il l'exerçait avec un camion de 10 mètres de long : « Maintenant, les grandes surfaces tuent les foires. » L'immobilisme de Treignat est une illusion.

Le ciel, lui, ne change pas : il est toujours aussi menaçant. Les orages ont détrempé les chemins de terre et m'obligent à suivre le goudron des petites départementales qui mènent à Lussat, dans la Creuse, non sans être passé devant l'aéroport de Guéret-Montluçon, en pleine campagne, aussi insolite que l'usine atomique du professeur Tournesol en Syldavie. Vu de haut, avec ses haies et ses troupeaux de bovins, le paysage ressemble à un gigantesque damier vert piqueté de blanc (les charolaises) ou de roux (les limousines). Le pialement des buses en train de chasser et, dans les villages, les aboiements frénétiques des chiens sont les seuls bruits qui m'accompagnent. A 2 kilomètres de Mainsat, je croise mon premier piéton depuis Dunkerque : il a une chevelure rousse, porte une chemise jaune et une cravate noire.

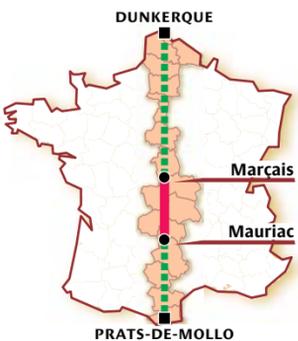
Le gîte de Brigitte Baudère est un peu à l'écart de cette petite ville. Elle vit là depuis deux décennies, avec son mari et sa fille de dix ans. D'origine normande, elle travaille à la Ddass, pour laquelle elle couvre l'est du département ; lui, Creusois pur souche, est employé par une association montée par des élus locaux et qui fonctionne comme une agence de développement local. Il y a cinq ans, ils ont ouvert deux chambres d'hôte, « pour avoir un complément de revenus, mais aussi pour les contacts ». Car la Creuse est l'un des départements les moins peuplés de France. « C'est un vieux pays d'émigration, dit Brigitte Baudère. Les maçons de la Creuse ont essaimé dans toutes les grandes villes. Et on peut se demander si ceux qui sont restés ne sont pas des culs-de-plomb. » Elle voit le département comme une série d'alcôves avec le village à mi-pente de la vallée, les pâturages plus bas et les bois, plus haut sur les collines.

« Si le monde paysan reste essentiel, la composition de la population est en train de changer : les néoruraux sont de plus en plus nombreux, et il faut désormais compter avec eux au moment des élections municipales. Ce

Villages à la Jacques Tati de « Jour de fête », robe des charolaises et des limousines,

le voyage se poursuit à travers la Creuse et la Corrèze jusqu'à la vallée de la Dordogne, qui ressemble

à s'y méprendre aux courbes du Mékong. Événement : notre marcheur en a croisé un autre, son premier depuis Dunkerque



sont eux qui sont d'abord montés au créneau pour empêcher que des déchets nucléaires ne soient stockés sur la commune de Crocq », raconte Brigitte Baudère. Le gros des bataillons s'est installé depuis moins de douze ans. Ces nouveaux venus, tentés par une vie moins chère et plus calme, exercent des professions – du réparateur de meubles anciens au chasseur de têtes – qui leur permettent de travailler à domicile avec des moyens de communication informatisés. Tout en bas de l'échelle, on trouve quelques RMistes, franciliens d'habitude, descendus dans la Creuse sur les conseils d'un ami ou d'un parent, avec l'espoir de vivre de peu. « Le piège se referme trop souvent sur ces malheureux, souvent malades, physiquement

ou psychologiquement, qui se retrouvent avec 2 500 francs pour vivre, sans moyens pour se déplacer, le téléphone coupé, dans une solitude complète. »

Après Crocq la médiévale, enjeu de la bataille « antinucléaire », je retrouve Alain Faurioux, face à l'étang de Méouze, où les grenouilles donnent un formidable concert. Il habite à Flayat une vaste maison qu'il partage avec sa mère, sa sœur et son beau-frère. En face, un grand calicot pend sur la porte d'une grange : « Non au nucléaire ! » Ce célibataire de cinquante-quatre ans est un enfant du pays, où son père et son grand-père étaient boulangers. Lui, il a déserté le pètrin pour enseigner la sociologie à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Avec une certaine mauvaise

conscience. En 1989, il a créé une association, Pays sage, « pour participer au développement local. Mes racines sont très fortes, et je voulais faire quelque chose pour ce coin de terre où j'avais tous mes souvenirs d'enfance ». L'association, dont l'activité couvre une vingtaine de communes autour de Flayat, a été très présente dans la guérilla antinucléaire menée autour de Crocq. Alain Faurioux a animé quantité de réunions, lancé des débats, fait circuler des pétitions (« 36 000 signatures en deux mois »), publié et diffusé des tracts : « La mobilisation est totale, 95 % de la population est hostile au projet. Les jeunes agriculteurs font un effort considérable pour promouvoir leurs produits, nous militons pour que s'installent ici de nouveaux habitants, nous nous battons pour attirer un nouveau tourisme fondé sur la qualité de la vie. »

La principale préoccupation de Pays sage tourne effectivement autour d'un néotourisme rural : balisage et entretien de sentiers, organisation de randonnées à thèmes, éditions de brochures et création de manifestations comme la Fête des chemins, transposition du théâtre de rue à la campagne : « Le spectacle, élaboré collectivement mais monté et joué par des professionnels, est donné le long des chemins. Il ne s'agit pas de ruminer un folklore figé. On parle aussi de souffrance, de violence, de guerre. Notre pays n'en a pas été avare. » Son public ? Toutes les composantes de la Creuse, mais surtout les touristes, amateurs de gîtes ruraux, les propriétaires de résidences secondaires, les retraités – souvent anglais ou hollandais – et ces fameux néoruraux, dont il admet qu'« ils sont accueillis avec la réserve des gens d'ici ».

EN route vers Ussel, fief corrézien de Jacques Chirac, le chemin se complique d'une course d'obstacles : dans certains secteurs, il faut franchir les troncs abattus par la tempête de décembre. Ce n'est pas une sinécure avec un sac sur le dos. Ailleurs, les sentiers sont carrément impraticables. Dans ce paysage de moyenne montagne, des forêts entières sont concassées. Le panorama le plus dramatique est

donné par les sapins, qui ne sont pas déracinés mais brisés à différentes hauteurs, vrillés, fendus et comme criblés par une mitraille invisible.

Expert forestier, Yves Coudert vit à Saint-Pardoux-le-Vieux, près d'Ussel, dans une belle ferme perdue au milieu d'un massif de résineux. Ou plutôt, ce qu'il en reste : tous ses capitaux sont investis dans 150 hectares de bois ; la moitié est par terre. Son fils Sylvestre, trente ans, exerce la même profession que son père. Comme son frère et sa femme. Il aligne quelques chiffres : 20 % de la forêt limousine est détruite, 15 millions de mètres cubes de bois sont par terre, soit sept ou huit années de production. « La tempête s'est produite à un moment où la forêt corrézienne – un tiers de résineux, deux tiers de feuillus – commençait à être exploitable », commente Sylvestre Coudert. C'est en effet dans les années 50

Le pialement des buses en train de chasser et, dans les villages, les aboiements frénétiques des chiens sont les seuls bruits qui m'accompagnent

que, à l'initiative de l'Etat, un reboisement a été entrepris sur des parcelles abandonnées par l'agriculture. La propriété est très morcelée – 4 hectares en moyenne, 5 % appartiennent à l'Etat ou à des collectivités territoriales. « Il n'y a pas de grande tradition forestière dans ce département. Et les gens ont vu en une nuit s'effondrer le travail de quarante ans. »

Dans la nuit qui tombe, masquant les plaies de la forêt, Sylvestre le bien nommé vitupère contre la myopie de l'Etat, qui a pourtant donné quelques moyens supplémentaires

aux forestiers : « Vous avez une boîte à outils, nous a dit Glavary, le ministre de l'Agriculture. Sans comprendre qu'il s'agissait d'un chantier d'importance nationale – comme la construction d'une autoroute. Est-ce qu'on construit une autoroute avec une boîte à outils ? »

AUssel, le libraire Gilles Pégoulier est dans un autre monde. Sa boutique est située place de la République, au centre de cette petite ville de granit, toute en longueur, sans beaucoup de personnalité. Quarante-cinq ans, carré, râblé, le cheveu en brosse, il a créé cette librairie de toutes pièces, la seule digne de ce nom à 30 kilomètres à la ronde. Il aime ce métier à cause des contacts avec les lecteurs et avec les auteurs, dont certains sont devenus des amis – François Dagognet ou Bernard Brigouleix... Il pourrait être le demi-frère de Denis Tillinac, même rondeur de la phrase, même conservatisme antilibéral, même méfiance de l'Europe et de « ces as d'Internet, ces surdoués de l'informatique, ces célébrités du quart d'heure ». Son fils, à peine vingt ans, est aux antipodes de ces préoccupations : c'est une sorte de coureur des bois athlétique, jamais aussi à l'aise qu'en forêt – « un bûcheron », dit son père. Quittant Ussel, j'aurais eu besoin de ses lumières. En dépit de la carte (ou à cause d'elle, l'édition est ancienne), je m'égare au milieu des arbres tombés, dans un bois aux sentiers qui bifurquent pour me retrouver en face d'une rocade autoroutière inconnue de l'Institut géographique national. Ce sont finalement deux arbres de la Méridienne, fraîchement plantés, qui me remettent sur le bon chemin, celui du Cantal.

Au belvédère de Serrandon, la vallée de la Dordogne est noyée sous la pluie. Le paysage émerge à peine de la brume. Des morceaux de nuages s'effilochent le long des pentes, la végétation – que l'on devine – semble luxuriante. Très bas, tout en bas, on distingue la courbe d'un fleuve. J'ai la curieuse impression d'être quelque part au Laos, dans la haute vallée du Mékong. Au fond de cette vertigineuse faille s'étale, en fait, le lac du barrage de l'Aigle. La pluie cesse tandis que j'escalade en soufflant son versant cantalou. Ici, la pierre des maisons, volcanique, est sombre, presque noire ; les toits sont recouverts de lourdes plaques de lauses. Toutes les nuances de vert se déploient dans ce paysage vallonné, boisé, peuplé de vaches la cloche au cou – les charolaises et les limousines sont remplacées par des salers, au pelage marron foncé avec de grandes cornes.

Mauriac, premier marché aux bestiaux d'Auvergne, est une petite sous-préfecture drapée dans l'austérité de sa robe volcanique. La basilique Notre-Dame-des-Miracles, le lycée Marmontel ou le palais de justice ont la même allure rugueuse de pierre ponce. En m'enfonçant dans la vallée de l'Auze, aussi déserte qu'une contrée amazonienne, je croise un berger allemand qui ne doit pas avoir la conscience tranquille – il file ventre à terre dès qu'il me voit. Jacques Lacarrière, traversant la France à pied il y a une trentaine d'années, redoutait l'agressivité des chiens de rencontre. Elle n'a sans doute pas diminué, mais « le meilleur ami de l'homme » est aujourd'hui bien souvent attaché ou cantonné derrière des grilles.

Je rencontre aussi mon deuxième piéton, une petite dame à fichu avec qui j'échange quelques propos météorologiques qui me semblent d'une extrême sophistication. Depuis Mauriac, je suis entré dans une espèce de no man's land sans repères très nets. L'ordre de mes étapes s'embrouille. Il faut dire que, en dépit de leurs noms magnifiques – Saint-Christophe-lès-Gorges, Saint-Martin-Cantalès, Saint-Paul-des-Landes ou Teissières-de-Cornet –, il est assez difficile de situer, a priori, ces villages sur une carte.

Emmanuel de Roux
Photo : Serge Picard pour « Le Monde »



Mauriac, premier marché aux bestiaux d'Auvergne, est une petite sous-préfecture drapée dans l'austérité de sa robe volcanique.

Prochain article :
1 300 kilomètres à pied,
ça use les souliers

Des remèdes à l'inégalité croissante des chances

par Michel Godet et Jean-Jacques Payan

EN 1950, il n'y avait que 5 % d'une génération qui accédait au baccalauréat, généralement les enfants issus des milieux les plus favorisés. Mais cette situation était finalement moins inégalitaire qu'aujourd'hui, car, à l'époque, les 95 % restants pouvaient progresser dans la vie en fonction de leurs performances réelles et prouvées sur le terrain, et par la formation continuée.

Les quelques milliers d'enfants d'origine modeste, souvent bourgeois, qui se retrouvaient au lycée, bénéficiaient à plein de l'ascenseur social : ils étaient mêlés à des enfants privilégiés et placés devant les meilleurs professeurs. Le nombre élevé d'élèves par classe (dans les années 60, il n'était pas rare d'en compter plus de 40 par classe) n'était pas un handicap pour le jeune lycéen plongé dans un autre univers : au contraire, interrogé guère plus d'une fois par an, en raison du nombre important d'élèves, il pouvait, le reste du temps, observer et s'adapter par mimétisme.

Les analyses comparatives de l'OCDE montrent que les performances des classes homogènes de 25 à 30 élèves sont meilleures que celles n'ayant que 15 à 20 élèves. Dans ce dernier cas, la tête de classe est numériquement trop faible pour tirer l'ensemble vers le haut et l'expression orale plus fréquente privilégie les élèves issus des milieux les plus favorisés. Il y a donc lieu de s'interroger sur le slogan récurrent des syndicats d'en-

seignants et de certaines associations de parents qui leur emboîtent le pas : diminuez les effectifs des classes et tout ira mieux ! Naturellement cela pose aussi la question des groupes de niveau et des passerelles. Ce qui est reconnu pour le sport devrait l'être pour l'école : ce qui compte, c'est de progresser par rapport à soi-même et l'on y parvient par l'effort et la confrontation avec des partenaires de niveau comparable.

Dans ce pays où, selon la formule du Collège de France, « un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démuné sont séparés à vie tels le noble et le roturier », il faut vraiment être sans parchemin pour prendre des risques et entreprendre

En survalorisant la formation initiale par rapport à la formation continuée on ne fait qu'accroître les inégalités sociales de départ. Les enfants d'ouvriers sont trois fois plus nombreux que les enfants de cadres en sixième ; en terminale, ils sont déjà trois fois moins nombreux, six fois moins en terminale scientifique (la voie d'excellence), dix fois moins dans les grandes écoles.

Les enseignants sont les pre-

miers bénéficiaires d'un tel système de reproduction sur elle-même de la classe sociale dominante, par méritocratie interposée. Ils profitent d'un véritable délit d'initiés. En effet, les jeunes dont au moins l'un des deux parents est enseignant représentent une proportion croissante (aujourd'hui plus de la moitié) des champions reçus dans quatre grandes écoles : l'X, Normale supérieure, Ecole centrale et HEC.

Cette situation est bien connue

depuis longtemps mais les élites ne font pas grand-chose pour la changer. On ne peut demander à la noblesse d'Etat d'organiser elle-même la « nuit du 4 août » de ses propres privilèges. Le système de formation générale est excellent pour ceux qui en sont les héritiers. Mais les champions olympiques de l'intelligence n'ont aucune raison de contester un système qui en fait ce qu'ils sont : des rentiers de la formation initiale.

Dans ce pays où, selon la formule du Collège de France, « un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démuné sont séparés à vie tels le noble et le roturier » (Rapport de 1985 au président de la République), il faut vraiment être sans parchemin pour prendre des risques et entreprendre. Selon l'Agence pour la création d'entreprise (APCE), en France, près de 40 % des créateurs sont des chômeurs et seul un quart des créateurs ont un niveau supérieur au bac. Au total, les diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles représenteraient moins de 5 % des créateurs !

Hélas, cette sélection des champions ne se fait pas sans casse sociale ! Les jeunes des milieux les moins favorisés, et notamment ceux issus de l'immigration, sont les premières victimes d'un système de sélection par l'échec. Trop souvent la violence à l'école n'est que le reflet du désespoir intérieur ressenti par ceux qui cumulent les handicaps et sont rejetés par les normes olympiques. Il est grand temps de rééquilibrer les finalités d'un système éducatif trop exclusivement orienté sur la sélection des champions et pas assez sur l'épanouissement des individus et la formation des citoyens.

Trop d'enfants sont aujourd'hui livrés à eux-mêmes dans des quartiers où les handicaps liés aux origines et au contexte familial se concentrent. Nous proposons de créer des bourses d'internat pour corriger les inégalités sociales sou-

vent renforcées et exacerbées par des concentrations excessives d'enfants en situation difficile (milieux défavorisés, familles éclatées ou déstructurées, échecs scolaires), comme c'est le cas dans ces banlieues qui explosent. Un enfant, qui a trois générations au chômage dans sa famille et/ou qui vit dans un quartier où 80 % des enfants sont issus de l'immigration, doit pouvoir trouver ailleurs de meilleures chances d'intégration dans la société française. Ces bourses devraient être attribuées non seulement en raison des critères sociaux, mais aussi en fonction des mérites scolaires.

L'investissement à faire ne devrait pas être considérable : la plupart des internats de province sont à moitié vides. Cette politique menée dans les années 60 au profit des enfants d'agriculteurs a été bénéfique. Il ne s'agirait que de la réactualiser pour les enfants des cités en difficulté. En réhabilitant l'internat dans son rôle d'ascenseur social, on pourrait aussi contribuer à corriger les fortes inégalités géographiques qui subsistent dans l'offre éducative des régions.

Nous suggérons aussi de donner les meilleurs professeurs aux élèves en difficulté. Il n'y a pas de fatalité : tous les directeurs de collège savent que la moins bonne des sixièmes peut devenir la meilleure des cinquièmes si on la confie aux meilleurs professeurs. A cette fin, il conviendrait de lier les promotions et les rémunérations des équipes d'enseignants aux conditions d'exercice de leur métier et à leurs performances en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la réussite des jeunes. Dans cette perspective, il faudrait donner aux chefs d'établissement une plus grande autonomie dans le recrutement (avec un droit de veto sur l'affectation des maîtres dans leur établissement) et la rémunération des professeurs.

Autre constat généralement occulté : les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changement technique rapide, ne seront pas nécessairement plus élevées en termes de savoirs mais certainement plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements. Il faudra aux chefs d'entreprise et à leurs collaborateurs une capacité d'apprendre à apprendre, une attitude ouverte au travail en équipe, un esprit de créativité et d'initiative, un souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire. Le tout pourrait être résumé par un seul mot : professionnalisme.

Malheureusement, la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que le savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience. Or, les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience de la vie que l'école ou l'université, et ils contribuent à privilégier les filières d'enseignement général au détriment de l'enseignement professionnel, que les pouvoirs

publics préfèrent aussi pour des raisons de coûts moindres. Cette évolution n'est pas fatale et dépend aussi des choix des parents et des jeunes : rien ne leur interdit de jouer gagnants avec l'alternance, qui concerne cinq fois plus de jeunes en Allemagne qu'en France.

Il faudra bien réhabiliter l'image, et le statut social et financier de certains métiers dévalorisés, mal rémunérés. Ce qui a été fait pour les éboueurs de la Ville de Paris pourrait l'être pour le bâtiment, les services de restauration, d'hôtellerie et les services de nettoyage. Au Danemark, les maçons sont aussi bien considérés et presque aussi bien payés que les médecins. Conclusion : on ne manque pas de maçons et l'on n'a pas trop de médecins !

Trois autres propositions :

- Instaurer des filières différenciées dans les collèges (classique, moderne et professionnelle) et placer la filière professionnelle sous la coresponsabilité pédagogique des entreprises et de l'éducation nationale. La formation en entreprise est le vecteur principal de l'acquisition du professionnalisme : il faut insérer pour former et pas seulement former pour insérer. On pourrait assurer l'excellence de chaque filière en ouvrant les grandes écoles aux meilleurs éléments de chaque filière. La pluralité des élites serait ainsi renforcée tant dans la nature de la formation que dans les origines sociales.

- Recruter des enseignants à temps plein et partiel avec expérience professionnelle, notamment des cadres et techniciens de plus de cinquante ans (quitte à aménager les systèmes de retraite en conséquence). Cela serait particulièrement justifié pour les disciplines techniques, la gestion et les langues. Autre avantage de ces recrutements de professionnels : assurer un renouvellement plus fréquent du corps et une meilleure adaptation des effectifs d'enseignants aux évolutions démographiques.

- Promouvoir l'alternance et l'apprentissage comme filière d'excellence (ce que permet la loi de 1987) et affecter 80 % de la taxe d'apprentissage à l'alternance, contre 20 % aujourd'hui. Il faudrait aussi appliquer vraiment les décrets d'application de la loi de juillet 1992, qui permet de valider, à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, les acquis professionnels. Le pari sera gagné lorsque les jeunes considéreront que la meilleure garantie pour l'emploi, c'est une formation supérieure par l'apprentissage et une validation des acquis tout au long de la vie.

Michel Godet est professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Jean-Jacques Payan est ancien directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'éducation nationale.

Les réalisateurs ont-ils tué le cinéma français ?

par Thomas Paris

Le cinéma français n'est pas en bonne santé ! Une prise de conscience est en train de s'opérer : les chiffres triomphants du nombre de films produits masquent une réalité moins glorieuse. Les films français marchent rarement en salle, s'exportent assez mal et quasiment pas sur le marché américain. Les grosses machines, sur lesquelles on compte pour tirer les chiffres à la hausse - comme *Le Cinquième Élément* -, sont souvent des coproductions internationales qui n'ont comme lien avec une improbable identité culturelle française que la nationalité d'un réalisateur ou leur financement.

Des raisons invoquées, très peu remettent en cause la qualité de notre production : emprise des majors hollywoodiennes sur les distributeurs, attitude des médias favorable au cinéma d'outre-Atlantique, pouvoir des télédiffuseurs par rapport aux producteurs, hégémonie de la culture américaine, marché national beaucoup plus étroit que le marché américain. Seulement, nombre de ces arguments ont été relativisés par le succès de *La vie est belle*, film italien très éloigné des canons hollywoodiens et de surcroît quasi intraduisible, qui a réalisé 215 millions de dollars de recettes en salles, dont 57 aux Etats-Unis !

Peut-être la mauvaise santé du cinéma français tient-elle alors aussi à la qualité des œuvres produites. L'argument que je défends ici est que le système français enferme la création cinématographique dans un modèle qui restreint la qualité des œuvres et bride la créativité en donnant une importance démesurée dans le processus de création à une fonction particulière, la réalisation, et à une catégorie professionnelle particulière, les réalisateurs.

Sur la quarantaine de films d'initiative française agréés en 1999 et sortis en salles au premier semestre 2000, un tiers étaient imaginés, écrits et tournés par une même personne, la moitié étaient tournés à partir d'un scénario coécrit par le réalisateur, quatre seulement avaient un réalisateur distinct du scénariste et seuls trois étaient adaptés d'œuvres existantes. Ainsi, dans la pratique, les réalisateurs tourment rarement le scénario d'un autre et peu de jeunes créateurs parviennent à réaliser un premier film sans en avoir écrit le scénario et imaginé l'histoire. Le modèle en vigueur en France présuppose que le réalisateur est

l'auteur du film, ce qui se traduit aussi bien dans la perception des spectateurs, qui vont voir le film d'un réalisateur, que dans la conception même du film, qui donne une importance démesurée, par rapport aux autres métiers, à celui qui se verra de toute façon attribuer la paternité de l'œuvre.

Deux conséquences résultent de cette situation. Paradoxalement, l'importance de la fonction de réalisateur a réduit la réalisation à sa plus simple expression. En étant la fonction qui détermine l'auteur, elle a attiré à elle tous ceux qui avaient une part créative dans la valorisation des films : scénaristes, comme Cocteau ou Jaoui, acteurs, Gérard Depardieu entre autres.

Dès lors, tout ce qui faisait du

Pourquoi faudrait-il qu'une même personne possède toutes les qualités aussi variées que celles qu'il faut mettre en œuvre pour inventer une histoire, écrire des dialogues, imaginer des scènes, diriger des acteurs, manier une caméra ?

métier de réalisateur une technique et un art - la direction d'acteurs, la définition de plans, l'éclairage, la définition de mouvements de caméra - a été relégué au second plan dans la conception des films, au profit de la seule narration. Le pouvoir des réalisateurs a tué la réalisation et a restreint la qualité des œuvres.

Seconde conséquence : il est très difficile, pour qui n'a pas un nom déjà établi ou pour qui n'a pas accès au métier de réalisateur, avec son fonctionnement très corporatiste, de pouvoir écrire un scénario qui soit un jour tourné. L'omnipotence de la fonction de réalisateur bride la créativité.

Cette situation n'est pas forcément spécifique à la France. Mais elle est telle en France que, même lorsque l'on fait un film avec une réelle ambition commerciale, il reste enfermé dans ce modèle selon lequel un film ne peut être le film que d'un créateur. L'an dernier, tout le cinéma français était derrière *Astérix et Obélix contre César*, un projet ambitieux et réellement prometteur qui devait aller prouver à l'étranger la vitalité de notre industrie. L'enjeu avoué n'était donc pas artistique. Pourtant, le

film a été conçu sur le modèle du film d'auteur, avec, seul maître à bord, une même personne pour écrire le scénario et les dialogues, assurer la mise en scène et diriger les acteurs. Résultat : comparé à n'importe quelle machine hollywoodienne, le résultat est très médiocre sur le plan technique.

Ne prend-on pas le problème à l'envers ? Maintenir une diversité culturelle ? Certes. Mais le faire en octroyant le monopole de la créativité à une profession qui fonctionne sur un mode corporatiste n'est peut-être pas le meilleur moyen d'y parvenir. Pour qu'une culture s'exprime, il ne faut pas seulement protéger les personnes qui font des œuvres mais surtout donner la possibilité de s'exprimer à ceux qui en ressentent le

besoin ou la volonté. Pour que le cinéma soit une forme d'expression dont les auteurs puissent se saisir facilement, il faut d'abord - a été relégué au second plan dans la conception des films, au profit de la seule narration. Le pouvoir des réalisateurs a tué la réalisation et a restreint la qualité des œuvres.

Sur le plan purement quantitatif, le système de soutien au cinéma a fait ses preuves : la France peut se targuer d'avoir des structures de production susceptibles de produire 150 films par an. Mais il est néanmoins grand temps de le rénover pour qu'elles puissent produire plusieurs films, sur ces 150, qui soient compétitifs sur le plan international et qui véhiculent l'identité culturelle française au-delà de nos petits écrans.

Dans ce défi, les autorités de tutelle ont un rôle important à jouer, en repensant un système qui, bien plus que de protéger les auteurs, surprotège une catégorie professionnelle à laquelle il attribue le label « auteur ». La réalisation, avant d'être un art, est une technique à laquelle doivent être formés des techniciens professionnels. Mais le modèle français, modèle du cinéma d'auteur, favorise l'intégration de métiers pourtant très différents et se traduit par l'assimilation auteur-scénariste-réalisateur.

te-réalisateur. Cocteau s'en était accommodé, qui déclarait : « *L'auteur du film, c'est le réalisateur. C'est pourquoi j'ai voulu devenir réalisateur.* » De même, Agnès Jaoui, qui a montré un réel talent de scénariste et de dialoguiste, vient de franchir le pas.

Pour accéder à la reconnaissance suprême en France, il faut être réalisateur : *Un air de famille* était un film de Cédric Klapisch, *Le Goût des autres* sera un film de Jaoui. On peut avoir quelques regrets en imaginant ce qu'aurait été son film si elle avait collaboré avec un directeur d'acteurs comme Blier ou un réalisateur comme il y en a peu en France !

Pourquoi faudrait-il qu'une même personne possède toutes les qualités aussi variées que celles qu'il faut mettre en œuvre pour inventer une histoire, écrire des dialogues, imaginer des scènes, diriger des acteurs, manier une caméra ? Les cinéastes les plus reconnus au monde ont établi leur notoriété en créant des œuvres pour lesquelles ils s'appuyaient sur les compétences techniques ou artistiques d'autres. Tous les films de Kubrick sont des adaptations d'œuvres existantes ; Fellini s'entourait presque toujours d'un ou de plusieurs scénaristes ou coscénaristes. Tarkovski comme Kurosawa tournaient bon nombre de leurs films à partir de scénarios adaptés d'œuvres existantes, sur lesquels ils intervenaient au plus comme coscénaristes. Clint Eastwood n'intervenait que très rarement dans l'écriture de scénarios. A quelques exceptions près, les auteurs de cinéma les plus reconnus ne font pas du « cinéma d'auteur » !

Les producteurs ont eux aussi un rôle important à jouer en assumant enfin pleinement une fonction éditoriale, qui consiste non pas à faire confiance à des noms (Chabat, Depardieu...), mais à choisir des projets selon une ligne éditoriale rigoureuse, à détecter des talents, à parier sur eux, à les aider à améliorer leurs projets et, au final, à coller leur label sur les films produits. L'avènement du numérique devrait démocratiser la création de films. Aux véritables éditeurs de prendre leur place dans ce nouvel environnement qui pourra constituer enfin le terreau d'une réelle diversité culturelle.

Thomas Paris est chercheur au Centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique/CNRS.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA MOSQUÉE DE MARSEILLE

J'ai lu dans *Le Monde* du 21 juin (« France, le temps des grandes mosquées »), qu'à « *Marseille, le premier projet de construction d'une grande mosquée remonte à 1937...* ».

On doit au respect de la stricte chronologie de signaler qu'en 1916 et 1917, deux projets d'habitat pour les ouvriers « kabyles » (sic), qui étaient au nombre de 2 000 dans les Bouches-du-Rhône à la veille de la guerre, ont été conçus à la demande de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (CCIM).

Devant occuper un espace de 25 000 mètres carrés dans les quartiers nord de Marseille, le village du second projet, imaginé par l'architecte Jean Resplandy, l'un des concepteurs de l'Exposition coloniale de 1906, intégrait une grande mosquée, dessinée par le peintre orientaliste Etienne Dinet. Les circonstances de la guerre ont empêché sa réalisation.

Daniel Armogathe, Marseille (Bouches-du-Rhône).

L'EUROPE DE JEAN MONNET

Les éloges adressés par *Le Monde* du 28 juin au discours prononcé à Berlin par le président de la République étaient mérités. Il est cependant regrettable que n'ait pas été relevé le caractère scandaleux du raccourci historique présenté par M. Chirac : « *Au départ, dit-il, il y eut Konrad Adenauer et le général de Gaulle... Je pense à Willy Brandt et à Georges Pompidou. Je pense aussi à Helmut Schmidt et à Valéry Giscard d'Estaing...* »

Evoquer l'histoire de la construction européenne en citant les noms de six dirigeants français et allemands, mais en omettant les noms de Robert Schuman et de Jean Monnet, c'est vraiment se montrer désinvolte avec la vérité historique. On comprend, bien sûr, que M. Chirac ait recours à une ruse aussi grossière : il est obligé de faire accepter au parti gaulliste une politique fort différente de celle que préconisait le général de Gaulle, qui détestait Jean Monnet. Mais il eut été plus élégant de ne citer aucun nom que de faire cette énumération si injuste.

Robert Verdier, ancien député socialiste de Paris.

LONGTEMPS CRISPÉE et, tout comme certaines de ses consœurs étrangères, peu soucieuse de succomber au ridicule, la censure cinématographique semblait avoir trouvé en France son seuil de tolérance. L'apparente bienveillance de la Commission de classification des films (ainsi dénommée depuis 1981, pour n'avoir plus à traîner le sigle suspect de « Commission de censure », puis de « Commission de contrôle ») pouvait laisser croire que nos administrations s'étaient « alignées » sur la permissivité des mœurs. La dernière grosse « affaire » datait de la fin des années 80, avec le retrait des écrans de *La Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, à la suite des actes terroristes de plusieurs groupes intégristes. Un citoyen pouvait légitimement penser que le règne des interdictions était clos.

Distracted ou naïveté ? La censure, en fait, était toujours là, mais plus hypocrite, plus insidieuse, cachée derrière des impératifs économiques et des cahiers des charges télévisuels, rompue à s'abriter derrière les responsabilités locales. Le cinéma français est devenu l'otage des chaînes de télévision qui le financent et entendent préserver la possibilité de le diffuser en *prime time* sans soucis. Les préfets et les maires ont toujours eu le pouvoir de stopper la carrière d'un film sur leurs territoires, au motif de préserver l'ordre public.

Vécue par la profession artistique comme un électrochoc, la décision par le Conseil d'Etat, le 30 juin, de classer X le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi *Baise-moi* révèle un imbroglio juridique. Le classement X condamne, on le sait, les films désignés comme pornographiques – ou d'incitation à la violence – à ne recevoir aucune de ces subventions qui irriguent l'économie du cinéma français, à être soumises à une taxe fiscale (20 % sur les bénéfices commerciaux), à n'être projetés que dans les circuits spécialisés, et sans publicité. Cette « punition » fut mise en place par un décret d'octobre 1975, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, qui, après avoir voulu afficher un libéralisme bon teint, dut virer de bord pour contrer une campagne puritaine et endiguer la prolifération des films pornographiques. Il fallut un geste symbolique, un bouc émissaire. Pour la première fois depuis l'Occupation, un film long-métrage fut condamné, le 8 novembre 1978, à être brûlé, après une plainte d'associations familiales catholiques : *L'Essayeur*, de Serge Korber.

VARIANTE DE LA TARTUFFERIE

Légitimement considérée comme une atteinte à la liberté d'expression, la décision d'« ixe » *Baise-moi* suscite plus d'un malaise. D'une part, parce qu'elle fait fi de l'avis de la Commission de classification, mise en place par les pouvoirs publics, et de celui de Catherine Tasca, ministre de la culture, qui s'étaient contentées d'interdire le film aux moins de seize ans, avec un avertissement. D'autre part, parce qu'elle résulte de la requête d'une association familiale d'extrême droite, dirigée par un mégrétiste, et qu'elle est perçue comme un retour contesté à « l'ordre moral ».

S'il serait totalitaire d'empêcher l'opinion publique de s'exprimer (elle a parfaitement le droit de ne pas supporter certaines images, comme tout individu a le droit, de par son histoire intime, ses propres répulsions, de refouler tel ou tel spectacle), est-il légitime de réglementer la liberté publique de cette façon ? Est-il juste qu'un film reste l'otage des fantasmes d'une minorité réactionnaire ? Le décret instauré par Jack Lang en 1990 et qui remplaçait les interdictions aux moins de treize et de dix-huit ans par des interdictions aux moins de douze et de seize ans doit-il être révisé, puisqu'il s'avère que c'est ce visa d'interdiction qui a posé problème au Conseil d'Etat ? Ou faut-il changer l'âge de la majorité légale, compte tenu de l'évolution d'une société où les jeunes sont désormais adultes plus tôt ?

Au-delà de la tâche qui attend le gouvernement (trouver une solution, en comblant cette lacune du dispositif juridique pour la protection des mineurs, et permettre au film incriminé de retrouver un visa d'exploitation), l'« affaire *Baise-moi* » impose des réflexions sur notre façon de percevoir l'évolution de la représentation du sexe à l'écran. Depuis l'exemple emblématique de *L'Empire des sens*, de Nagisa Oshima (1976), et

parallèlement peut-être à la programmation des films pornographiques sur les chaînes privées et au développement des sites Internet, les cinéastes se sont autorisés à inclure dans leurs films des scènes sexuelles explicites, qu'il s'agisse de Lars von Trier, de Bruno Dumont, de Catherine Breillat, entre autres. Or il semble que, dans le débat déclenché par le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, certaines prises de position se cherchent un alibi. En d'autres termes, d'aucuns ne sont pas loin d'affirmer que l'interdiction infligée à *Baise-moi* est d'autant plus scandaleuse qu'il s'agit d'un film d'auteur. Il pourrait bien s'agir d'une variante de la tartufferie.

AU-DELÀ DES SEULS CRITÈRES DE QUALITÉ

Comme dans nombre de cas où un film fut censuré, la plupart des partisans de la répression et de leurs contradicteurs n'ont pas vu le film en question. Et s'il est naturel de réclamer qu'un film obtienne le droit d'être diffusé, s'il est légitime de souhaiter que s'ouvre une ère durable de détente sur la représentation de la sexualité, il est non moins souhaitable que cette décripation s'opère au-delà des seuls critères de qualité. A considérer que seuls les « chefs-d'œuvre » méritent que l'on s'insurge pour les protéger, *Baise-moi* ne mériterait pas ce combat : c'est un film informe, chaotique, incontrôlé, un enregistrement primal de flashes, sans doute inspiré par une pulsion de désespérance, mais révélateur d'une totale incapacité à cadrer, aligner deux plans, projeter quoi que ce soit d'autre qu'une déclaration d'inten-

tions. D'autres écrivains l'ont appris à leurs dépens : en dépit des plans médiatiques les plus sophistiqués (celui de *Baise-moi* fut orchestré de main de maître), avoir signé des livres n'est pas suffisant pour se voir attribuer le label d'« auteur » que à propos de ce film, on est tenté de récuser.

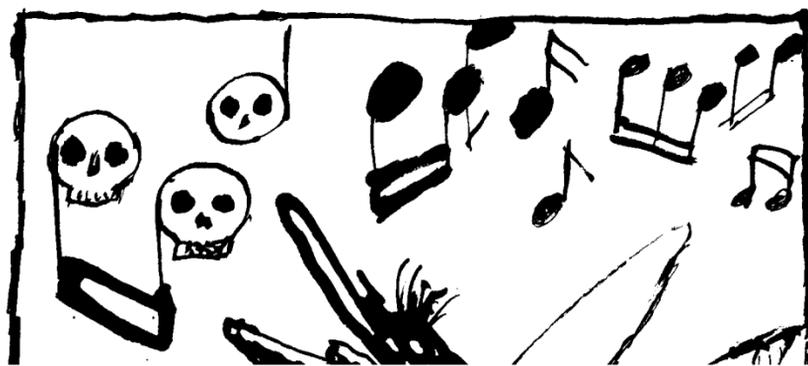
Brandis ici et là, les (faux) critères qui permettent de désigner le caractère pornographique d'un film (simulation ou réalisation des actes sexuels devant la caméra, capacité à raconter une histoire en surplus des longs inserts interprétés par des hardeurs) ne sont plus de mise, puisqu'il y a désormais du hard non simulé chez les « auteurs » et qu'ici l'histoire est d'abord celle d'une impuissance à en raconter une.

On attend du cinéma – où doit régner non pas le moralement « correct » mais une morale du regard – un rapport au réel et à l'imaginaire qui s'élève de l'indigence. Et une approche critique qui ne soit pas simpliste. Puisque ce film n'est pas à la hauteur de ce que l'on pouvait attendre de ceux qui l'ont signé et produit, défendons le droit de toute œuvre à être montrée, sans nous croire obligés de la surestimer.

La censure étant ce qu'elle est, une « législation de l'arbitraire » conséquence d'un contrôle officiel mais symptomatique d'un surmoi collectif, il est opportun de rappeler qu'il n'y a pas de liberté d'expression, il n'y a rien que des preuves de liberté.

Jean-Luc Douin

Le cygne par André François



Le cygne Il partage avec les sirènes la fatalité du désir et signe sa mort en chantant

Vincent Pachès

Jacques Chirac et son double

Suite de la première page

C'est cette constante contradiction qui dérouta sans doute un Lionel Jospin volontiers plus rationnel et cohérent. Le premier ministre s'agace qu'on croie M. Chirac sympathique quand il le juge retors, il s'exaspère de le savoir tacticien quand le président paraît pourtant si naturel. Mais il néglige le plus souvent d'intégrer que le chef de l'Etat est tout cela à la fois : l'œil rivé sur les sondages mais persuadé qu'il peut les renverser.

Le premier ministre croit-il le président seulement préoccupé d'asseoir sa stature internationale d'homme d'Etat ? Il le voit pataugeant dans le pétrole des plages souillées par l'« Erika ». Croit-il pouvoir empiéter sur le « domaine réservé » de la politique étrangère ? Il le découvre marchant sur ses propres plates-bandes, évoquant au sommet de Mayence le drame des couples divorcés fran-

co-allemands. L'imagine-t-il coincé par les souverainetés de son camp, entraînés par Charles Pasqua ? Il le retrouve au Reichstag de Berlin développant son idée de l'Europe.

Cette capacité à tout embrasser, y compris des contradictions, ne réussit pas toujours à M. Chirac. Ces allers et retours entre maintes « convictions », chaque fois affirmées comme étant sincères, du libéralisme à la fracture sociale, ont provoqué, tout au long de son histoire politique, des ruptures avec ceux qui l'avaient servi. Ce sont aussi ces volte-face, comme sur le quinquennat où l'on a vu un président affirmer en un an une chose et son contraire, tout en soutenant sans sourciller : « *Je n'ai pas changé d'avis* », qui nourrissent les aléas de sa popularité. Mais c'est un fait tout autant politique que psychologique. La dualité chiracienne est une donnée. C'est aussi pour cela que la présence de sa fille Claude, souvent contestée, est un choix « non négociable » à ses yeux : elle est la seule capable de construire à l'extérieur une image cohérente de ces morceaux épars. Non seulement parce qu'elle est celle qui ne trahira jamais, mais

aussi parce qu'elle comprend depuis toujours cette réalité-là.

Cela ne fait pas forcément un bon programme politique. Mais cela a nourri jusqu'ici une ambition à toute épreuve. Au point de modifier l'opinion des Français, malgré les changements de pied et la dissolution ratée. C'est aussi pour cela que M. Chirac s'inquiète des conséquences des affaires de Paris. Pas seulement parce qu'il craint de voir les juges à sa porte, mais parce qu'il mesure les effets dévastateurs pour son image de ce couple Tibéri qui rappelle sans cesse qui les a précédés à l'Hôtel de Ville et redonne la mémoire d'un Chirac promoteur d'un Etat-RPR que les Parisiens plébiscitaient mais que les Français n'aimaient pas.

Nicolas Sarkozy, qui connaît assez bien le personnage pour l'avoir servi, trahi et s'y être brûlé, résume souvent les choses d'une formule lapidaire : « *Ses adversaires le croient sot, sympathique et charitable. Evidemment, c'est tout le contraire : il est intelligent, souvent méchant et très rancunier.* » Que l'on croie à l'une ou à l'autre version de son caractère ne change pas grand-chose à l'affaire. Ce

qui frappe en revanche ceux qui l'approchent, c'est de constater que l'Élysée peut bien multiplier les coups de billard à trois bandes, éliminer les potentiels rivaux de l'opposition, compter sur la qualité des reports des voix du Front national sur les candidats de la droite républicaine, mettre en place des réseaux d'influence, Jacques Chirac ne paraît s'attacher qu'à une seule certitude : c'est sur la personnalité du candidat que les Français choisissent leur président et non sur son bilan. Or le président ne le cache pas à ses amis : il croit pour l'heure que, sur ce plan, Lionel Jospin ne rattrapera pas la longueur qu'il a d'avance.

Raphaëlle Bacqué

RECTIFICATIF

Dans notre édition du 14 juillet, une erreur nous a fait écrire, à propos de la pilule du lendemain, « *sonnés par leur échec sur le pacs, les élus de l'opposition s'emparent du débat* ». Il fallait lire, « *sonnés par leur échec sur le pacs, les élus de l'opposition ne s'emparent pas du débat* ».

TOUT ce qui concerne l'enseignement secondaire est, en France, une affaire nationale. C'est donc un ministre, à Paris, qui continue à décider comment, à quel rythme et selon quelles modalités, fournir un enseignement digne de ce nom aux enfants de ce pays, de la classe de sixième à celle de troisième incluse. Cela fait partie de ce qu'on appelle « l'exception française ». Elle a pour avantage d'assurer, autant qu'il est possible, l'égalité des chances que la République doit à tous les citoyens. Et pour inconvenant, comme le soulignait Claude Allègre, de rendre difficile l'application uniforme de mesures décidées d'un bureau parisien, loin du terrain.

Une circulaire, publiée le 29 juin, donne les cinq orientations générales proposées par Jack Lang pour l'année scolaire 2000-2001 : l'aide individualisée, la maîtrise des langues, l'interdisciplinarité, l'enseignement de la technologie et l'apprentissage de la citoyenneté. C'est beaucoup en apparence, surtout en ce qui concerne la dernière, fondamentale par les temps qui courent, jadis appelée « instruction civique ». Mais c'est en réalité très modeste par rapport aux quarante mesures qu'avait lancées Ségolène Royal lorsqu'elle était ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Jack Lang applique une méthode qui n'est peut-être pas glorieuse, mais qui ne manque pas de pertinence : calmer le jeu, avancer prudemment, pour être sûr d'arriver à quelque chose.

Les enseignants des collèges en ont par-dessus la tête des réformes sans cesse décidées par des ministres qui ne font que passer. Ségolène

ne Royal avait voulu accomplir une vraie réforme des collèges. Elle avait donc été très ambitieuse dans ses desseins, même si son plan s'apparentait plus, selon ses détracteurs, à un catalogue de propositions qu'à une rénovation d'ensemble. Les enseignants ne l'ont pas suivie. L'intendance non plus. Les mesures qu'elle avait décidées n'ont guère été appliquées, comme le montre le rapport d'étape de l'inspection générale de l'éducation nationale.

L'arrivée, le 27 mars, de Jack Lang au ministère de l'éducation et la suppression du poste de ministre délégué à l'enseignement scolaire ont eu des effets adoucissants. On sait que M. Lang a su rassurer les milieux difficiles auxquels il a eu affaire au cours d'une carrière politique déjà longue. Les écrivains et les artistes n'ont pas eu trop à se plaindre de lui. Les enseignants des collèges n'ont pas à s'inquiéter de son retour.

Au moment où le taux de réussite au baccalauréat atteint des hauteurs inégalées, le ministre de l'éducation nationale n'est guère incité à sortir de la « sage réserve » que lui reproche, dans *Libération* du 13 juillet, Philippe Meirieu, ancien directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique, en comparant sa méthode à celle de François Bayrou. Deux ans avant des échéances électorales décisives, M. Lang n'entend pas bousculer des troupes nombreuses d'enseignants qui sont toujours réputés voter à gauche. Mais, après la tempête Allègre, la méthode Lang est sans doute aujourd'hui la mieux adaptée si l'on veut faire bouger les choses si peu que ce soit.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les « réveillonneurs du 14 juillet »

LA PLUIE qui noie la capitale ce matin sous un morne rideau de cordeles ne s'est mise à tomber qu'à l'aube. La veillée nocturne de ce 14 juillet à travers les bals populaires avait été favorisée, au contraire, par une température idéale qui avait incité un très grand nombre de Parisiens à délaissier la chaleur du foyer pour la tiédeur des trottoirs, l'embourgeoisement du chez-soi pour l'aventure du carrefour.

Curieuse psychologie que celle des « réveillonneurs du 14 juillet » : on rencontre tout un peuple, ces soirs-ci, dansant sur les places, buvant des chopines de bière à la terrasse des cafés, faisant partir des pétards ou baguenaudant en troupe avec de grands éclats de rire – un peuple composé de petits employés, de demoiselles de magasin et de calicots, de Mimi Pinson frivoles et de grisettes attendries, d'escholiers fumistes et de titis

gouailleurs, saupoudré d'un fort contingent de bourgeois – le Paris insouciant et gentiment polisson qui, pour la fête nationale, jette son bonnet phrygien par-dessus les moulins.

Sur les boulevards, au carrefour Richelieu-Drouot, le bal traditionnel consistait surtout en harangues sur les tréteaux. On dansait avec infiniment plus d'ardeur à la porte Saint-Martin, ainsi qu'à la place de la République, où des manèges et des tirs forains mettaient de l'ambiance dans l'air. Place de la Bastille, haut lieu de la fête, autres cris, autres flonflons, autres fêtes foraines. Montmartre toujours vivant, Montparnasse éclairé a giorno : mais rien à l'Hôtel de Ville et le désert au Panthéon. En revanche, une animation de meilleur aloi à la Sorbonne et une ribote déchaînée à Saint-Germain-des-Prés.

(15 juillet 1950.)

VACANCES Les perspectives de la saison d'été 2000 s'annoncent plutôt bonnes, malgré les conditions météorologiques médiocres et les conséquences de la marée noire.

● **LA BAISSÉ** de fréquentation dans les départements touchés par la pollution de l'*Erika* va s'amenuisant. Elle était de 30 % à 40 % en début de saison, contre 60 % juste après la catas-

trophe. ● **LES VISITEURS** étrangers, plus sensibles aux problèmes de pollution, sont les premiers à boudier les plages françaises. ● **LA FAIBLESSE** de l'euro rend la destination France plus

abordable. Elle profite en particulier à Paris et à sa région, où le taux de remplissage des hôtels pourrait s'élever à 82 %. Les Américains restent la première clientèle de la ca-

pitale. ● **LES FRANÇAIS** modifient rarement leurs projets, quelles que soient les conditions. 90 % d'entre eux passent la totalité de leurs vacances dans l'Hexagone.

Les professionnels du tourisme gardent le moral malgré la météo et la pollution

La Vendée et la Bretagne sud connaissent une nette désaffection, alors que les autres régions font le plein. En 1999, les métiers du voyage et du loisir ont créé 30 000 emplois, mais se heurtent désormais à des difficultés de recrutement

L'OPTIMISME qu'affichaient les professionnels et la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, à la veille des premières migrations estivales, ne semble pas se démentir. Pourtant, les réservations sur les côtes vendéennes et bretonnes restent en deçà des prévisions de fréquentation. A la pollution des plages causée par le naufrage de l'*Erika* et aux conséquences de la tempête de la fin de l'année sur les hébergements de plein air s'ajoute aujourd'hui une météo détestable.

« C'est toutefois un bon début de saison », tempère Michel Claude, directeur de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (Fnotsi). « Bien sûr, poursuit-il, l'arc Atlantique souffre un peu, essentiellement en Loire-Atlantique et en Vendée », mais les touristes sont loin d'être tous découragés. Ils se tournent plus vers le patrimoine ou les plaisirs de la gastronomie. M. Claude s'en félicite : « La fréquentation des offices de tourisme et syndicats va croissant. Le mauvais temps est toujours un facteur de fréquentation supplémentaire, et les conseillers sont à même de proposer des solutions alternatives à des activités de plage ou de plein air. » Peu de touristes français ont un « profil d'itinérance spontanée », ce qui signifie qu'ils changent rarement de destination au dernier moment, en fonction de la météo. Cette attitude est renforcée par le fait que les Français ne sont pas très aventureux :

90 % d'entre eux passent leur vacances dans l'Hexagone, souvent au même endroit d'une année sur l'autre.

L'enjeu de la saison touristique est de taille : au cours d'une communication au conseil des ministres, M^{me} Demessine a rappelé que les résultats de l'année 1999 s'étaient révélés « excellents ». En accueillant 73 millions de visiteurs, la France a conforté sa place de première destination touristique au monde, avec un chiffre d'affaires de 700 milliards de francs et la création de 30 000 emplois permanents, pour une profession qui emploie environ 600 000 personnes. L'ex-

céder du poste voyages de la balance des paiements s'est élevé à 91 milliards de francs, soit une vingtaine de milliards de plus qu'en 1998.

La sérénité des professionnels est peu affectée par les circonstances actuelles : aux chiffres alarmistes d'une fréquentation en baisse, estimée à plus de 60 % au plus fort de la marée noire, on est tombé à 30 %, et même plus vraisemblablement entre 10 % et 20 %, estime M. Claude.

Le groupe de villages de vacances VVF souligne, de son côté, que ses huit sites dans la zone de la marée noire ont enregistré un manque à gagner de 25 millions

de francs depuis le début de l'année, avec 40 % de réservations en moins. La société, qui a porté plainte contre X dans le cadre de la catastrophe pétrolière, juge que les réservations de dernière minute dans les prochaines semaines ne compenseront pas ce recul.

OPTIMISME DANS LE LUXE

Pour les locations, gîtes, hôtels et campings, la période juillet-août frôle en revanche des taux de remplissage maximum. Pascale Jallet, déléguée générale du Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT, 270 000 lits), parle d'une « bonne tendance un

peu partout », à l'exception de la Bretagne et de la Vendée, où le retard des réservations atteint environ 30 %. Chez Maeva, qui gère 250 ensembles locatifs et hôteliers (marques Maeva et Vacantel), on estime que sur la trentaine de résidences de tourisme de la Côte d'Azur et du Sud-Ouest, les taux d'occupation tournent autour de 85 % jusqu'à la mi-septembre, avec une pointe de 95 % à 100 % entre la mi-juillet et la mi-août. Les taux de réservation d'une dizaine de sites de la côte atlantique (où les résultats sont en baisse de 20 %) varient selon les semaines entre 30 % et 100 %.

Chez Pierre et Vacances, Gérard

Brémond, président du groupe, se félicite des premiers chiffres de la saison. « A périmètre constant, le chiffre d'affaires net hors taxe est déjà en hausse de 8 % par rapport à l'été 1999 », constate-t-il. Pour le patron de Pierre et Vacances, la Côte d'Azur et le Sud-Ouest ont bénéficié du transfert des sites touchés par la marée noire. Quelques lieux sont ponctuellement en retard, comme La Baule, le Pouliguen ou Port-Crouesty, mais l'effet *Erika* s'estompe.

L'optimisme est également de mise dans le luxe. La chaîne Relais et Châteaux, qui regroupe 142 établissements en France, anticipe également, à mi-juillet, une excellente saison estivale, avec quelques restrictions pour la Bretagne sud.

Pour Maison de la France, l'organisme chargé de la promotion de la destination France en direction des marchés étrangers, la saison devrait être comparable à 1999, en dépit de quelques incertitudes. Si le bas niveau de l'euro rend la France attractive, cet organisme n'était pas encore en mesure d'évaluer l'attractivité de destinations concurrentes. Des événements ponctuels comme le Dôme à Londres, l'Exposition universelle de Hanovre ou le jubilé à Rome pourraient capter une partie de la clientèle étrangère. D'autant, relève M. Claudé, que les touristes d'origine anglo-saxonne sont plus sensibles que les Latins au problème de l'environnement.

Nouvelle hausse de la fréquentation à Paris et en Ile-de-France

APRÈS trois années de progression sensible, entre 1997 et 1999, la fréquentation touristique devrait croître encore en 2000 dans la capitale. Christian Mantei, directeur général de l'Office de tourisme et des congrès de Paris, parie notamment sur un afflux de touristes américains, canadiens et japonais, qui bénéficient de taux de change favorables. Les touristes européens proches auraient, en revanche, plutôt tendance à marquer le pas. Mais M. Mantei note un retour remarqué de la clientèle russe, après deux années de moindre présence. Il prévoit aussi, cette année, une augmentation de 10 % du nombre de visiteurs chinois, qui étaient 400 000 en 1999.

La fréquentation touristique à Paris a connu un bond de 12 % en 1998, année de la Coupe du monde de football, et une progression de 4 % en 1999, avec 15 millions d'arrivées hôtelières. L'année dernière, les Américains étaient la pre-

mière clientèle de la capitale française (1,832 million d'arrivées), suivis des Britanniques (1,369 million), des Italiens (955 000), des Japonais (930 000), des Allemands (780 000) et des Espagnols (562 000).

CLIENTÈLE JAPONAISE ET AMÉRICAIN

Au premier semestre 2000, le nombre d'arrivées dans l'hôtellerie parisienne a progressé de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente, et le directeur général de l'Office estime que la période estivale ainsi que le mois de septembre devraient encore connaître une croissance de 3 %.

Hôtels, musées et agences spécialisées accueillant des touristes considèrent que leur activité est en progression. Les hôteliers évoquent un revenu par chambre disponible (RevPar, l'un des indicateurs clés du secteur) en croissance de 5 à 10 %. « Certains sont confon-

tes à des problèmes de recrutement de personnel pour faire face à leur forte activité », souligne M. Mantei. Il table, cette année, sur un taux d'occupation de 82 % dans l'hôtellerie parisienne, contre 78 % en 1999, et souligne « la forte progression des quatre étoiles luxe au premier semestre ainsi que des deux et trois étoiles ».

Jean-Luc Michaud, président du comité régional de tourisme de l'Ile-de-France, estime lui aussi que « tous les indicateurs sont en hausse ». D'habitude, précise M. Michaud, la progression de la fréquentation de la région ne va pas de pair avec celle de la capitale mais, aujourd'hui, les statistiques sont très proches. « On retrouve une clientèle importante venant du Japon et des Etats-Unis. Les hôteliers de la région sont très satisfaits », ajoute-t-il.

F. Bn

François Bostnavaron

Le fonds de garantie d'assurance-dommages suscite les critiques de la FFSA

Les professionnels veulent renforcer les contrôles

QUE SE PASSE-T-IL en cas de faillite d'une société d'assurances ? S'il s'agit d'une société d'assurance-vie ou d'assurance-automobile, un fonds rembourse les assurés, mais il n'existe aucun dispositif de protection s'il s'agit d'un autre secteur de l'assurance. Pour combler ce vide, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, mardi 11 juillet (*Le Monde* du 13 juillet), la création d'un « fonds en matière d'assurance-dommages », aux côtés des fonds de garantie des dépôts et des titres pour les activités bancaires et un fonds en matière d'assurance-vie. Sujet qui a aussitôt suscité les réactions de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), opposée à ce projet.

« DÉRESPONSABILISATION »

Le gouvernement avait entamé une réflexion sur le sujet au moment de la mise en place du fonds en assurance-vie, après la faillite de la société Europavie. Le débat a été relancé après le retrait d'agrément, en juillet 1999, de la petite compagnie spécialisée dans l'assurance-construction, ICS (ex-société Sprinks), qui a provoqué des critiques contre la Commission de contrôle des assurances (CCA).

La FFSA a réaffirmé, mercredi 12 juillet, son opposition à la création d'un fonds de garantie, arguant du fait que ce système de protection n'existe qu'en Grande-Bretagne. « Un tel système peut inciter à la déresponsabilisation des acteurs », affirme la FFSA. L'organisation professionnelle avance notamment comme arguments le contexte européen du marché de l'assurance, où la concurrence serait faussée si une telle mesure de-

vait être prise, et la très grande variété des risques couverts, qui « rendrait inéquitable de faire supporter par l'ensemble des entreprises d'assurances et des assurés les conséquences de la défaillance d'une entreprise ». La Fédération concède qu'une telle mesure, si elle était prise dans le cadre d'une directive européenne, garantirait « une même protection des assurés à travers l'Union européenne et une égalité de concurrence entre les entreprises ».

La FFSA se prononce, en revanche, en faveur d'un renforcement de la prévention des défaillances d'entreprises, donc du contrôle. Une réforme de la CCA est en cours : M. Fabius a annoncé, mardi, un rapprochement avec la commission bancaire, qui pourrait aller vers une fusion. La CCA attend la nomination du successeur de Jean-Louis Bellando, le secrétaire général parti à la retraite fin juin. Cette nomination devrait intervenir « prochainement ». L'idée des pouvoirs publics est de rapprocher le plus possible les deux tutelles.

Le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) – qui regroupe la MAAF, la MAIF, la Macif, etc. – est plus timoré. Il dit « comprendre la démarche du gouvernement sans demander la création d'un fonds supplémentaire ». Il avait transmis des propositions au gouvernement, prônant plutôt l'extension du fonds automobile à l'assurance-dommages, créé en 1951, qui fonctionne en cas de retrait d'agrément, ou lorsque le conducteur responsable n'est pas assuré, ou en cas de délit de fuite.

Pascale Santi

MILAN

de notre envoyé spécial

« Avec ce système, la production de pneus ne sera plus tout à fait assimilée à de la manufacture. » Stéphane Lambert, directeur marketing de Pirelli France résume d'une phrase le nouveau concept d'usine, présenté mardi 11 juillet, à Milan, par le groupe italien. MIRS (Modular Integrated Robotized System) est une micro-usine sans ouvrier, constituée d'une poignée de robots répartis dans un mouchoir de poche, capables de produire 125 000 pneus par an. Pour faire fonctionner le tout, trois hommes en blouse blanche surveillent le processus derrière des ordinateurs. Seule la légère odeur de gomme chaude qui flotte dans l'air rappelle qu'on se situe bien dans une usine de pneumatiques.

Ce procédé révolutionnaire, lancé dans le cœur historique de Pirelli, l'usine de la Bicocca, dans la banlieue nord de Milan, « est une arme pour survivre dans un secteur très concurrentiel mais aussi pour remporter la bataille », affirme le président de Pirelli, Marco Tronchetti Provera. MIRS permet des efforts de productivité gigantesques : un pneu, de la matière première au produit final, sera fabriqué en 72 minutes contre six jours avec un procédé classique. A production égale, les effectifs nécessaires pour faire tourner cette micro-usine sont réduits de 80 %, la surface utilisée divisée par cinq et le coût de production diminué de 25 %.

Pirelli investira, sur les trois prochaines années, 500 millions d'euros (3,27 milliards de francs) dans ce procédé, qui permettra au groupe d'accroître sa production annuelle de 25 % (soit 10 millions de pneus).

La firme compte équiper six sites dans le monde d'ici à 2003, qui assureront 15 % de sa production totale : un second en Italie, un en Allemagne, au Royaume-Uni ainsi qu'aux Etats-Unis et en Extrême-Orient, deux zones où le groupe italien n'est, pour le moment, pas présent.

C'est sa position de challenger qui a poussé Pirelli à développer MIRS. Le groupe italien ne se classe qu'au cinquième rang mondial avec 5 % de parts de marché, loin derrière les mastodontes du secteur : l'américain Goodyear, le français Michelin et le japonais Bridgestone, qui occupent chacun environ 20 % du marché. Pour survivre, Pirelli s'est spécialisé dans le pneu haut de gamme : il fournit ainsi 90 % des pneus de Jaguar. Il détient 16 % de ce segment étroit, mais à très fortes marges et avec une progression des ventes plus rapide que le reste du marché (plus de 10 % contre 1,5 %).

« UN AVANTAGE COMPÉTITIF »

« Grâce à cette croissance, la réduction des effectifs devrait se faire sous la forme de départs naturels », affirme Giovanni Ferrario, directeur général de la division pneus de Pirelli, qui a enregistré 750 départs en 1999. « Il n'est pas question pour nous de moderniser du jour au lendemain la totalité de nos usines. Et pour toute une catégorie de produits, nous aurons toujours besoin d'usines classiques », explique-t-il. Le coût de ce petit bijou de technologie, qui avoisine 5 millions d'euros (32,8 millions de francs) par module (une usine peut comprendre plusieurs modules), limite aussi sa généralisation.

Tout est géré par un logiciel, qui contrôle les mouvements des ro-

bots, l'approvisionnement automatique des lignes, le choix de dimensions des pneus, le moulage. « MIRS représente la véritable colonne vertébrale de la transformation de l'entreprise vers une gestion on line de l'ensemble des activités », explique-t-on chez Pirelli. La production se déroule en flux continu, ce qui réduit au minimum les stocks, avec un temps de réponse plus rapide aux commandes. MIRS abaisse de 60 % les délais de développement, en intégrant très tôt dans le processus de production la conception des nouveaux produits, de l'ingénierie au design.

Pirelli compte développer sur MIRS son « pneu intelligent », qui sera présenté en octobre. Doté d'une puce électronique, il permet de transmettre des informations, exploitables pour la conduite, l'entretien et le remplacement des pneumatiques. « Ce sera un peu l'équivalent d'un pied nu, capable de mieux sentir la chaussée, ce qui permettra de proposer des produits personnalisés, adaptés à la conduite de chacun », explique M. Tronchetti Provera.

Pirelli n'est pas le premier à disposer d'un procédé aussi révolutionnaire. Mais Michelin, avec le C3M, ou Goodyear, avec l'Impact, gardent pour le moment jalousement leur secret. Pirelli a décidé au contraire de jouer cartes sur table. « Nous avons entre les mains quelque chose de très important, à nous de foncer pour en faire un avantage compétitif », lance M. Tronchetti Provera, qui affirme que plusieurs constructeurs comme BMW, DaimlerChrysler, Volvo et Fiat sont déjà intéressés par MIRS.

Stéphane Lauer

En apportant GTM à Vinci, Suez-Lyonnaise se concentre sur les services

LE GROUPE multiservices Suez-Lyonnaise des eaux a confirmé, jeudi 13 juillet, qu'il apportera ses actions du groupe de bâtiment et travaux publics GTM à l'offre publique d'échange (OPE) amicale lancée par son concurrent Vinci, ex-filiale de Vivendi (*Le Monde* du 14 juillet). Vinci propose aux actionnaires de GTM d'échanger cinq actions GTM contre douze actions Vinci. Sur la base du dernier cours de Vinci, à 49,35 euros, l'offre valorise le titre GTM à 118,44 euros, soit une prime de 12,7 % par rapport à son dernier cours.

Suez-Lyonnaise sera le premier actionnaire (avec 24 % du capital) du groupe issu de la fusion, qui deviendra le numéro un mondial devant Bouygues. Il souhaite « accompagner le développement de la nouvelle entité et en recueillir les dividendes », a indiqué à l'AFP un proche du dossier. Vivendi, déjà descendu à moins de 15 % de Vinci, poursuivra son désengagement. Suez-Lyonnaise conservera les activités de GTM dans les services à l'énergie et à l'industrie pour les regrouper, avec Fabricom et Elyo, au sein de Tractebel, sa filiale belge dans l'énergie. Le groupe reprendra pour 280 millions d'euros (1,8 milliard de francs), en numéraire, les sociétés Entreprise industrielle, GTMH, Entrepose et Delattre-Levivier. Le nouvel ensemble de services énergétiques et industriels affichera un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. L'opération aura un effet positif sur le résultat net dès 2000, précise Suez. Tractebel a par ailleurs annoncé, jeudi, l'acquisition de Cabot LNG, importateur et distributeur américain de gaz naturel liquéfié, pour 680 millions de dollars (756 millions d'euros).

TOUR DE FRANCE Marco Pantani (Mercatone Uno) a emporté, jeudi 13 juillet, la 12^e étape, au sommet du mont Ventoux (1 912 m). ● LE GRIMPEUR ITALIEN doit sa vic-

toire au maillot jaune, Lance Armstrong (US Postal), qui, l'ayant rejoint dans son échappée, n'a pas disputé l'arrivée. ● LE CHAMPION AMÉRICAIN a déclaré : « Pantani méritait



cette victoire. C'est un grand grimpeur. J'aurais pu accélérer, mais je n'ai pas besoin d'attaquer. Mon seul objectif, c'est de contrôler la course. » ● CETTE ÉTAPE a permis à

Lance Armstrong de prendre quelques secondes supplémentaires à ses rivaux, parmi lesquels l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) et le Français Richard Virenque (Polti).

Au mont Ventoux, Lance Armstrong accorde la victoire à Marco Pantani

Le maillot jaune a laissé le grimpeur italien inscrire son nom au palmarès d'une étape mythique alors qu'il semblait pouvoir s'imposer. Le champion américain, qui a encore creusé l'écart le séparant de ses principaux rivaux, est pourtant le grand vainqueur de la journée

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial
Paris est encore loin. Il reste la traversée des Alpes, que le Tour entame samedi 15 juillet avec l'étape Draguignan-Briançon, et pourtant tout ou presque semble déjà dit. Qui peut gêner Lance Armstrong (US Postal) dans sa marche vers une deuxième victoire d'affilée à Paris ? Sûrement pas Marco Pantani (Mercatone Uno). L'Italien, qui a inscrit son nom au sommet d'un des monuments du cyclisme en triomphant, jeudi 13 juillet, au mont Ventoux, est désormais en compte avec l'Américain. Les vents violents qui balayaient la montagne ont dû souffler la clémence aux oreilles de Lance Armstrong. En lui laissant la victoire, alors qu'il pouvait s'imposer, il s'est fait un ami qui lui en saura gré au moins jusqu'à l'arrivée sur les Champs-Élysées.

Du haut de ses 1 912 m, le géant de Provence a rendu son verdict. Dans dix ans, dans vingt ans, on s'en souviendra encore. Marco Pantani a vaincu comme Charly Gaul (1958), Raymond Poulidor (1965), Eddy Merckx (1970), Bernard Thévenet (1972) et Jean-François Bernard (1987). Dans la légende géographique du cyclisme, le « Pirate » côtoie l'« Ange » et le « Cannibale ». Et la grande histoire oubliera la petite.

« LE MEILLEUR GRIMPEUR »
« Pantani méritait cette victoire, a estimé Lance Armstrong, une fois franchie la ligne d'arrivée. C'est un grand grimpeur, le meilleur du monde. Il s'est battu, il avait droit de gagner cette étape. Pour moi, c'est important de gagner le Tour. J'aurais pu accélérer, mais je n'ai pas besoin d'attaquer. Mon seul objectif c'est de contrôler la course. » Au soir de cette ascension qu'il affirmait redouter, l'Américain doit être comblé. Depuis sa prise de pouvoir, le 10 juillet, sur les hauteurs d'Hautacam (Haute-Pyrénées), il ne contrôle pas cette course au maillot jaune, il la domine sans coup férir. A la moindre menace, il se dresse sur ses pédales, imprime une de ses accélérations époustouflantes et ramène à la raison, c'est-à-dire dans le peloton, l'audacieux inconscient qui caressait le projet démentiel de lui taquiner les mollets.

Puis encore qu'en 1999, Lance Armstrong écrase le Tour de France. La montée vers le mont Ventoux a chassé les derniers doutes. Il suffit d'avoir observé la timidité de Jan Ullrich (Telekom) durant les 21 km d'ascension pour se convaincre de l'autorité qu'exerce l'homme de l'US Postal sur ses rivaux. L'Allemand a eu beau essayer d'imprimer la cadence, les mains en haut du guidon dans une position qu'on ne lui avait guère vu adopter au cours des deux dernières éditions de la Grande Boucle, rien ne s'est produit. Même essulé, sans équipier, à plus de 10 km du sommet, le maillot jaune n'a pas manifesté le moindre signe d'inquiétude (une crevaillon

peut toujours survenir), encore moins de faiblesse. Calé dans la roue du vainqueur du Tour de France 1997, il s'est laissé porter entre les haies des spectateurs (400 000 personnes avaient pris place sur les flancs du mont) jusqu'à l'estocade. D'ailleurs, Jan Ullrich a semblé résigné. A le voir se comporter ainsi face à son unique rival, il donne l'impression de se contenter d'une nouvelle deuxième place sur les Champs-Élysées, après celle obtenue en 1998, derrière Marco Pantani.

« ULLRICH SOUFFRAIT »
A deux kilomètres de l'arrivée, il n'a même pas tenté de contre-attaquer lorsque Lance Armstrong a filé aux trousses de l'Italien. « A un moment donné, j'ai vu qu'Ullrich souffrait. Alors j'ai saisi l'occasion de creuser un peu plus l'écart qui nous sépare au général, a-t-il précisé. Arrivé à la hauteur de Marco, je l'ai encouragé à continuer son effort. Je lui ai dit qu'à deux ce serait plus facile. » C'est désormais incontestable.

Lance Armstrong domine l'épreuve, mais il use de sa suprématie avec mesure. Pour l'heure, il maîtrise son sujet à la perfection. Bien sûr, il dose ses efforts afin d'économiser son organisme dans la perspective des journées alpines à venir, de loin les plus rudes de ce Tour de France. Mais, en laissant le Ventoux – légende parmi les légendes –, à Marco Pantani, Lance Armstrong a accompli ce qu'une partie du peloton n'attendait pas de lui. Il s'est comporté comme un patron capable de partager en accordant un accessit à celui qui le mérite. Et pas n'importe quel accessit. Peu de champions vêtus de la tunique d'or auraient, comme il l'a fait, jeudi, offert une première place au sommet du Ventoux à un de ses rivaux.

Eddy Merckx, ogre belge jamais rassasié, le notait : « Le Ventoux avec le maillot jaune sur les épaules, c'est quand même spécial. » Le peloton saura ne pas oublier le geste de Lance Armstrong à l'égard d'un coureur que les événements récents, relatifs aux affaires de do-

page, ont plongé dans la déconfiture. Marco Pantani, 12^e au classement général, relégué à plus de dix minutes, s'en souviendra sous peu. Dans l'éventualité d'un duel entre Lance Armstrong et Jan Ullrich sur une pente alpestre, l'Américain s'est choisi un allié dont les qualités de grimpeur pourraient lui rendre quelques services en cas de défaillance.

Reste que cette surprenante magnanimité ne contribue pas à améliorer la compréhension par le public américain des subtilités du sport cycliste à l'europpéenne. Déjà déçus de la deuxième place de leur compatriote à Hautacam, les journalistes américains présents sur le Tour de France interrogeaient, incrédules : « Comment un champion peut-il accepter de ne pas emporter une victoire quand il est le meilleur ? » Il y a fort à parier que, dans les jours à venir, Lance Armstrong saura mettre un terme à cette interrogation.

Yves Bordenave

Le divin chauve revient au sommet

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial
Le visage est grimaçant. Sur le crâne rasé, offert au soleil, les veines sont apparentes, gonflées par l'effort. L'espace de quelques instants – avant que le maillot jaune, l'Américain Lance Armstrong, revienne prestement sur lui pour l'accompagner jusqu'au sommet – il est seul. Sous ses roues, les rampes du mont Ventoux. Derrière lui, tous les autres. Cela faisait belle lurette que l'on n'avait plus vu une telle image de Marco Pantani. Deux ans pratiquement jour pour jour pour les spectateurs du Tour de France. « Le Pirate » s'appréhât à gagner la Grande Boucle. La déflagration de l'affaire Festina avait eu lieu. Mais le grand déballeage sur les pratiques pharmaceutiques du peloton n'avait pas encore rattrapé le « divin chauve ». Il devait le faire plus tard. Au petit matin du 5 juin 1999 : en cette veille d'arrivée d'un Tour d'Italie où il avait course gagnée, le Romagnol était contrôlé avec un hématochrome (taux de globules rouges) supérieur au seuil toléré de 50 %, laissant suspecter la prise d'érythropoïétine (EPO). Exclu du Giro, Marco Pantani se voyait imposer une « mise au repos » de quinze jours. L'« arrêt de travail » durera un an. « Cette victoire ne peut pas tout annuler. » Au sommet du Ventoux, jeudi, le coureur de la formation italienne Mercatone Uno avait encore à l'esprit les

« périodes difficiles » traversées depuis lors. Cassé psychologiquement, il a eu toutes les difficultés du monde à remonter à bicyclette. Il affirme n'avoir repris « sérieusement l'entraînement » que « le jour de Pâques » cette année.

L'anecdote semble presque trop belle. Toujours est-il que, pour son retour à la compétition, le natif de Cesenatico a choisi ce Giro où il avait trébuché. Il y a brillé : dans le col d'Izoard, on l'a revu aux avant-postes. « Je me suis prouvé que j'étais capable de retrouver le haut niveau », avait-il déclaré.

« PAS À 100 % »
« J'avais à cœur de prouver ma capacité à faire une belle course, a-t-il expliqué, jeudi 13 juillet, au sommet du Ventoux. Ce qui m'habitait, c'était une grande volonté de vaincre. » Distancé à deux reprises, une première fois à environ 15 km du sommet, une seconde fois 4 km plus loin alors que les coéquipiers de Lance Armstrong menaient grand train, il est revenu deux fois sur le maillot jaune. La seconde fois plus difficilement : 4 km de chasse. Une fois réinstallé dans le groupe du maillot jaune, Marco Pantani a semblé oublier qu'il « paie un peu les frais » de sa « longue période d'inactivité ». Audessus du Chalet-Reynard, là où le Ventoux prend son aspect lunaire, il a sprinté une première fois, mains au bas du guidon. Mais le groupe du maillot jaune est revenu. Il a insisté une deuxième fois,

puis une troisième. Et deux fois encore. Les autres sont encore revenus. La sixième accélération à finalement été la bonne.

Il lui a cependant fallu se résoudre à voir Lance Armstrong fondre sur lui avec facilité. Il lui a aussi fallu serrer les dents pour suivre l'Américain, dont il dit qu'il « était dans une forme exceptionnelle », alors que lui ne serait « pas à 100 % », handicapé par une « contracture à la jambe gauche ». Par la grâce du porteur du maillot jaune, qui a décidé que « le meilleur grimpeur du monde » devait être récompensé, Marco Pantani a pu aller cueillir le bouquet et les bises réservés au vainqueur d'étape. Il a pu lever les bras, comme il ne l'avait plus fait depuis plus d'un an. « J'avais attaqué à Hautacam. J'ai gagné ici une belle étape. C'est un autre Tour qui commence. »

Marco Pantani, dont le directeur sportif a déclaré avant le Tour qu'il a suivi « une préparation spécifique », n'a néanmoins pas fini de solder son récent passé. Il va devoir répondre devant la justice italienne de l'accusation de « fraude sportive ». Sa mise en examen lui a été signifiée le 21 avril. Les faits visés ne sont pas liés à son « incartade » du Giro. Ils remontent à octobre 1995 : hospitalisé après un accident dans Milan-Turin, le coureur avait affolé les médecins avec un hématochrome de plus de 60 %.

Philippe Le Cœur

Le vainqueur de l'étape

● **Marco Pantani.** Né le 13 janvier 1970 à Cesena. 1,72 m, 56 kg. Professionnel depuis août 1992.

● **Équipes.** 1992-1996 : Carrera ; 1997-2000 : Mercatone Uno.
● **Ses principales victoires** (34 au total) : Tour de France 1998 (six victoires d'étapes dans cette épreuve depuis 1995, maillot jaune pendant sept jours) ; Tour d'Italie 1998 (huit étapes depuis 1994) ;

Tour de Murcie 1999 ; une étape du tour de Suisse 1995 ; une étape de la Semaine catalane 1999.

● **Classement dans le Tour de France :** 3^e en 1994 (1^{er} du classement des jeunes) ; 13^e en 1995 ; 3^e en 1997 ; 1^{er} en 1998.
● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 814^e en 1992 ; 345^e en 1993 ; 26^e en 1994 ; 34^e en 1995 ; non classé en 1996 ; 26^e en 1997 ; 4^e en 1998 ; 27^e en 1999.

Le maillot jaune

● **Lance Armstrong (EU).** Né le 18 septembre 1971 à Dallas. 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.
● **Équipes :** 1992-1996 : Motorola ; 1997 : Cofidis ; 1998-2000 : US Postal.
● **Ses principales victoires (50 au total) :** champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 (6 étapes emportées sur le Tour depuis 1993 ; maillot jaune pendant 18 jours) ; Clásica San Sebastian

1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.

● **Classement dans le Tour de France :** abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 ; abandon en 1996 ; 1^{er} en 1999.
● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 152^e en 1992 ; 21^e en 1993 ; 25^e en 1994 ; 15^e en 1995 ; 9^e en 1996 ; non classé en 1997 ; 25^e en 1998 ; 7^e en 1999.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

12^e étape, Carpentras-mont Ventoux jeudi 13 juillet

1. Marco Pantani (Ita./MER), les 149 km en 4 h 15 min 11 s (moyenne : 35,034 km/h) ; 2. Armstrong (EU/USP), m.t. ; 3. Beloki (Esp./FES), à 25 s ; 4. Ullrich (All./TEL), à 29 s ; 5. Botero (Col./KEL), à 48 s ; 6. Heras (Esp./KEL), m.t. ; 7. Virenque (Fr./PLT), à 1 min 17 s ; 8. Mancebo (Esp./BAN), à 1 min 23 s ; 9. Beltran (Esp./MAP), à 1 min 29 s ; 10. Moreau (Fr./FES), à 1 min 31 s ; 11. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 1 min 36 s ; 12. Jalabert (Fr./ONC), à 2 min 1 s ; 13. Nardello (It./MAP), à 2 min 16 s ; 14. Atienza (Esp./SAE), à 2 min 26 s ; 15. Conti (It./VIN), à 3 min 12 s ; 16. Verheyen (Bel./LOT) ; 17. Escartin (Esp./KEL) ; 18. Zülle (Sui./BAN), tous m.t. ; 19. Ochoa (Esp./KEL), à 3 min 21 s ; 20. Vinokourov (Kz./TEL), à 3 min 22 s ; 21. Piepoli (Ita./BAN), à 3 min 32 s ; 22. Robin (Fr./BJT), à 4 min 28 s ; 23. Dufaux (Sui./SAE) ; 24. Serrano (Esp./ONC) ; 25. Trentin (Ita./VIN) ; 26. Casas (Esp./FES) ; 27. Luttenberger (Aut./ONC), tous m.t. ; 28. Etxebarria (Esp./ONC), à 5 min 57 s ; 29. Julich (EU/CA), à 6 min 45 s ; 30. Baranowski (Pol./BAN), m.t. ; etc.

● **Classement général**
1. Lance Armstrong (EU/USP), 48 h 50 min 21 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 4 min 55 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 5 min 52 s ; 4. Moreau (Fr./FES), à 6 min 53 s ; 5. Beltran (Esp./MAP), à 7 min 25 s ; 6. Virenque (Fr./PLT), 8 min 28 s ; 7. Heras (Esp./KEL), 8 min 33 s ; 8. Mancebo (Esp./BAN), à 9 min 42 s ; 9. Ochoa (Esp./KEL), à 9 min 46 s ; 10. Luttenberger (Aut./ONC), 10 min 1 s ; 11. Jalabert (Fr./ONC), à 10 min 14 s ; 12. Pantani (It./MER), à 10 min 26 s ; 13. Zülle (Sui./BAN), à 10 min 46 s ; 14. Escartin (Esp./KEL), à 10 min 58 s ; 15. Nardello (It./MAP), à 11 min 16 s ; 16. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 11 min 40 s ; 17. Wauters (Bel./RAB), à 12 min 15 s ; 18. Botero (Esp./KEL), à 13 min 11 s ; 19. Casero (Esp./FES), à 14 min 49 s ; 20. Casas (Esp./FES), à 14 min 59 s ; 21. Vinokourov (Kz./TEL), à 15 min 13 s ; 22. Boogerd (Pb./RAB), à 15 min 36 s ; 23. Serrano (Esp./ONC), 16 min 12 s ; 24. Olano (Esp./ONC), 17 min 17 s ; 25. Jimenez (Esp./BAN), à 17 min 30 s ; 26. Mattan (Bel./COF), à 17 min 39 s ; 27. Etxebarria (Esp./ONC), à 18 min ; 28. Gougot (Fr./CA), à 19 min 17 s ; 29. Hamilton (EU/USP), à 20 min 16 s ; 30. Aerts (Bel./LOT), à 21 min 3 s ; etc.

● **Abandons**
Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Koerts (Pb./FAR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Lefevre (Fr./COF) ; Desbiens

(Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL) ; Montgomery (Sui./FDJ) ; Guttierrez (Esp./ONC) ; Blaudzun (Dan./MCJ) ; Wüst (All./FES) ; Bortolami (It./VIN) ; McRae (Aus./MAP) ; Steels (Bel./MAP) ; Fontanelli (It./MER) ; Kirsiu (Est./AG2) ; Cassani (It./PLT) ; Scirea (It./SAE).

● **Classement par points**
1. Erik Zabel (All./TEL), 195 pts ; 2. Vainsteins (Let./VIN), 102 ; 3. Dekker (Pb./RAB), 101 ; 4. Magnien (Fr./FDJ), 86 ; 5. Zanini (It./MAP), 81 ; 6. McEwen (Aus./FAR), 75 ; 7. Durand (Fr./LOT), 67 ; 8. Piziks (Let./MCJ), 64 ; 9. Bettini (It./MAP), 60 ; 10. F. Simon (Fr./BJR), 60 ; etc.

● **Classement de la montagne**
1. Javier Ochoa (Esp./KEL), 153 pts ; 2. Botero (Col./KEL), 151 ; 3. Mattan (Bel./COF), 138 ; 4. Virenque (Fr./PLT), 89 ; 5. Armstrong (EU/USP), 70 ; 6. Mancebo (Esp./BAN), 70 ; 7. Beltran (Esp./MAP), 49 ; 8. Beloki (Esp./FES), 59 ; 9. Dekker (Pb./RAB), 58 ; 10. Agnolotto (Fr./AG2), 52 ; etc.

● **Classement par équipes**
1. Banesto, 146 h 48 min 11 s ; 2. Rabobank, à 1 min 34 s ; 3. Kelme, 2 min 52 s ; 4. Festina, à 2 min 59 s ; 5. ONCE, à 13 min 59 s ; 6. Telekom, à 14 min 46 s ; 7. Mapei, à 19 min 56 s ; 8. Lotto, à 20 min 7 s ; 9. US Postal, à 39 min 5 s ; 10. Cofidis, à 51 min 52 s ; 11. Polti, à 52 min 17 s ; 12. Saeco, à 55 min 6 s ; 13. Mercatone Uno, à 58 min 6 s ; 14. Crédit agricole, à 1 h 15 min 14 s ; 15. Vini Caldirola, à 1 h 32 min 41 s ; 16. Memory Card Technology-Jack & Jones, à 1 h 45 min 47 s ; 17. AG2R Prévoyance, à 1 h 46 min 20 s ; 18. Bonjour, à 1 h 48 min 36 s ; 19. La Française des jeux, à 1 h 49 min 5 s ; 20. Farm Frites, à 2 h 35 min 56 s.

● **Classement des jeunes**
1. Francisco Mancebo (Esp./BAN) ; 49 h 0 min 3 s ; 2. Canada (Esp./ONC), à 11 min 44 s ; 3. Niernmann (All./RAB), à 13 min 20 s ; 4. Trentin (It./VIN), à 16 min 45 s ; 5. Millar (GB/COF), à 19 min 55 s ; 6. Comnesso (It./SAE), à 40 min 5 s ; 7. Joachim (Lux./USP), à 54 min 9 s ; 8. Moncoutié (Fr./COF), à 54 min 32 s ; 9. Backstedt (Sue./CA), à 56 min 8 s ; 10. Klier (All./FAR), à 56 min 17 s ; etc.

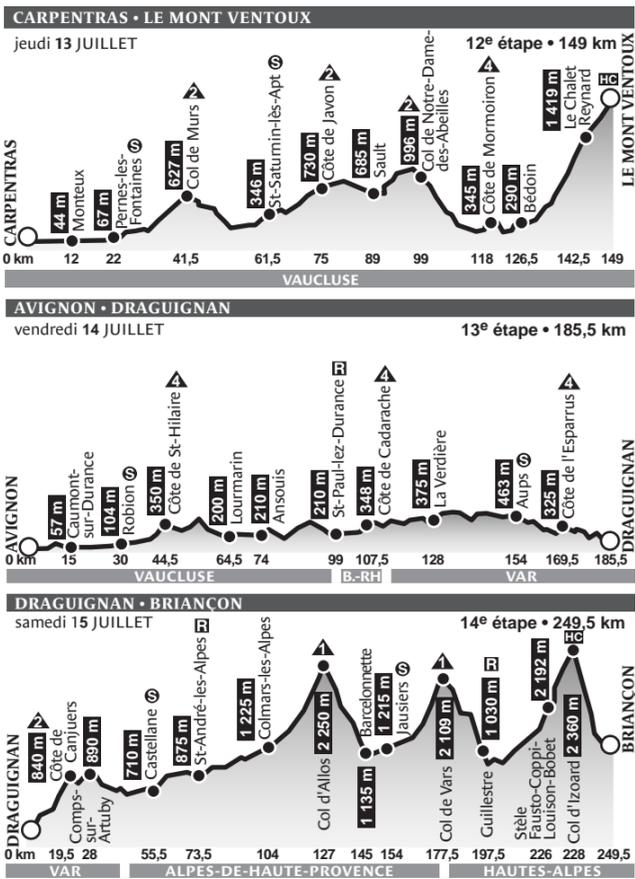
● **Abbreviations**
AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Touppargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card-Jack & Jones ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.



Un beau cadeau, avec un bel emballage

On croyait Lance Armstrong – américain jusqu'au bout des ongles – capable de tout pour arracher une victoire. Au sommet du mont Ventoux,

à l'issue d'une passe d'armes qui a rejeté en arrière tous les autres grimpeurs, avérés ou révélés, le maillot jaune a paru distrait, et a négligé de gagner une étape qui lui paraissait promise, tant il avait fait meilleure figure que Marco Pantani jusqu'au sprint final. L'Italien aura-t-il envie de taquiner dans les Alpes un si généreux compagnon d'échappée ?



Comment Walter Bénéteau a appris à connaître le mont Ventoux

Le néo-pro de l'équipe Bonjour dans son « rêve de gamin »

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

Fourbu mais satisfait. Le jeune coureur français Walter Bénéteau, de l'équipe Bonjour, ne s'est pas attardé au sommet du mont Ventoux. Une petite toilette à l'arrière d'un véhicule de son équipe, quelques mots de félicitations de son directeur sportif, Jean-René Bernaudeau, et il a filé dans la plaine en compagnie de Jean-Cyril Robin, son leader. Bien sûr, il aurait aimé l'accompagner plus loin dans l'ascension de ce « mont chauve » que les coureurs présentent volontiers comme un « col mythique » du Tour de France. Il n'a pas pu : « Dès le pied de la bosse, c'est parti très vite, ça a pété dans tous les sens. On se trouve vite mis à sa place et on essaie de se trouver un groupe. »

Walter Bénéteau est un professionnel de vingt-huit ans, qui dispute actuellement son premier Tour de France, pour sa première saison dans l'élite. Mais il ne découvrirait pas le mont Ventoux. Il l'avait gravi jusqu'à mi-pente à deux reprises dans le Tour du Vaucluse, chez les amateurs, et l'ascension inscrite au programme de la 12^e étape du Tour 2000 lui a donné l'occasion de vérifier ce qu'il avait remarqué lors de son premier passage, un mois plus tôt dans le Dauphiné libéré : « J'ai bien aimé », assure-t-il, sans forfanterie aucune.

Selon ce néo-pro originaire des

Des trotteurs sur les Champs-Élysées

L'arrivée du Tour de France à Paris, dimanche 23 juillet, donnera lieu, en guise de préambule, à un défilé de trotteurs attelés sur l'avenue des Champs-Élysées, a-t-on appris, jeudi 13 juillet. Entre la caravane publicitaire et le peloton des coureurs cyclistes, sept ou huit chevaux de course au trot attelés sont d'ores et déjà prévus pour remonter la plus célèbre avenue du monde afin de marquer la connivence entre le monde des chevaux de course et celui des forçats de la route symbolisé par le patronage du maillot vert (classement par points) par le PMU depuis 1991. « Avec douze millions de spectateurs recensés sur le bord des routes, le PMU se doit d'être présent lors d'un événement de la dimension du Tour de France », a notamment déclaré à l'AFP le directeur de la communication du PMU, Bruno Travade. Bailleur de fonds du secteur des courses et de l'élevage, le PMU réalise un chiffre d'affaires de 35 à 36 milliards de francs.

E. C.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Christophe Juillet, ou le choix réussi de la sagesse

Le capitaine du Stade français joue sa première finale du championnat de France

Le Stade de France doit accueillir samedi 15 juillet (20 h 45, France 2 et Canal+) l'US Colomiers et le Stade français-CASG, pour la finale du championnat de France. L'occasion pour le troisième-ligne centre parisien Christophe Juillet de conquérir, à trente et un ans, son premier Bouclier de Brennus.

CET HOMME vieillit bien. Après avoir disputé son premier Tournoi des cinq nations à trente ans, en 1999, Christophe Juillet jouera sa première finale du championnat de France à trente et un ans. Pour parvenir à ce niveau qui fait vibrer les rugbymen français aussi sûrement qu'une finale de Coupe du monde, face à la Nouvelle-Zélande, le 31 octobre.

Fabien Galthié, appelé de dernière minute de ce rendez-vous, avait eu un rôle déterminant pour le moral et le jeu des Français. Christophe Juillet, de nature plus réservée, admire encore l'influence positive de son demi de mêlée : « Il nous a dit, cette Coupe du monde, c'est notre aventure, à nous, les joueurs. Sans son arrivée dans le groupe avant les quarts de finale, je ne sais pas si on serait allés en finale. Jusque-là, notre bilan était catastrophique. On n'avait rien à faire dans le dernier carré. »

Un autre grand nom du rugby français des années 90, Fabien Galthié, trente et un ans également, sera, lui, privé de cette première à laquelle il rêvait depuis ses débuts à l'US Colomiers, il y a vingt ans. Le demi de mêlée de Colomiers et du XV de France s'est blessé lors des quarts de finale, et Christophe Juillet est déçu de ne pas retrouver son compère sur son chemin, samedi 15 juillet au Stade de France. Quand il a dit combien il était « vraiment triste pour Fabien », personne n'a mis en doute sa sincérité. Elle éclate sur les terrains comme dans son regard calme et plein de franchise.

Christophe Juillet et Fabien Galthié n'entretennent pas une de ces longues amitiés basées sur un riche passé commun. Les deux hommes se sont côtoyés une seule saison au sein du XV de France. C'était en 1999, une année qui a marqué les

esprits : les Bleus de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux avaient terminé à la dernière place du Tournoi des cinq nations, avant de réaliser une tournée catastrophique dans l'hémisphère Sud, en juin, puis d'épater le monde du rugby lors d'une fameuse demi-finale de Coupe du monde, face à la Nouvelle-Zélande, le 31 octobre.

Fabien Galthié, appelé de dernière minute de ce rendez-vous, avait eu un rôle déterminant pour le moral et le jeu des Français. Christophe Juillet, de nature plus réservée, admire encore l'influence positive de son demi de mêlée : « Il nous a dit, cette Coupe du monde, c'est notre aventure, à nous, les joueurs. Sans son arrivée dans le groupe avant les quarts de finale, je ne sais pas si on serait allés en finale. Jusque-là, notre bilan était catastrophique. On n'avait rien à faire dans le dernier carré. »

« JE SUIS BIEN DANS MA TÊTE »

Christophe Juillet n'avait pas dix sélections quand il s'est retrouvé à Cardiff, le jour de la finale de la Coupe du monde, le 6 novembre. A la suite de ce sommet inespéré, il n'a pas tardé à prévenir le nouveau coach du XV de France, Bernard Laporte, l'entraîneur qui avait relancé sa carrière au Stade français, qu'il ne pourrait pas compter sur lui pour le prochain Tournoi des cinq nations. « J'ai été franc, explique-t-il. Je lui ai dit que je ne savais pas si je pouvais continuer à jouer en club et en équipe de France. J'allais avoir trente et un ans, et j'avais encore deux ans de contrat avec le Stade

Menace de relégation sur le RC Toulon

Le RC Toulon (RCT), relégué en deuxième division par le comité directeur de la Ligue nationale de rugby (LNR) le 23 juin en raison de problèmes financiers, connaîtra le sort de son recours auprès de la commission d'appel de la Fédération française de rugby (FFR), le 18 juillet, la décision ayant été mise en délibéré, jeudi 13 juillet. Cette mesure intervient alors que le budget supplémentaire de la ville, comprenant une subvention de 1,5 million de francs capitale pour la survie du club, a été une nouvelle fois rejeté, jeudi, par le conseil municipal. Le budget supplémentaire prévoyait l'octroi au RCT d'une subvention de 1,5 million de francs pour achever de combler un déficit estimé à 4,5 millions de francs. Depuis l'annonce de la rétrogradation du RC Toulon, l'un des clubs phares du rugby français, son nouveau président, Jérôme Gallion, aurait obtenu des engagements des conseils régional et général sur le versement de deux subventions de 1,5 million de francs. Le maintien du RC Toulon en première division conditionne le format de compétition pour la saison 2000/2001. En cas de rétrogradation du RCT, aucun club ne sera repêché et 21 équipes prendront part au championnat de France.

Eric Collier

Dieter Baumann réhabilité par la fédération allemande

L'ANCIEN champion olympique allemand du 5 000 m en 1992 à Barcelone, Dieter Baumann, trente-cinq ans, a été lavé, jeudi 13 juillet, de tout soupçon de dopage par la Fédération allemande d'athlétisme (DLV). Cette décision, prise par la commission juridique de la DLV, a été entérinée par la direction de l'institution, qui avait pourtant requis contre Dieter Baumann deux ans de suspension. Seule la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) peut maintenant remettre en cause la participation du champion aux Jeux olympiques de Sydney (15 septembre-1^{er} octobre).

La commission juridique de la DLV avait déjà levé le 23 juin la suspension prononcée contre l'athlète, en novembre 1999, à la suite de deux contrôles positifs à la nandrolone (anabolisant). Dieter Baumann, qui a toujours proclamé son innocence, avait fait sa rentrée à la réunion de Nuremberg, le 25 juin, où il avait réussi le minima olympique de la DLV pour Sydney en terminant 7^e en 13 min 18 s 78, d'une course gagnée par le champion olympique et recordman du monde, l'Éthiopien Haïle Gebreselassie.

Dieter Baumann, qui s'est toujours présenté comme le « Monsieur Propre » de l'athlétisme allemand, avait saisi la justice, après ses deux contrôles positifs, à la suite de la découverte de nandrolone dans plusieurs de ses tubes de

dentifrice. Selon lui, il avait été victime d'un coup monté. Une enquête policière, restée sans résultat, avait été ouverte à la demande la justice.

La réhabilitation de Baumann, premier Européen à descendre sous les 13 minutes sur 5 000 m (12 min 54 s 70 en 1997, record d'Europe), est un coup dur pour la DLV qui ne pourrait pas éviter de

le sélectionner pour les JO à moins que la Fédération internationale, qui a annoncé une vérification approfondie de la décision de la commission juridique de la DLV, confie l'affaire à sa commission d'arbitrage, ce qui aurait pour effet de réactiver la suspension de Dieter Baumann.

(Avec AFP.)

Football : Saint-Etienne brouillé avec la Juventus Turin

L'AS SAINT-ÉTIENNE « a décidé d'utiliser toutes les voies légales pour faire aboutir ses droits » dans l'affaire concernant David Péricard, un jeune joueur de son centre de formation qui a signé à la Juventus Turin (Italie), a indiqué, jeudi 13 juillet, un communiqué du club stéphanois. Vincent Péricard, qui avait fait quelques apparitions en première division à la fin de la saison 1999-2000, aurait dû signer un premier contrat professionnel avec l'ASSE. Or il a signé avec la Juventus Turin. Les dirigeants stéphanois et leurs homologues italiens se sont rencontrés pour tenter de trouver une solution. Une réponse de la « Juve » était attendue pour le 12 juillet. N'ayant rien reçu, l'ASSE « a saisi la Fédération française pour bloquer la délivrance du certificat international de transfert, et va demander à la commission du statut du joueur de la Fédération internationale (FIFA) de refuser l'homologation du contrat qu'aurait signé les représentants légaux de Vincent Péricard avec la Juventus Turin ».

■ L'Argentin Osvaldo Piazza, ancien joueur de Saint-Etienne, a été désigné entraîneur d'Indépendiente (première division argentine) à la place d'Enzo Trossero, qui a joué dans les rangs du FC Nantes, parti diriger l'équipe nationale suisse. Osvaldo Piazza a été préféré à son compatriote Jorge Burruchaga, ancien Nantais lui aussi. Le nouvel entraîneur touchera un salaire mensuel de 40 000 dollars (47 000 euros).

DÉPÊCHES

■ NATATION : le jeune prodige australien Ian Thorpe, dix-sept ans, auteur de trois records du monde, en mai, à Sydney (dix records du monde depuis le début de sa carrière), a réfuté, jeudi 13 juillet, les nouveaux soupçons de dopage émis à son sujet par le capitaine de l'équipe allemande de natation, Chris-Carol Bremer, lequel avait suggéré que la taille inhabituelle des pieds du champion australien, qui chausse du 50, pourrait être le résultat de l'utilisation d'hormones de croissance interdites. Le père d'Ian, Ken Thorpe, qui chausse grand lui-même, a avancé une explication liée à l'hérédité.

■ OLYMPISME : le ministère américain de la Justice devrait rendre très prochainement son verdict concernant deux membres du comité de candidature de Salt Lake City pour les Jeux olympiques d'hiver en 2002, soupçonnés d'avoir versé des pots-de-vin. Selon des sources proches de l'enquête, les charges concerneraient Tom Welch et David Johnson, qui auraient dépensé près de 1,2 million de dollars (1,273 million d'euros) pour influencer le vote des membres du Comité international olympique (CIO).

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 € TTC la minute)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MOVAC

Vous n'êtes pas abonné(e)

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

HAUTE COUTURE HIVER 2000-2001

Paris ou les scintillements de l'ombre

Vingt et un défilés sur le programme officiel et autant de défilés off, la capitale a servi, du 8 au 12 juillet, de décor à un luxe intimiste qui magnifie l'imaginaire

DES GRELOTS D'OR dans la brume pour des princesses carillonnantes de noir et de lumière. Entre chien et loup, découpant un air embué, les douze modèles de Viktor & Rolf ont conclu la semaine parisienne de la haute couture, dans une salle du Musée des monuments français digne d'un tunnel de brouillard. Après avoir défrayé la chronique avec des visions d'apocalypse atomique, le duo hollandais a trouvé là un point d'équilibre entre le manifeste artistique et la leçon de couture, le sens de la « performance » et celui de la petite robe noire soigneusement exécutée. C'est en défiant les règles qu'ils retrouvent celles-ci, au plus près d'un métier qu'ils subliment par un propos.

« Les cloches sonnent doucement. Avancer d'un pas tranquille. Ne jamais reculer. Demain est enfin là », promettait le programme, à l'orée d'un hiver, où, de "in" en vrais faux "off", de para-jeunes en maîtres volant au-dessus du temps, toutes les nostalgies se consomment dans le feu de la prospérité retrouvée. Alexander McQueen (Givenchy) est apparu comme le Monsieur Loyal d'une fête post-décadente, organi-



sée par un dimanche bougon à la Défense, dans le parking du CNIT. Go-go boys, webcams et comètes d'un soir se croisaient dans un appartement de scène, face à un public doublement voyeur : la force d'Alexander McQueen est de prouver que ses robes sont au moins faites pour la fête, et on les imagine assez bien ses tenues virevoltantes au bord d'un Mambo King au St Martin's Lane, ou dans le Purple

bar de l'hôtel Sanderson à Londres, dont le décor tout en collages kitsch-minimalistes de Philippe Starck colle à l'esprit des modèles : kimono à carreaux gansé de brocart de soie, manteau en lapin frangé sur une robe de maille argent, veste impression « câble » en vison gris gansée rose avec une jupe cloche en python et Lurex rose...

Reste l'incroyable fantaisie des coiffures, des accessoires qui font corps avec la silhouette et réhabilitent, dans la lignée de Thierry Mugler, le plaisir de l'artifice sous la lumière noire. Une sincérité du jeu qui tranche avec le cortège tarabiscoté de John Galiano pour Dior, et cette haute couture pokémon, brassant de manière attendue tous les clichés de la bourgeoisie (infirmière S. M., notables endimanchés, évêque gay, etc.).

Dans un Paris glacial, empashminé jusqu'aux oreilles et loin de la logomania clinquante de l'été, les couturiers influencés par le Paris de Brassaï et celui de Man Ray ont célébré la Nuit comme une idole dont les images inspirent des présences fantomatiques, ennuagées de tulle, effleurées de visons teints et de soies liquides, dont les couleurs, beaucoup de noirs, de gris, de roses poudrés, sont des reflets de peau avant d'être des étendards.

Un peu de caviar, des fleurs de pavot, un peu de saumon sauvage et trois larmes de champagne rosé : très diva, l'hiver privilégie le « room service » en palace. Des tweeds mousseux pailletés aux miroitements du strass sur une épaule nue, la nuit scintille dans l'ombre, et même chez Versace le sens du détail l'emporte sur le choc d'une apparition. Valentino, qui fêtera ses quarante ans de création en novembre à Los Angeles séduit le marché américain avec son éternel hommage à Hollywood magnifié par le savoir-faire de ses ateliers romains. Là aussi, du violet améthyste au vert tourmaline, les

nuances s'inspirent de la joaillerie, nouvelle voie sacrée du luxe.

A l'heure où le Victoria and Albert Museum de Londres s'apprête à présenter à l'automne Brands (une exposition sur les marques), on sent ici et là un rêve d'exception, de différence, ajoutant à la difficulté d'installer une image « globale », celle de sa singularité. Un luxe de l'intime que célèbre à sa manière Emanuel Ungaro, dont les belles assortissent à leurs lunettes de verre fumé, des gowns de cinéphile et de papivore, entre l'Europe galante des années 20-30 et le New York du Studio 54, les rouges laque et les noirs d'ébène, les jabots de pétales ivoire et les roses géantes cueillies dans le jardin de Martine Sitbon.

Aux couleurs des crépuscules changeants, des lueurs mauves et mordorées épousent les courbes, formant des halos de transparence autour du corps, et les broderies-bijoux se fondent en gouttelettes de strass, comme la pluie sous le pont Alexandre-III. Pour sa première collection de haute couture, Jean Charles de Castelbajac a choisi de « prendre le chemin de la forêt profonde », retrouvant dans l'univers imaginaire Jimi Hendrix, Bambi, et des « fées vêtues de robes d'écorce » dansant le jerk. Entre carreaux bûcheron et lunettes solaires « Meret Oppenheim », robe-plaid camouflé à paillettes hanneton, et boots Chelsea à piqûres sellier néon, la ville et la forêt se télescopent, dans le labyrinthe naïf d'un monde tout en réminiscences et en découvertes.

Certains défilés forment des rendez-vous à part. Chez Yves Saint Laurent, les mannequins donnent l'impression de participer à un cérémonial, dont l'austérité sensuelle est celle d'un dessin en mouvement. De grands oiseaux noirs, comme des ombres en plumes, traversent le podium d'un air royal. Les robes, comme du mascara sur les cils, en habillent les battements intimes. Christian Lacroix, qui célèbre ses « jolies nuitardes », magnifie ses « formes en suspens », à travers de nouvelles déconstructions, et de nouveaux effets, patchworks, trompe-l'œil, dégradés, nervures, étincelles iridescentes, dont il prélève des fragments pour célébrer le classicisme du noir. Un road-movie de l'imaginaire.

On est comme aspiré, pris dans le tourbillon de ces images kaléïdoscopes, célébrant la madone et la bikeuse, à la gloire de l'imromptu et de la rigueur. Dans l'ancien hôtel particulier de Marie-Laure de Noailles, Jean Paul Gaultier a offert une véritable démonstration de sa vocation : cinquante-cinq modèles pour un hommage à Paris, qu'exaltent la robe en tweed noir brodée « Kiki », le manteau de vison à motif « Piaf », les fourreaux brodés « Tour Eiffel » ou « Néons de Pigalle » et, surtout, d'une manière moins figurative, les tailleurs-pantalons, les sweaters et les vestes : au-delà du clin d'œil rétro, la technique revisitée appelle des gestes contemporains. L'un des grands moments d'émotion de la semaine. Ceux-là offrent, à travers leur métier, un peu d'infini, prouvant que l'expression est d'abord la peinture des sentiments.

Laurence Benaïm

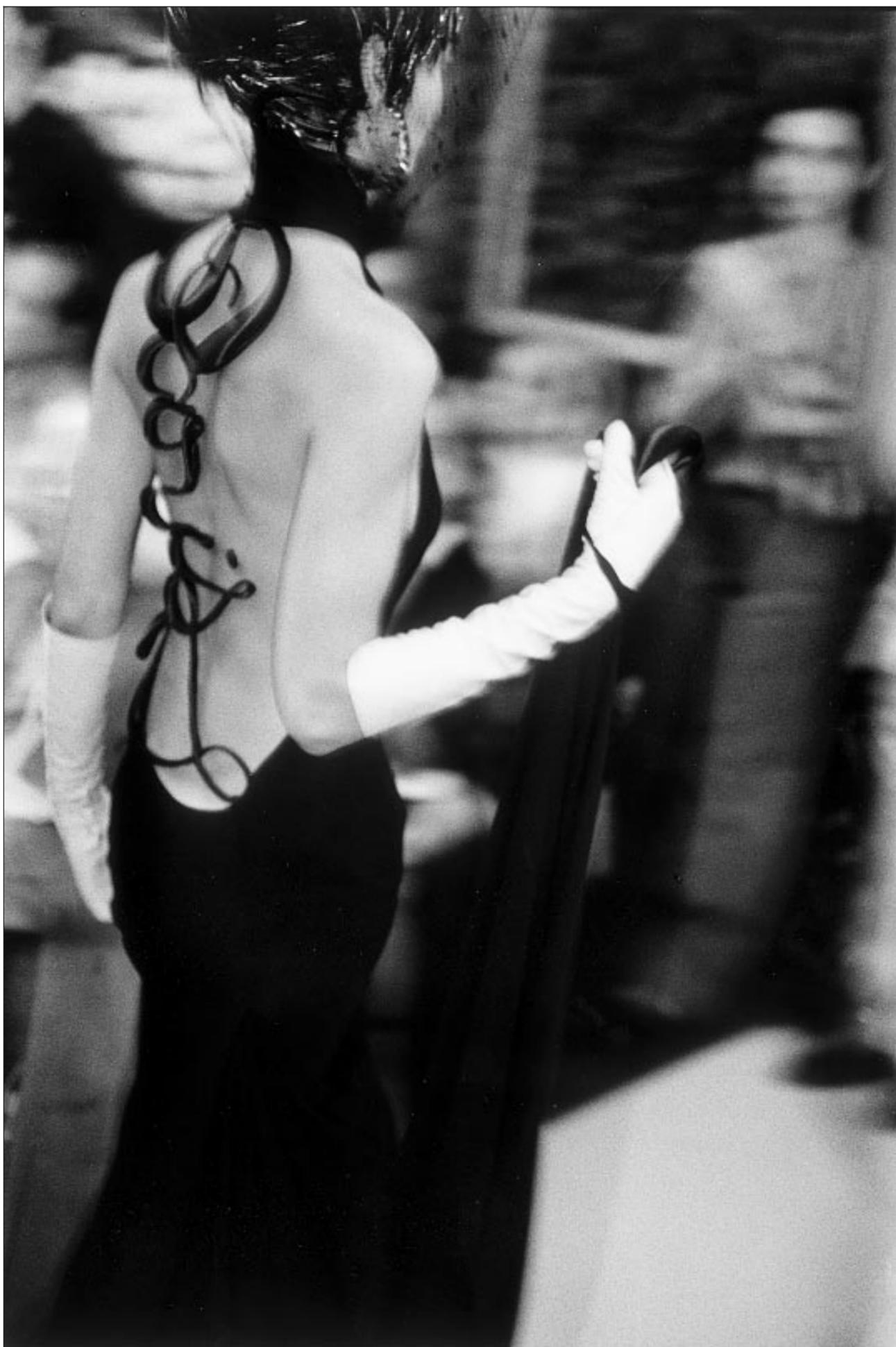
Ci-dessus, une princesse carillonnante de noir et de lumière des Néerlandais Viktor & Rolf; à gauche, robe de vestale en crêpe d'Yves Saint Laurent.



Ci-dessus, robe filetée d'arabesques d'or et fleurs de soie, Emanuel Ungaro; à gauche, combinaison en jersey de cachemire brodé de paillettes de nacre et de fils multicolores par Fred Sathal; ci-dessous, blouse drapée de mousseline noire et jupe en marqueterie de feutre dans la collection dédiée aux « jolies nuitardes » de Christian Lacroix.

●
Photographies
Lin Fei





De gauche à droite et de haut en bas : l'hommage à Paris de Jean-Paul Gaultier, dans un fourreau à col montant ; notables endimanchés de John Galliano chez Dior ; baptisée Bambi Narcisse, une longue robe bustier en crêpe de soie et organdi portée sous un cache-épaules en feuilles de chintz dans la première collection couture de Jean-Charles de Castelbajac ; les jeux d'optique d'une combinaison courte en brocart noir et blanc par Alexander McQueen pour Givenchy.



La couture en appartement de Morteza Pashaï

Les premiers souvenirs de mode de Morteza Pashaï lui viennent d'un parfum porté par sa sœur, une essence de Dior dont le seul nom lui évoquait « un monde imaginaire de beauté et d'élégance ». A trente-neuf ans, ce couturier né en Iran a présenté un premier défilé très applaudi, samedi 8 juillet, après des mois de travail solitaire. « Ma mère et mes sœurs se sont toujours habillées sur mesure, comme beaucoup de femmes iraniennes à cette époque. Depuis mon enfance, je suis habitué à toucher les tissus », explique Morteza qui a conçu son premier pantalon à l'âge de quatorze ans. Pris dans la tourmente de la révolution iranienne et refusant de devenir homme d'affaires comme son père, il quitte son pays à pied en 1985. Celui qui a voyagé à travers l'Europe – Suède, Angleterre, Italie –, avant de s'établir en France en 1992, a gardé de ce parcours une grande humilité. « J'habille une femme qui n'a pas besoin de s'exposer pour s'imposer », assure le couturier au sourire doux qui s'est illustré par sa rigueur d'exécution et son sens acharné du détail au travers de pièces aux plissés savants et de mousselines aussi légères qu'un souffle.



court brouille les codes du masculin et du féminin dans des drapés généreux de tissus d'homme (prince de Galles, drap de laine, etc.) dont l'ampleur contraste avec ses bustes menus d'escrimeur. Prouvant que les expérimentations couture ne doivent pas rester figées sur les podiums, Pascal Humbert – épaulé par le fabriquant italien Fiba – a présenté son concept de couture évolutive. Chaque pièce est déclinée dans sa version prêt-à-porter, telle cette

Anne-Laure Quilleriet



Les elfes lumineux et le chaos

ENTRE TRANSFUGES du prêt-à-porter, jeunes diplômés, couturiers libanais, russes ou italiens qui cherchent à étendre leur clientèle, la semaine de la couture devient un grand festival de mode aux multiples facettes. Tantôt décadentes, exubérantes ou mystiques, les images de fête aimentent tous les désirs pour célébrer le véritable passage au troisième millénaire.

La femme rêvée par Seredin & Vassiliev est un mélange de call-girl débridée et de tsarine raffinée. S'il se laisse aller à des délires kitsch (perruques gigantesques d'infante, coiffe « bougie » en cire qui dégouline sur un bermuda en python, peignoir en vison rose dragée digne de feu Barbara Cartland), le duo moscovite célébrait les doigts d'or des ateliers russes dans des broderies d'une grande qualité et un travail étonnant sur la fourrure.

PENDANT LES BOMBARDEMENTS

Dans un tout autre registre, Gorany Pejkoski s'est inspiré des soirées glamour organisées dans les abris souterrains de Beyrouth pendant les bombardements. Un travail autour du chaos, avec des silhouettes accidentées qui mêlent rigueur et sensualité, formes organiques et lignes acérées, matériaux bruts et broderies. Ce Macédonien diplômé de l'aca-

démie d'Utrecht et aujourd'hui installé à Paris s'illustre dans les mélanges et les superpositions, comme cette veste beige au revers médaillé portée sur une sorte de sarouel chatoyant. « La couture, c'est se donner du temps, travailler avec passion et énergie dans une totale liberté, ce n'est pas seulement savoir coudre à la main », affirme le jeune homme de vingt-sept ans.

Sur ce principe, la nouvelle couture doit profiter à des gens qui laissent parler leur imaginaire plutôt que de s'acharner sur des modèles convenus pour clientes à la plastique standardisée. Continuant d'explorer un univers bien à elle, Fred Sathal s'échappe dans une clairière peuplée d'elfes lumineux. Sur des sonorités mystiques, les mannequins déambulaient sous le péristyle du Musée Galliera dans des combinaisons de page en jersey de cachemire traversées par des écailles de nacre et fissurées par endroits, comme pour mieux épouser la peau. Pour sa deuxième collection couture, la Marseillaise s'attache à la dualité du vêtement dans des pièces réversibles qui, sur l'envers, dévoilent un enchevêtrement savant de fils et de coutures-cicatrices.

Sur des mannequins au visage moucheté de crayon noir, façon barbe de trois jours, Michel Har-

Amélioration du Nord au Centre

SAMEDI. Un anticyclone est situé des Açores au proche Atlantique. Le front chaud d'une perturbation stationne de la pointe Bretagne au Sud-Ouest, avec quelques pluies. Le temps reste instable sur l'Est, avec quelques averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel restera très nuageux, avec quelques pluies faibles le matin sur les côtes de l'Atlantique. Il fera 17 à 19 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De belles éclaircies reviendront jusqu'en début d'après-midi, mais le ciel deviendra ensuite à nouveau plus nuageux. Près des Ardennes, quelques pluies se produiront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 17 à 22 degrés.

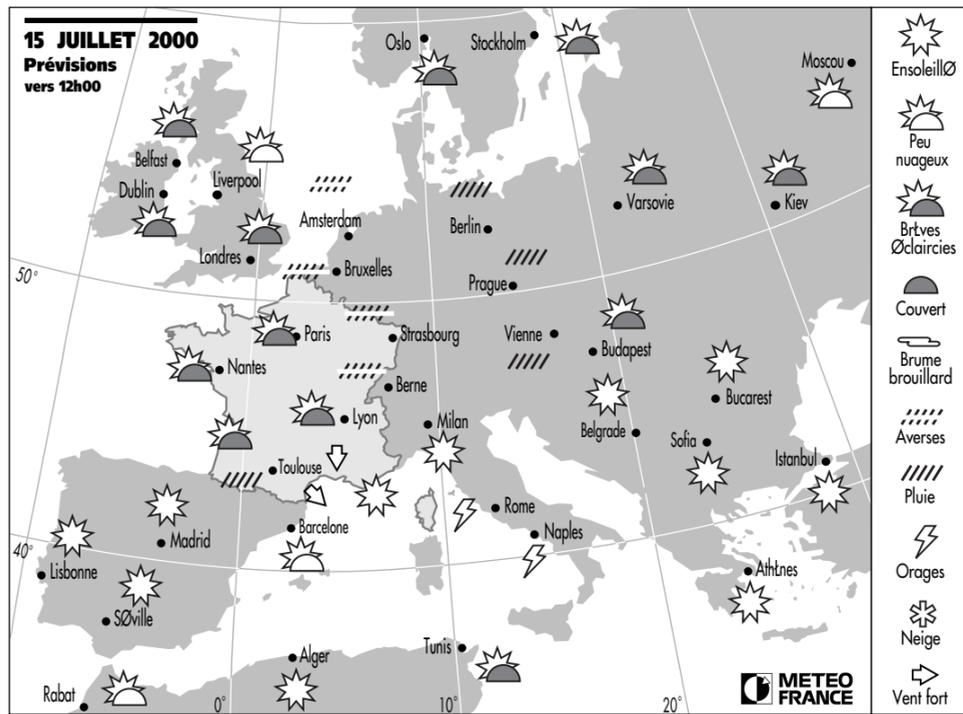
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des pluies éparses ou des averses. Il fera 15 à

17 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel restera couvert, avec quelques pluies faibles. Il fera 19 à 22 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel restera très nuageux, avec quelques averses l'après-midi sur les Alpes du Nord. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil brillera largement, avec mistral et tramontane soufflant à 80 km/h en rafales. Les nuages seront un peu plus nombreux sur le Languedoc-Roussillon l'après-midi. Il fera 23 à 26 degrés l'après-midi.



(Publicité)

<http://www.ebookers.com/fr>

L'été, les prix des voyages fondent sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

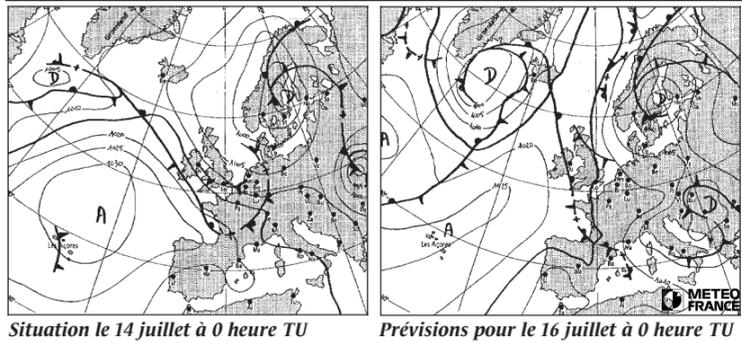
© 2000 ebookers.com plc. Licence L0567701

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	16/23 S	NANCY	10/16 P
BIARRITZ	17/18 P	NANTES	13/21 N
BORDEAUX	16/19 N	NICE	18/23 S
BOURGES	12/18 N	PARIS	12/17 N
BREST	13/18 N	PAU	14/16 P
CAEN	14/15 N	PERPIGNAN	18/22 S
CHERBOURG	13/17 N	RENNES	12/20 N
CLERMONT-F.	12/17 C	ST-ETIENNE	10/15 N
DIJON	10/16 P	STRASBOURG	10/16 P
GRENOBLE	11/16 S	TOULOUSE	16/17 P
LILLE	11/16 N	TOURS	12/19 N
LIMOGES	12/16 N	FRANCE outre-mer	
LYON	13/17 N	CAYENNE	23/28 P
MARSEILLE	18/24 S	FORT-DE-FR.	25/30 P
		NOUMEA	18/22 S

PAPEETE	22/27 S	KIEV	13/23 N	VENISE	13/21 N	LE CAIRE	23/35 S
POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	21/34 S	VIENNE	10/14 P	NAIROBI	15/24 C
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	10/18 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	7/20 C
		LONDRES	11/18 N	BRASILIA	17/26 S	RABAT	20/29 S
		AMSTERDAM	11/14 P	BUENOS AIR.	2/9 S	TUNIS	22/30 N
		ATHENES	22/28 S	CARACAS	24/30 S		
		BARCELONE	19/26 S	CHICAGO	18/25 S	ASIE-Océanie	
		BELFAST	10/16 N	LIMA	14/19 C	BANGKOK	26/31 P
		BELGRADE	13/22 S	LOS ANGELES	18/25 C	BEYROUTH	15/24 C
		BERLIN	12/14 P	MEXICO	10/27 S	BOMBAY	26/27 P
		BERNE	9/13 P	MONTREAL	18/24 P	DJAKARTA	27/29 S
		BRUXELLES	10/13 P	NEW YORK	21/25 C	DUBAI	32/40 S
		BUCAREST	12/31 S	SAN FRANCISCO	14/20 S	HANOI	27/32 P
		BUDAPEST	11/19 N	SANTIAGO/CHI	3/14 S	HONGKONG	26/32 S
		COPENHAGUE	13/19 N	TORONTO	17/23 S	JERUSALEM	25/32 S
		DUBLIN	10/16 N	WASHINGTON	20/22 P	NEW DEHLI	27/31 P
		FRANCFORT	10/15 P	AFRIQUE		PEKIN	27/35 S
		GENEVE	13/17 P	ALGER	18/27 S	SEOUL	24/30 C
		HELSINKI	17/27 P	DAKAR	26/29 S	SINGAPOUR	27/31 C
		ISTANBUL	20/28 S	KINSHASA	18/28 S	SYDNEY	7/17 S
						TOKYO	26/31 C



OBJET Les Bleus assurent la promotion de la tondeuse à cheveux

S'IL EST UN OBJET dont les ébouriffantes victoires des Bleus ont assuré la promotion, c'est bien la tondeuse à cheveux. Bien que le Brésilien Ronaldo ait été l'un des premiers à lancer la mode de la « boule à zéro » sur les terrains, le crâne rasé de Fabien Barthez a symbolisé le triomphe de la France à l'issue de la Coupe du monde de 1998. La même année, les ventes de tondeuses ont fait un bond et franchit le cap du million d'unités.

Ainsi donc, cet ustensile vibra-

toire hier réservé aux salons de coiffure, cet exécuteur du « bien dégagé derrière les oreilles » honni des antimilitaristes est devenu l'objet en vogue, celui qu'il faut posséder. De Fabien Barthez à Bruce Willis, il est l'accessoire indispensable des stars. On ne le voit que rarement mais, des terrains de football aux rave-parties en passant par le défilé de la Gay Pride, il façonne plus d'un occiput.

En l'espace de sept ans, 7 millions d'unités ont été vendues en France et le mouvement, loin de fléchir, s'amplifie. En 2000, les prévisions tablent sur un total compris entre 1,2 et 1,4 million d'unités, ce qui représente tout de même un marché de 160 millions de francs (24,39 millions d'euros). On n'ose imaginer le succès que pourrait remporter un combiné tondeuse-téléphone portable...

« CASQUETTE EN PEAU DE FESSE »
Numéro un en France, Babyliss revendique le statut de pionnier. Dès 1992, la firme a lancé une tondeuse « grand public », un modèle à lame, assez léger, pouvant être utilisé sans trop de difficulté par un néophyte. Toutefois, le succès ne devient vraiment palpable que



vers 1996. L'engouement, constatent rapidement les distributeurs, vient de jeunes des cités. La tondeuse appartient à univers du rap mais, progressivement, elle va gagner l'ensemble du corps social.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'être jeune, branché et accessoirement sportif pour arborer ce que le regretté Frédéric Dard appelait délicatement « une casquette en peau de fesse ». Pour le genre masculin, cette option exprime tout à la fois un petit fond

de provocation, le désir de transcender les modes capillaires et, sans doute, une certaine aspiration à l'égalitarisme. Outre qu'elle atténue les différences d'âge, la « boule à zéro » efface en effet les inégalités capillaires et dédramatise, de la plus paradoxale des manières, la question de la calvitie.

Cependant, le « crâne à la Barthez » ne constitue plus le seul et unique idéal des manieurs de tondeuse. L'instrument, en acquérant un statut d'objet de grande diffusion, est devenu un accessoire familial. Diffusée dans la totalité des circuits de distribution, dont les grandes surfaces, la tondeuse est relativement bon marché (le prix moyen se situe entre 150 et 200 F, 22,86 et 30,48 €, mais l'on trouve des modèles à moins de 40 F, 6,09 €), son utilisation plus aisée qu'autrefois (grâce à des guides de coupe et, sur les derniers modèles, au recours à un petit moteur électrique au lieu d'un vibreur) et son entretien tend à se simplifier.

Les mères dont les garçons préfèrent porter le cheveu court n'ont pas tardé à s'y intéresser. « Une tondeuse de qualité coûte à peu près le prix de deux séances chez le coiffeur. Dès la troisième utilisation,

l'achat est amorti. Beaucoup ont fait le calcul », estime Corinne Philippe, directrice générale de Babyliss, qui précise que la clientèle familiale représente un peu plus de la moitié des acheteurs.

Confirmation de ces tendances, les deux moments où les ventes battent leur plein sont la fin juin, lorsqu'il s'agit de se faire une beauté pour les vacances, et juste avant la rentrée des classes. « En France comme en Europe, on peut considérer que 78 % des hommes vont chez le coiffeur », précise Pascal Rolland, spécialiste de chez Philips. Or, d'après nos enquêtes, la moitié d'entre eux ne sont pas contre l'utilisation d'une tondeuse. C'est dire que nous pouvons encore progresser. »

MOUSTACHES ET BOUC
Les professionnels de la coiffure ne semblent pourtant guère s'inquiéter de la perte du monopole de la tondeuse. « Le phénomène est lié à la mode des cheveux très courts qui, par définition, finira par faire son temps et se démoder. C'est à nous, coiffeurs, de nous adapter », assure Joël Houssay, président de la Confédération nationale de la coiffure française. Sans

compter les clients qui, un peu peureux, sollicitent un coiffeur ayant pignon sur rue afin de rattraper les conséquences d'un usage malencontreux de la tondeuse.

Les adeptes de cet outil foncièrement masculin sont multiples. On l'utilise également pour tailler soigneusement moustaches et bouc, une autre stratégie capillaire très en vogue ces temps-ci. « On peut se faire la boule à zéro pour faire semblant de se moquer des apparences, mais la tondeuse est aussi l'outil qui permet de donner de soi une image sophistiquée, à la limite du dandysme, en soignant le moindre détail », remarque Olivier Delatte, de l'agence de publicité Saatchi & Saatchi.

Chez Babyliss, marque on ne peut plus féminine, née en 1961 avec l'apparition d'un fer à friser (son nom est un clin d'œil à Brigitte Bardot), mais devenue l'une des préférées de ceux qui ont succombé à « l'effet Barthez », on se félicite de ce souci du paraître grandissant qui semble avoir saisi la gent masculine.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 168

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT
I. Font de la résistance en cas d'attaque. - II. Extravagant et bizarre dans ses manières. - III. Touche mais ne joue pas. Fondèrent le royaume du Bénin. - IV. Différence peu appréciée par le vendeur. - V. Réunifiée en 1990. Evitons de pédaler dedans. - VI. Des dunes dans le désert. Rasure les gros consommateurs. - VII. Payé dans la descente. Fournisseur pour artistes. Sans fantaisie. - VIII. Romains. Suites sans liaisons apparentes. - IX. Personnes. Invitation à la répétition. -

VERTICALEMENT
X. Mécontentement. Personnel. Protection extrême.
1. Pas toujours élégant dans les propos. - 2. Dans les cordes africaines. Parfumé naturellement. - 3. Joli bénéfice à partager et qui n'aura pas beaucoup coûté. Foutrent leur nez partout. - 4. En met plein la vue. Servi à toutes pompes. - 5. Au doigt ou sur l'ongle. Mis bas. - 6. Noire, dure, lourde et belle. - 7. Deux points. Suit le chef arabe dans tous ses déplacements. - 8. Colifichets et

autres fanfreluches. - 9. Saint renversé. Lieu d'inspiration pour Goethe et Tourner. - 10. La dame y recevait ses invités. Prises en extension. - 11. Veille à la bonne conduite de la jeunesse espagnole. - 12. Sur la rose. Forme d'avoir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 167

HORIZONTELEMENT

I. Chouchoutage. - II. Repliable. US. - III. Areu. Rimayes. - IV. QI. Lait. Soto. - V. Usuels. Bel. - VI. Est. Espéré. - VII. Mois. Arc. SDF. - VIII. Enlie. Ote. II. - IX. Estimative. - X. Tas. Equipées.

VERTICALEMENT

1. Craquement. - 2. Hérisson. - 3. OPE. Utiles. - 4. Ulule. Sis. - 5. Ci. Ale. Été. - 6. Harissa. Iq. - 7. Obit. Promu. - 8. ULM. Bectai. - 9. Teaser. Etp (pet). - 10. Yoales. - 11. Guet. Dive. - 12. Essoufflés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Enveloppes d'artistes



Enveloppe destinée à l'époux de l'écrivain Colette, dessinée par Léon Lebegue (1863-1914), graveur, dessinateur et affichiste.

Ecumant brocantes et négoce spécialisés (en philatélie et vieux papiers), Pierre-Stéphane Proust a rassemblé depuis plusieurs années des centaines d'enveloppes, de toutes époques, illustrées à la main. La plus ancienne est un pli du 20 septembre 1752, de Clermont-Ferrand pour Paris. Plus original, pour compléter cette collection, il a sollicité des artistes contemporains - illustrateurs, peintres, auteurs de bandes dessinées, etc. - dont plus de sept cents ont joué le jeu, lui faisant parvenir leur réponse par écrit, sur enveloppe bien sûr.

Parmi eux, par exemple, Chenez, Gotlib, Trémois, Raymond Moretti, Cottavoz, Michel Ciry ou Hilaire. « Chacune de ces enveloppes a une âme, à la différence d'une oblitération

ou d'un tarif postal », précise-t-il. Pierre-Stéphane Proust qui, par ailleurs, participe à l'exposition du Musée de La Poste par l'intermédiaire de nombreux prêts, peut se lancer aujourd'hui dans l'édition de cet ouvrage, dont les trois volumes présenteront respectivement historique, approche thématique, sources d'inspiration ainsi que styles et techniques de l'art postal.

Pierre Jullien

★ Tome I, 160 pages au format 220 x 290 mm, paraîtra en octobre. Il est proposé au prix de 275 francs (plus port 35 francs) au lieu de 330 francs (Ed. Normandie Terre des arts, BP 31, 50370 Brécéy, tél. : 02-33-89-21-10).

LÉGION D'HONNEUR

Emile Biasini élevé à la dignité de grand-croix

LES NOMINATIONS, promotions et élévations du 14 juillet dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* du vendredi 14 juillet.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix*: Emile Biasini, ancien ministre; Léon Bouvier, ambassadeur de France, compagnon de la Libération.

Sont élevés à la dignité de *grand officier*: Pierre Drai, premier président honoraire de la Cour de cassation; Philippe Dechartre, ancien ministre, membre du Conseil économique et social; Alain Planthey, membre de l'Académie des sciences morales et politiques; Marcel Roulet, conseiller spécial auprès d'un président de société.

Sont promus *commandeurs*: Gabriel de Broglie, historien, membre de l'Institut; Gilbert Faure, président d'une association départementale d'anciens combattants, ancien député; Léon Nisand, médecin; Edouard Sakiz, président

directeur général de société; Anne-Marie Hackett, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes; Bruno Roger, associé gérant de banque; René Lenoir, ancien ministre; Laurent Lucas, vice-président d'une association en faveur des personnes handicapées; Christiane Papon, ancienne députée; Bernard Gorny, avocat au barreau de Paris; Paul Lombard, avocat au barreau de Paris; Alain Lancelot, membre du Conseil constitutionnel; Paul Bernard, préfet honoraire; Claude Allègre, ancien ministre, physicien à l'Institut de physique du Globe; Henry Boileau, conseiller auprès du gouvernement ivoirien; Jean Friess, président directeur général d'une société; Joseph Caïtucoli, président d'honneur de l'amicale des anciens parachutistes SAS et des anciens commandos de la France libre; Jean Silvestre, président d'un comité de coordination d'associations d'anciens combattants et victimes de

guerre; Guy Ebrard, président d'un organisme de thermalisme; Pierre Henry, compositeur de musique.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de Jean Daniel, écrivain, directeur du *Nouvel Observateur*; Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris; Jean-François Bénéard, directeur général de Réseau ferré de France; Gilbert Amy, compositeur, chef d'orchestre; André du Bouchet, poète, traducteur; Jacques Chancel, journaliste; Bernard Sobel, directeur de théâtre, metteur en scène; Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation.

Enfin, dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment Catherine Trautmann, ancienne ministre, maire de Strasbourg; Philippe Vasseur, ancien ministre; Jacques Arrighi de Casanova, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Marc Debène, recteur de l'Académie de Rennes;

Jean-Pierre Dedonder, recteur de l'Académie de Créteil; Joseph Losfeld, recteur de l'Académie de Nancy-Metz; William Marois, recteur de l'Académie de Montpellier; Philippe Avron, comédien, écrivain; Jean-Marie Cotteret, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel; Madeleine Doriot dite Marion, comédienne, metteuse en scène; Viviane Forrester, écrivain, essayiste; Danièle Thompson, scénariste, dialoguiste, cinéaste; Maurice de Obaldia, écrivain, membre de l'Académie française; Daniel Picouly, écrivain; Camille Roy, compositeur, pianiste concertiste; Patrice Martin, champion du monde de ski nautique; Chantal Akerman, cinéaste.

★ **Nous publierons dans notre prochain numéro, daté dimanche 16 - lundi 17 juillet, la liste complète des élévations, promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.**

la direction conjointe des affaires sanitaires et sociales et de la Sécurité sociale de la Réunion, puis inspectrice à l'Inspection générale des affaires sociales. Elle était inspectrice générale des affaires sociales, adjointe au chef de l'Inspection générale des affaires sociales depuis septembre 1997.]

[Né le 12 janvier 1957 à Caen (Calvados), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, **Christian Dubosq** fut affecté à sa sortie de l'ENA, en 1985, au ministère de l'Agriculture, où il est chef du bureau du budget à la direction des affaires financières et économiques. Il a ensuite été sous-directeur du développement rural au ministère de la coopération, sous-directeur de la protection sociale à la direction des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la forêt. Il était directeur général des services de la région Limousin depuis novembre 1995.]

[Né en juin 1948, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, **Patrice Legrand** fut affecté au ministère du travail en 1976 à sa sortie de l'ENA. Il a été notamment chef de la division de l'hospitalisation à la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés, sous-directeur de la réadaptation, de la vieillesse et de l'aide sociale à la direction de l'action sociale du ministère des affaires sociales. Il était directeur de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale des mines depuis juin 1989.]

[Né en avril 1956, **Antoine Catinchi** a été secrétaire administratif à la direction des affaires sanitaires et sociales de Rhône-Alpes. Admis au concours d'inspecteur des affaires sanitaires et sociales, il a été chargé du suivi des hospices civils de Lyon à la Ddass du Rhône avant d'être affecté à l'Inspection générale des affaires sociales à sa sortie de l'ENA, en 1993. Il était secrétaire général de l'agence régionale de l'hospitalisation de Rhône-Alpes depuis mars 1997.]

ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS

Dominique Deroubaix, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Aquitaine, a été nommé secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, lors du conseil des ministres, mercredi 12 juillet.

[Né le 19 janvier 1952 à Erquinghem-Lys (Nord), Dominique Deroubaix est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été attaché de direction au centre hospitalier de Chartres, directeur de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, directeur de la stratégie à l'Assistance publique, puis directeur de l'hôpital Necker-Enfants malades. Il avait été nommé directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Aquitaine en septembre 1996.]

AFFAIRES SOCIALES

Gilles Duhamel, médecin, conseiller au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et directeur du cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a été nommé inspecteur général des affaires sociales au tour extérieur lors du conseil des ministres, mercredi 12 juillet.

[Né le 13 août 1952 à Neuilly-sur-Seine, Gilles Duhamel est docteur en médecine, certifié d'études spéciales des maladies de l'ap-

pareil digestif. Il a successivement été chef de clinique, assistant des hôpitaux de Paris à l'unité d'hépatologie de l'hôpital Laennec et parallèlement chef de clinique à la faculté de médecine Necker-Enfants malades, directeur adjoint de la recherche aux laboratoires pharmaceutiques Wellcome, directeur de la communication du laboratoire Merck, Sharp and Dohme et responsable du comité de développement de l'agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale. Nommé conseiller technique au cabinet de Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, il est ensuite directeur des affaires médicales puis de la prospective à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, directeur des études et de l'information pharmaco-économiques à l'agence du médicament et de nouveau conseiller technique de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Gilles Duhamel est le fils de l'ancien ministre Jacques Duhamel, et le frère d'Olivier Duhamel, professeur de droit et député (PS) au Parlement européen.]

EPISCOPAT

Le Père Pierre-Marie Carré a été nommé par le pape, jeudi 13 juillet, archevêque d'Albi. Vicair général du diocèse d'Agen, il succède à Albi à Mgr Roger Meindre, décédé le 7 octobre 1999.

[Né le 22 avril 1947 à Serques (Pas-de-Calais), Pierre-Marie Carré a fait ses études aux séminaires d'Agen, de Montauban, de Bordeaux, puis, à Rome, au séminaire français, à la Grégorienne et à l'Institut biblique. Il est licencié en théologie et en Ecriture sainte. Ordonné prêtre en 1974 pour le diocèse d'Agen, Pierre-Marie Carré devient professeur au grand séminaire de Bordeaux (1977-1980), puis supérieur du séminaire interdiocésain de Poitiers (1989-1993). Il est ensuite nommé curé dans le secteur paroissial d'Astaffort (Lot-et-Garonne), avant d'être promu vicaire épiscopal chargé de la formation permanente des prêtres et des laïcs et du service des vocations. En 1995, il est nommé vicaire général, puis administrateur du diocèse d'Agen après la démission de Mgr Sabin Saint-Gaudens. Nouvel évêque d'Agen, Mgr Jean-Charles Descubes le confirme en 1997 dans ses fonctions de vicaire général.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 12 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant: **Alain Waquet**, sous-préfet, directeur du cabinet de Raymond Barre à la mairie de Lyon, est nommé préfet, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna; **Jean-François Denis**, préfet de Meurthe-et-Moselle, est, sur sa demande, placé en position hors cadre.

[Né en novembre 1949, titulaire d'une licence en sciences de l'information et d'une maîtrise de droit public, ancien élève du commissariat de la marine, Alain Waquet enseigna à cette école (1982-1984), avant d'être commissaire instructeur à bord de la *Jeanne-d'Arc* (1984-1985). Directeur du cabinet du préfet de la Haute-Savoie (1985-1987), il est intégré dans le corps des sous-préfets en novembre 1986 et devient chef du cabinet

d'Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan (1987-1988). Il est ensuite chef de la subdivision des Iles-sous-le-Vent en Polynésie française (1988-1992) et sous-préfet d'Epemay (1992-1995). Alain Waquet est directeur du cabinet de Raymond Barre à la mairie de Lyon et à la présidence de la communauté urbaine de Lyon depuis août 1995.]

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT

François Perdrizet, ingénieur général des Ponts et Chaussées, a été nommé directeur de la recherche et des affaires scientifiques et techniques au ministère de l'équipement, des transports et du logement, lors du conseil des ministres, mercredi 12 juillet.

[Né en septembre 1941, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, docteur en mathématiques, François Perdrizet a été chercheur en mathématiques à l'Ecole polytechnique (1966-1971), ingénieur pour la construction d'autoroutes à la direction départementale de l'équipement de la Moselle (1971-1976), responsable d'urbanisme à la direction départementale de l'équipement de la Gironde (1976-1982), directeur départemental de l'équipement de l'Orne (1982-1986) puis de la Moselle (1986-1992) et directeur du Port autonome de Marseille (1993-1995). Il était directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat depuis 1995.]

DISPARITION

■ **JEAN-CLAUDE ANDRO**, écrivain, est mort le 22 juin, dans un isolement qui fut celui de sa vie, mais aussi la matrice d'une œuvre d'une remarquable cohérence thématique et « mélodique ». Décrit par Charles Le Quintrec comme « *vivant le drame d'une société qui ne sait pas reconnaître ses écrivains, ses artistes, et qui laisse les meilleurs d'entre eux entre le désespoir et l'impuissance* », il vivait cette méconnaissance comme une blessure secrète. Jean-Claude Andro n'aura cessé de décliner, dans ses romans comme sur le mode autobiographique, les formes douloureuses de l'esseulement. Il aura dépeint une retraite volontaire dans le Sud (*Le Vent dans les arbres*, 1968), un exil au Mexique (*La Mer des Sargasses*, 1968), un retranchement dans un château situé à l'écart de tout (*L'Esprit du lieu*, 1972). Dans *La Maison profonde* (1979), autobiographie romancée, il évoquait la longue et difficile anamnèse d'un homme – Alan, masque transparent de l'auteur – qu'une « catastrophe » conjugale plonge dans les affres de la solitude et de l'introspection. Jean-Claude Andro, tel un « *clochard de l'absolu* », pour reprendre la périphrase grinçante dont il affublait l'un de ses héros, se cherchait « *une région où vivre* ». Son œuvre était tissée de connivences avec Julien Gracq et François Mauriac.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Levallois. Meaux. Nantes. Nancy.

Emmanuelle

et
Florian WEIL-FLACHAT
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Stanislas, Nils,

petit frère de

Clara et Olga,

le 23 juin 2000, à Suresnes.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Florence.

Vingt-cinq ans de joie.
Vingt-cinq ans de réussite.

Papa, Maman, Guillaume.

Mariages

Bruno, Hubert, Marc, Olivier et Stefan
ont la joie d'annoncer le mariage de leur ami

Emeric LEPOUTRE

avec

Charlotte LUSSEY.

La cérémonie aura lieu le 15 juillet 2000, à 16 h 30, en la cathédrale Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2^e.

Tous nos vœux de bonheur.

Décès

– Gisèle et Louis Lévrier, pasteur, Mary-Ann Barde, Françoise et Robert Amédéo, pasteur, leurs enfants et petits-enfants Gauthier et Amédéo.
Les familles Seydoux, Barde, Krug et Walbaum,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Eric BARDE,

née Denise SEYDOUX,

le 9 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Un culte de louange et de reconnaissance a été célébré à la Fondation Lambrechts et à la chapelle du cimetière protestant de Nîmes.

19, avenue Yann-Roulet,
79370 Mougou.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36e-mail: carnet@mondepub.fr.**
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'Histoire, style roman

D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XX^e siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...



**UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

SORTIR.

LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE :

CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS,
MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE.

sortir.lemonde.fr

L'ÉTÉ FESTIVAL

Ouvrant les Chorégies d'Orange, Jérôme Savary retrouve son public, le grand public, et lui offre ses *Contes d'Hoffmann* donnés en mars à la Bastille. Offenbach survolté par son meneur de jeu, une Natalie Dessay en grande voix et en grande forme projetée parmi les poupées géantes, un spectacle qui entraîne, même si le ténor José Van Dam n'est pas dans ses meilleurs soirs. A Montpellier, René Koering, le directeur du festival, avait choisi, pour l'ouverture, de tirer de l'oubli une *Cassandra* de 1905 qui aurait inspiré l'*Elektra* de 1909. Mais Vittorio Gnecci n'est pas Richard Strauss. Le rôle des rencontres estivales est de puiser dans les archives, mais aussi de faire jaillir de nouveaux talents. Une mission que les Francofolies de La Rochelle, où la chanson d'expression française est à l'honneur, remplissent avec ardeur, comme le montrent les parcours heureux des jeunes espoirs qu'elles encouragent et accompagnent. Et on retrouve avec plaisir, à Avignon, la troupe de la Taganka et Iouri Lioubimov qui s'emparent du *Marat-Sade* de Peter Weiss pour lui donner les couleurs rouge et noir des tragédies de l'heure, message de révolte sur fond de guerre en Tchétchénie.

Antoine d'Agata, photographe et rebelle

DE SON EXPOSITION à la galerie Vu, Antoine d'Agata dit qu'elle fut « une mise en forme douloureuse ». Christian Caujolle, le directeur des lieux, commente : « Je n'ai

PORTRAIT

La vie de ce créateur angoissé est au bord de la rupture, comme ses photos

jamais vu un photographe aussi angoissé. » Parler est un supplice pour cet homme de trente-huit ans qui dévore les mots et suspend les phrases, leur préférant, comme une bouée de sauvetage, un texte qu'il a intitulé « Jusqu'à ce que le monde n'existe plus ». Les photos lui ressemblent. Ecorchées, mouvementées, collées les unes aux autres dans un bloc tourbillonnant, rarement achevées.

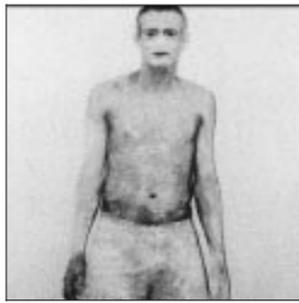
Sa vie est au bord de la rupture, sa photographie l'est aussi. Il confesse : « Le point où je me situe est aussi important que celui que je regarde. » Dans le livre qui l'a fait connaître, *Mala Noche* (éditions En Vues, 1998), un vagabondage dans la nuit, le sexe et les sentiments, on voit une fille dans un lit et Antoine d'Agata au-dessus. « J'ai compris

que la photographie faisait désormais partie de mon personnage. »

Antoine d'Agata est né en 1961 à Marseille de parents siciliens. Il vit surtout dans la rue. « Je n'ai jamais été intégré. » Après dix jours en faculté de sociologie, il se retrouve à charger les camions la nuit. La nuit déjà. Au début des années 80, il est dans la mouvance de la gauche extrême. Une grenade lacrymogène lui laissera, pendant dix ans, un voile sur l'œil gauche. Il passe souvent la nuit au poste. Il devient punk et connaît ses « premières histoires de défonce et d'alcool. L'ivresse a joué un rôle primordial. Depuis quelques mois, j'ai calmé le jeu. »

Antoine d'Agata quitte Marseille en 1983 à vingt-deux ans et « burlingue » une douzaine d'années à l'étranger. Après les squatts de Brixton, à Londres, il s'aère un an au Pérou, puis en Andalousie. « J'ai accumulé des expériences. » Reste le plus difficile, transformer cette énergie en œuvre à construire. Au Mexique, un ami photographe lui a fait comprendre que la photographie peut être « une trace ». A New York, en 1989, il est reçu au concours de l'école de l'International Center of Photography.

A lui de jouer. Un professeur lui demande des images sur l'alcool à



A. DAGATA.

New York. « J'ai aligné les bières au bar tout en me photographiant. » Il se fait engueuler. Il est pourtant convaincu que sa vie l'autorise à être « le sujet, l'acteur, l'auteur et le réalisateur de [ses] propres scénarios photographiques ». Un autre professeur, Nan Goldin, un photographe qui a transformé le journal intime en œuvre d'art, est comme un cadeau du ciel. « Elle m'a secouré. »

Après deux ans aux archives de l'agence Magnum, à New York, il rentre en France, en 1994. « La photo est la seule façon de me rester fidèle. C'est le moyen le plus libre et le plus direct d'accompagner mes expériences. »

Le succès, depuis deux ans, est spectaculaire. Les festivals l'inventent, il accourt. A-t-il changé ?

« Je vis de la même manière, intensément et violemment. Je n'ai pas de maison. Je vis entre Paris et Marseille, je voyage et je survis avec la photographie. Mes images sont à vendre, mais je reste libre. Si vous demandez à l'agence Vu comment je fonctionne, je suis une catastrophe. »

Il situe son style comme « une constante et épuisante remise en question autour de la notion documentaire. » Avec les gens, il ne dialogue pas, il a « des rapports ». Il a néanmoins bien en tête l'histoire de la photographie, essentiellement américaine. Le risque serait de faire tenir à d'Agata l'étendard du photographe autiste, replié sur lui-même. Ce serait oublier son action à Marseille au sein de l'association Contre-jour, où d'Agata prend à cœur ce travail de découverte.

L'avenir ? « Je suis incapable de dire comment je vais vivre en septembre », répond l'intéressé. « Ma seule crainte, c'est qu'il arrive et passe à autre chose », dit Christian Caujolle. Ce serait dommage.

Michel Guerrin

★ Galerie Vu, 2, rue Jules-Cousin, Paris 4^e. Tél. : 01-53-01-85-81. M^o Sully-Morland. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juillet.

Des « Contes d'Hoffmann » chaleureux, malgré le mistral

Orange/Opéra. Jérôme Savary présente un spectacle rythmé comme une revue, avec cependant une conclusion décevante

LES CONTES D'HOFFMANN, de Jacques Offenbach par Marcus Haddock (Hoffmann), Angelika Kirschlager (Nicklausse), José van Dam (Lindorf, Coppélius, Docteur Miracle, Dapertutto), Natalie Dessay (Olympia), Béatrice Uria-Monzon (Giulietta), Leontina Vaduva (Antonia), Franck Leguérinel (Schlemil), Eric Martin-Bonnet (Luther), Felipe Bou (Crespel), Chœurs du Capitole de Toulouse, de l'Opéra-Théâtre d'Avignon et des Pays de Vaucluse, ensemble vocal des Chorégies d'Orange, Ballet de l'Opéra de Nice, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Jérôme Savary (mise en scène). ORANGE, THÉÂTRE ANTIQUE, le 12 juillet. Prochaine représentation : le 15 juillet à 21 h 45. De 100 F à 990 F (de 15,4 € à 152,3 €). Tél. : 04-90-34-24-24.

ORANGE

de notre envoyé spécial

Lorsqu'on passe d'Aix-en-Provence à Orange, en l'espace de quelques heures, c'est dans une toute autre atmosphère qu'on se plonge. Si Aix a gardé un léger parfum *jet set*, Orange est une sorte de foire sympathique où se presse un public familial, coussins, praticables et autres ustensiles à la main, propres à accommoder quelque peu le spartiate des gradins de pierre du Théâtre antique. On croise Jérôme Savary, le metteur en scène de ce spectacle d'ouverture des Chorégies d'Orange. Il est chez lui partout, ici peut-être plus qu'ailleurs. Son idéal de théâtre, d'opéra populaires peut être magnifié au centuple dans ce lieu pouvant accueillir 8 600 spectateurs...

En smoking et pochette rouge, chemise largement ouverte au mistral, qui souffle à trente kilomètres-heure, Savary n'a pas froid, ni froid aux yeux, on le sait. Il vaut mieux, car le théâtre antique est un gouffre, une falaise, et il faut voir large, savoir dessiner à grands traits pour que les idées, les mouvements passent, jusqu'au dernier rang, là-haut sur la montagne, ou presque. Mission pas du tout impossible pour Savary, on le sait d'avance. Trois heures et demie plus tard, on en aura eu la confirmation.

Vers 22 heures, quelques minutes après le début de ces *Contes d'Hoffmann*, les cols roulés sont légion dans les rangs ; après l'entracte, on baigne dans une foule en équipement de survie, Savary excepté, qui a décidément le sang chaud. On s'inquiète moins pour soi que pour les chanteurs, qui arrivent en tenues légères et qui vont, pour certains, mettre les pieds dans un petit bassin installé le long de la scène (idée habile qui

va permettre, entre autres usages, de figurer un canal vénitien sur lequel vogueront des gondoles miniatures, pendant l'acte de Giulietta).

IRRÉSISTIBLE NATALIE DESSAY

Entrée de José van Dam. On ne l'entend pas. Certes, il y a l'accoutumance à l'énormité des lieux, mais les graves du baryton-basse belge ne passeront pas une seule fois la rampe au cours du spectacle. Bientôt on entend d'autres barytons : Eric Martin-Bonnet, par exemple, ou Franck Leguérinel, qui, eux, sonnent clairement, du moins tel qu'on peut le constater au rang 8 où nous nous trouvons. On ne jurera de rien pour ce qui est du point de vue acoustique des tout derniers rangs du théâtre. Van Dam est-il en méforme, où, au contraire de la plupart de ses collègues, sa voix perdrait-elle en graves, l'âge venant ? En tout cas, le haut de la tessiture conservait sa projection chaleureuse, même si on ne retrouvait pas le grand van Dam entendu il y a quelques semaines au Théâtre du Châtelet, à Paris, dans *Hamlet*, d'Ambroise Thomas (*Le Monde* du 23 juin).

En revanche, pas de problèmes pour les voix aiguës : Marcus Haddock chante avec vaillance et élégance le rôle d'Hoffmann, avec hélas, à la toute fin de son rôle, un aigu qui craque et navre le public. Après un « Ooooh ! » de stupéfac-



COLETTE MASSON/AGENCE ENGERAND

Natalie Dessay (au centre) dans « Les Contes d'Hoffmann » d'Offenbach.

tion, il applaudira cependant chaleureusement le ténor américain. Ténor léger, Jean-Paul Fouchécourt a pourtant une émission telle qu'on peut, sans craindre de se tromper, dire que c'est celui que le haut des gradins aura le mieux entendu et le mieux compris. Sans oublier, bien enten-

du, les dames et, au premier chef, Natalie Dessay, dont l'émission et la projection sont hallucinantes de présence et de précision. En poupée nymphomane de cellulose, à Bastille (*Le Monde* du 24 mars), elle avait fait croûter la salle de rire ; ici, en petite fille insupportable à la Sophie Fichini, elle re-

nouvelle son potentiel comique et son répertoire de piterries, aidée en cela, on s'en doute, par Jérôme Savary, qui s'en est donné à cœur joie dans cette scène, où des poupées géantes clonées composent une sorte de troupe de maxi-Claudettes.

Lorsqu'on voit Dessay, qui n'est

pas grande, lever la jambe en cadence, perdue parmi ces figures géantes, l'effet d'optique est à se rogner les dents de rire le long des remparts. Et tout cela, par dessus le marché, dans une forme olympique et les pieds dans l'eau.

« ÉMIETTAGE » DES VIOLONS

On préférera ne pas s'attarder sur Leontina Vaduva, chantant durement, avec un vibrato terrifiant, ou sur la diction empâtée de Béatrice Uria-Monzon pour dire tout le bien qui se doit d'Angelika Kirschlager, d'une clarté d'émission exceptionnelle, magnifique de vivacité scénique et de tenue vocale. Son français nous a également paru plus clair qu'à Bastille, il y a quelques mois. L'Orchestre du Capitole de Toulouse aura sonné comme tout orchestre sonnerait dans de telles conditions, c'est-à-dire mal. On pouvait presque entendre chaque violon séparément, et le signe fétiche et énigmatique de la main gauche de Michel Plasson (une sorte d'« émiettage ») n'aura rien fait pour arranger les choses. Orange est fait pour le spectacle, pas pour la musique, et certainement pas par mauvais temps.

Le seul regret est que Jérôme Savary ait décidé de placer l'acte d'Antonia en dernier (le faisant suivre d'une conclusion inédite, une reprise de la barcarolle de l'Acte de Giulietta), le plus faible musicalement (Vaduva très médiocre et Felipe Bou en Crespel peu intelligible), théâtralement et visuellement (cette main géante jouant une touche de violon est hideuse) alors que tout le reste du spectacle, réglé et rythmé comme une revue (prestation superbe des acrobates-échassiers de la compagnie Naphtaline), nous aura paru être en parfait accord avec l'esprit du lieu.

Renaud Machart

Montpellier croit en l'avenir de Cassandra

Montpellier/Opéra. Une œuvre de Vittorio Gnecci qui a pu inspirer Strauss mais n'a pas fait carrière

CASSANDRA, de Vittorio Gnecci. Par Denia Mazzola-Gavazzeni (Clytemnestre), Tea Demurshvili (Cassandra), Alberto Cupido (Agamemnon), Chœur de la Radio lettone, Orchestre national de Montpellier-Languedoc-Roussillon, Enrique Diecke (direction). Opéra Berlioz-Le Corum, Montpellier, le 13 juillet. Festival de Radio France et Montpellier, du 13 au 30 juillet. Tél. : 04-67-02-02-01.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Pour tracer l'histoire de cette *Cassandra* (1905), écrite par un oublié de l'histoire, Vittorio Gnecci (1876-1954), on dira, pour aller vite, que cet opéra en un prologue et un acte en deux parties n'aura eu de célébrité que pour avoir été désigné par un musicologue italien du début du siècle comme le modèle sur lequel Richard Strauss aurait copié son *Elektra* de 1909. Le postulat a en soi suffisamment de sel pour avoir alerté les antennes ultrasensibles de René Koering, le

directeur du festival, docteur ès incunables devant l'Éternel.

L'affaire ressemble en fait à toutes celles dont l'histoire de la musique regorge, où les plagés sont rarement les gagnants : on a retenu Mahler plutôt que Martucci, Stravinsky plutôt que Florent Schmitt, ou Strauss plutôt que Gnecci.

En l'occurrence, le musicologue Giuseppe Tebaldini releva, dans un article de la *Revue musicale italienne* de 1909, une petite cinquantaine de concordances entre les deux partitions, en les qualifiant prudemment de syndromes d'une « télépathie musicale ». L'affaire fit tant de bruit que Richard Strauss dut se justifier, d'abord maladroitement, puisqu'il prétendit ne pas connaître *Cassandra*, alors que Gnecci lui en avait fait parvenir un exemplaire en 1905, puis avec superbe, en écrivant : « Si mes œuvres valent quelque chose et ont une importance pour le développement de l'art, elles conserveront leur place malgré les critiques hostiles et malgré tous les soupçons haineux qui s'attachent à

mes intuitions artistiques. Si, au contraire, elles ne valent rien, le succès le plus éclatant du moment et les éloges les plus enthousiastes ne leur donneront aucune durée. » Dans ce rôle de Cassandra, Strauss vit juste : malgré quelques exécutions, pas toujours complètes, notamment dans les pays germaniques, depuis sa création à Bologne, en 1905, par Arturo Toscanini, *Cassandra* est tombée dans l'oubli, ainsi que l'œuvre de Gnecci tout entière. En dépit de ses nombreuses interventions, l'auteur ne verra jamais sa musique inscrite au répertoire des institutions de son pays.

Lui donner aujourd'hui une exécution décente, la diffuser sur les ondes nationales et l'inscrire aux archives sonores est tout sauf illégitime.

VULGARITÉ CONFONDANTE

Mais il faut bien avouer que cette *Cassandra*, quels que puissent être les parfums straussiens qu'elle exhale (mais pas davantage que les relents wagnériens qui la hantent), n'a rien d'un chef-

d'œuvre prémonitoire. On dira simplement qu'elle nous aura laissé de marbre par ses formules convenues (parfois une idée point, mais très vite le développement s'égare dans la mauvaise direction), son paroxysme permanent (et tellement moins bien canalisé que chez Strauss), ses colorations chatoyantes un peu artificielles, ses chœurs un peu simplistes et son absence de véritable air qui marque l'oreille et la mémoire, un comble pour un opéra italien !

L'interprétation des trois rôles principaux (Clytemnestre, Cassandra et Agamemnon) ressemblait à un concours de décibels, chanté par trois artistes d'une vulgarité confondante, affectés de tous les tics possibles des hurleurs (jamais de nuances, notes prises par en dessous, fins de phrases ahanées à l'arraché). Si les membranes des micros de Radio France n'ont pas explosé sous l'impact, rendez-vous sur France Musiques, le 5 août à 15 h 02, pour l'examen de rattrapage.

R. Ma.

PARIS QUARTIER D'ÉTÉ
15 juillet - 14 août

le festival de l'été parisien
renseignements 01 44 94 98 00
billetterie FNAC 0803 808 803

TRITON 2 TER
PHILIPPE DECOUFLÉ
ET COMPAGNIE DCA
• du 18 juillet au 5 août à 22 h
JARDIN DES TUILERIES
100 F / 80 F

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC STÉPHANE MAUPIN

PAR PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS

CAMPAGNE

Ecole d'architecture de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Retour à la maquette. Elle ne triche pas. Elle prend des risques. Couillue, la vieille ! Et puis elle réveille l'âme des grands enfants qui la jugent.

« Il y a beaucoup de jeunes architectes. De plus en plus. De plus en plus jeunes, de plus en plus tard. Pour occuper ces désœuvrés, on a inventé la virtualité. Nous voilà condamnés à produire du factice par une génération 68 trop avare qui ne veut ni crever ni transmettre. »

Stéphane Maupin (trente-quatre ans) est né à Bagdad. Il a fait ses études à Marseille avec Julien Montfort (trente-deux ans), son compatriote. Après diverses aventures internationales de part et d'autre (Los Angeles, Rotterdam, Tokyo, Berlin, Marrakech), les deux architectes livrent ensemble le projet *La Maison des métamorphoses* pour l'exposition « La Beauté » en ce moment à Avignon. Ils s'apprêtent aujourd'hui à mettre en pratique leurs recherches sur la pilosité architecturale et en exposeront les grandes lignes cet été sur le « vaporetto français » de la Biennale de Venise.



Les Francfolies aident les jeunes talents à grandir

La Rochelle/Musique. Le « Chantier » permet à des interprètes de se perfectionner et de rencontrer des professionnels du spectacle

FRANCOFOLIES, les 11 et 12 juillet. Le 14 : Louise Attaque, Dyonisos, Wampas, Nina Morato, Axel Bauer, Ignatus, Aston Villa. Le 15 : Barrio Chino, Orchestre national de Barbès, Pink Martini, Paris Combo, Seba, Java, Autour de Lucie. Tél. : 05-46-50-55-77.

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Derrière la sévère statue de l'amiral Duperré, à l'entrée du très animé cours des Dames, on a posé une scène, modeste mais bien équipée. Accompagné d'une guitare sèche, d'un violoncelle et de percussions, Gabriel Manah, gracieux jeune homme à la voix androgyne, tente de plier ses influences sous le format de chansons lancinantes. Des partis pris originaux, mais un répertoire encore en construction. Comme lui, une douzaine d'autres chanteurs et groupes se produisent, du 10 au 15 juillet, devant un public qui a compris que les spectacles gratuits de ce « Chantier des Francos » sont un excellent apéritif à la programmation des Francfolies de La Rochelle.

Avec le Printemps de Bourges, le festival charentais est celui qui expose le plus largement les jeunes talents de la chanson nationale. Mais, contrairement au réseau

« Découvertes » de Bourges, « les Francos » ne possèdent pas de structure interne de prospection systématique. Depuis deux ans, le projet du « Chantier » tente de combler ce manque.

Adaptation régionale d'une entreprise parisienne de formation d'artistes créée en 1995 par Philippe Albaret, cette initiative, financée par le conseil régional de Charente-Maritime, l'Adami et le ministère de la culture, propose gratuitement à des interprètes (huit fois par an pendant six jours) de perfectionner leur technique, et de croiser des professionnels de l'industrie du spectacle. Une sélection de ces artistes peuvent ensuite se produire dans l'émission « Pollen », de Jean-Louis Foulquier, et participer au festival créé par l'animateur de France-Inter.

Après avoir participé au « Chantier » 1998 et avoir été programmée, en 1999, dans la petite salle du carré Amelot, Nadj donnait un concert au Grand Théâtre, le 11 juillet, en première partie de Jean-Louis Murat. Chez cette jeune femme de vingt-cinq ans, originaire de Chambéry, une flamme vacille entre puissance et fragilité. Si elle opte pour le dépouillement d'une guitare folk, juste entourée d'un batteur et d'un bassiste, ses chansons irradiant une tension propre

au rock. Telle un croisement francophone entre Joan Baez et Nirvana.

La chanteuse Nadj vient de trouver un producteur et prépare un mini-album après quatre années de « galère »

Nadj, après quatre années de « galère », vient de trouver un producteur (les Strasbourgeois de Circus production) et prépare un mini-album. « L'expérience du Chantier », constate cette chanteuse aux cheveux orange et au nez piercé, lui « a permis de faire des rencontres, de profiter d'un soutien psychologique. Il ne répond pas à toutes les demandes, il n'est pas une béquille, mais il nous encourage dans notre démarche professionnelle et nous considère comme des artistes à part entière. » Une rencontre aux Francfolies peut avoir des conséquences inespérées. Il y a huit ans, Bernard Batzen, produc-

teur de spectacles, qui a entre autres contribué au lancement d'IAM ou de la Mano Negra, ramasse dans une rue de La Rochelle un tract signalant le concert d'un groupe, Sawt El Atlas (« le son de l'Atlas » en marocain), revendiquant un mélange de « raï, funk et reggae ». Intrigué, il découvre au concert six gamins (deux fois trois frères), dont les chanteurs, Kamel et Mounir, respectivement âgés de quatorze et treize ans.

Le groupe a débarqué aux Francfolies grâce à « l'Équipée musicale », initiative d'un sponsor de l'époque en faveur des jeunes des quartiers défavorisés. Saisi par le magnétisme de ces mômes formés à l'école des fêtes communautaires, Bernard Batzen se lança avec eux dans une aventure qui porte aujourd'hui ses fruits. Un parcours qui relève du cas d'école. Multiplication d'abord des concerts dont des festivals clefs (Transmusicales en 1992, Printemps de Bourges en 1993) ; signature avec un éditeur (Sony Music) ; recherche infructueuse d'une maison de disques (toutes trop frileuses pour parier sur des petits Marocains de Blois) ; production par Batzen d'un premier album (*Généraliser*) à la distribution confidentielle ; contrat finalement avec une major, Sony, alléchée sans doute par le succès parallèle de

Faudel ; collaborations de prestige (Natacha Atlas) ; deuxième album (*Donia*), tube (*Ne me jugez pas*), emballement général ; concert sur la grande scène de l'esplanade Saint-Jean d'Acre aux Francfolies 2000.

A peine plus de vingt ans et déjà l'assurance des pros, capables de marier enthousiasme et application. « Notre plus grand plaisir, déclareront-ils après le concert, c'est de tout donner sur scène, de voir le public bouger comme des malades. » Ils ne s'économisent pas pour y parvenir, ambassadeurs élégants poussés par la sensualité rayonnante de ce cocktail de funk, de reggae et de chaâbi, la musique populaire traditionnelle marocaine. Leur désir de séduire les entraîne parfois vers de trop grands sourires, des arrangements d'une joliesse exagérée. Une fougue de surdoués, mais peu d'aspérités. Le temps sans doute y remédiera. Ils assument pleinement, en attendant, leur envie de « nouvelle variété française », au confluent de deux cultures. Français de l'Atlas, ils disent s'identifier au souffle réformateur du jeune Mohammed VI. A la fin du concert, sous les cris extasiés des demoiselles, leur producteur leur a remis un premier disque d'or.

Stéphane Davet

Simon Rattle et l'Orchestre de Birmingham célèbrent Brahms et Schubert avec brio

Aix/Musique. Maîtrise des vents, précision des cordes... La formation a confirmé sa pratique

BRAHMS, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, opus 77. » SCHUBERT, « Neuvième Symphonie en ut majeur, D. 944 ». Avec Tasmin Little (violon), City of Birmingham Symphony Orchestra, Sir Simon Rattle (direction). FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE, Le Grand Saint-Jean, le 12 juillet

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

L'édition polaire du Festival d'Aix-en-Provence inaugurerait son premier concert symphonique dans le parc du Grand Saint-Jean. Emmittoufflé jusqu'aux yeux, le public, comme le vent, était au rendez-vous. Tandis qu'une imprudente clame sa déconvenue et promet d'échanger les richesses de sa garde-robe griffée pour une couverture militaire, passent quelques fourrures. Du jamais-vu.

L'entrée de la violoniste londonienne Tasmin Little en fourreau blanc lamé fait frissonner. Mais cette jeune femme de trente-cinq ans est une battante qui a déjà à son actif une vingtaine d'enregistrements et s'est notamment illustrée dans les concertos de Delius et

de Ligeti. Dès l'introduction du Brahms, sensible, tendre, linéaire, on sent que l'on n'aura pas affaire à l'un de ces concertos moulés à la louche.

Confirmation du violon : délicatesse de l'archet, science du son filé, un phrasé expressif dans la tension, jamais dans la pression. On a certes entendu des rythmes pointés plus incisifs dans le second thème, des doubles cordes plus virtuoses et charpentées, des cordes de sol plus ventrales, mais ce fil exaltant singulièrement. Il faut dire que l'acoustique assez sèche du lieu donne à l'orchestre une sonorité quasi graphique, la grâce souple du violon en paraît plus touchante encore, qui compose un Brahms de « l'humaine condition » – la voix céleste et son voile obscur, le vent dans les hautes branches, rajoutant leur décor polyphonique.

Après les deux premiers mouvements pris dans une seule et même concentration, l'*Allegro giocoso* final limpide et joyeux, voire facétieux (trilles, mordants, spiccato), loin de tout rugissement dionysiaque. Les auditeurs auraient-ils préféré un archet qui claqué du ta-

lon (alors qu'eux claquaient des dents), un violon qui verse quelque forte liqueur dans leurs veines bleues, ou n'eurent-ils pas le cœur de rappeler Tasmin Little pour l'épreuve d'un bis ? On ne le saura jamais, les applaudissements sont restés, un peu comme les paroles gelées de Rabelais, prisonniers de l'air froid.

RIEN DE SIGNALÉTIQUE

Place au « grand » Schubert de la Neuvième Symphonie. La lumineuse aura de Simon Rattle lui enjointra dès l'entrée des cors de ne sombrer ni dans le solennel ni dans la sentence. Si les tutti sonnent ici un peu faméliques, Rattle combat la sécheresse avec des phrasés moelleux, des étirements finement sensuels. Qu'il fasse striduler les dissonances, ou crépiter les battues des vents passant de place en place, rien n'est jamais signalétique, ainsi ces motifs qui arrivent et repartent comme s'ils étaient déjà là l'instant d'avant, tapis les uns derrière les autres.

Dans le second mouvement, parti pris d'un progressif « désenchantement » : plein de vie au matin, le voici au soir de la réexposition tout empli de mélancolie.

Qu'on nous pardonne qu'entre les deux son élégance fluide nous ait paru quelque peu ennuyeuse. Quant au véhément *Scherzo*, passé un petit problème d'ajustement de tempo entre vents et cordes, Rattle s'amusera à cette danse qui ne veut pas aller au bal. Ainsi le *Trio*, avec ses faux airs de cassation, tirant plus du côté de l'orphéon vocal que de la valse, ce qui rendra plus excitante la reprise d'un *Scherzo* enfin donné à son corps consentant. Mendelssohnien en diable est l'*Allegro vivace* final aux allures de *Songe d'une nuit d'été* (!) et de chevauchée fantastique ! On

avait jusqu'alors apprécié la maîtrise des vents, on reste pantois devant la précision des cordes (magnifique travail par demi-pupitres). Sans effets de mèche ni de manche, le jeune loup gris au regard clair débusque chez Schubert des confidences et des explosions qu'on croyait mortes. Si l'Orchestre de Birmingham a une fois encore confirmé sa pratique, c'est avec cette attention exquise d'une *Pavane* de Fauré offerte au public « malgré l'heure tardive, malgré le froid ». *The last touch of class* !

Marie-Aude Roux

Jean-Louis Perrier

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

"IN" FESTIVAL D'AVIGNON "OFF"
mises en scène
l'@vare GERARD GELAS HISTOIRE VÉCUE D'ARNAUD-MÔMO
THEATRE DU CHENE NOIR
DU 6 AU 29 JUILLET 2000 RESERVATIONS 04 90 82 40 57

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au : ☎ 01.42.17.39.65

Montréal et les villes du Québec multiplient les festivals d'été

Juste pour rire et le Festival de jazz rassemblent chacun plus de un million de personnes

Le 21^e Festival international de jazz de la capitale québécoise a accueilli deux mille musiciens durant onze jours. Cette manifestation ainsi que le

Festival d'été de Québec ont fait des émules dans la province, où prolifèrent, quand les beaux jours arrivent, les manifestations populaires en plein

air : des danses folkloriques à Drummondville aux montgolfières à Saint-Jean-sur-Richelieu en passant par la musique classique à Joliette.

MONTRÉAL

de notre correspondant

Dans la métropole québécoise, la plus grande fête de l'année, le Festival international de jazz de Montréal, fait descendre les foules dans quelques rues du centre-ville mieux qu'aucune manifestation, avec quelque trois cents concerts en plein air (chanson, musique brésilienne ou africaine), ou les conduit dans les salles, réservées aux puristes du jazz.

Alain Simard est le président-fondateur de cette manifestation qui, pour sa 21^e édition, a accueilli deux mille musiciens durant onze jours. Pour lui, le jazz n'est « pas dogmatique » et il n'y a pas de raison de l'enfermer dans un carcan le temps d'un festival. Est-ce justement cette volonté de transgresser les frontières musicales qui attire tant de spectateurs ? Sans doute, mais il y a plus : pour ce festival comme pour les quelque trois cents autres qui surgissent l'été aux quatre coins du Québec, les gens descendent dans la rue bien plus qu'ils ne manifestent le reste de l'année.

Pluridisciplinaires, rebelles aux classifications, petits et gros festivals du Québec ratissent large au risque d'être perçus comme des fêtes de rue. Ils sont suivis avec fer-

veur. « L'hiver est tellement long, on a envie d'être dehors », explique spontanément François Colbert, professeur aux HEC de Montréal et auteur du *Marketing des arts et de la culture*. Les festivals ont acquis leur place au soleil dans le secteur touristique de la province. La grande fête du jazz procure à elle seule 44 millions de dollars canadiens en retombées économiques (31,3 millions d'euros). Michel Archambault, titulaire de la chaire de tourisme à l'université du Québec à Montréal, ajoute que les festivals à contenu culturel « traduisent aussi la créativité » particulière des Québécois. « Ils ont besoin, dit-il, de s'ouvrir sur cet extérieur qui semble s'incarner dans les festivals. »

Les grands festivals sont ici d'histoire récente, explique François Colbert. « Ils se sont bâtis sur une tradition de fêtes extérieures », qui débutent le 24 juin, avec la Saint-Jean et fête nationale du Québec. On courait ensuite les « théâtres d'été » à travers toute la province. Aujourd'hui en déclin, ils ont cédé la place à une multitude de festivals régionaux ou locaux : du « bleuét » du Lac-Saint-Jean aux danses folkloriques à Drummondville, des montgolfières à Saint-Jean-sur-Richelieu à la musique classique à Joliette. On célèbre ici

la truite, le cochon ou l'oie des neiges, là le camionneur ou le bûcheux, simplement le pain ou la curieuse « patate country ».

Les gros canons – Festival international de jazz de Montréal et Festival d'été de Québec – ont joué le rôle d'électrochoc pour le reste de la province. François Colbert note qu'« on a assisté à un phénomène de multiplication des festivals hors des centres urbains », destiné à organiser la résistance contre l'attraction des grandes manifestations urbaines sur leur propre population et, pourquoi pas, à profiter de la manne des touristes attirés à Montréal et Québec, en les invitant à prolonger leur séjour ailleurs. Avec une clientèle majoritairement locale, comment ces festivals survivent-ils dans un Québec qui ne compte que 7 millions d'habitants, dont un certain nombre passent leurs vacances à l'étranger ?

« FÊTE DE VILLAGE PERMANENTE »

L'une des recettes est paradoxalement la gratuité ou la presque gratuité de très nombreux spectacles. C'est comme une « fête de village permanente en plein air », dit François Colbert. Or les Québécois ont le sens de la fête et un bon esprit de groupe... Donnez-leur la

vanche toute tentative de déchiffrement. L'exposition s'achève, comme il se doit, avec les Incas (1200-1533). Dans ce vaste empire, la création artistique semble limitée. Ces conquérants ne trouvent leur grandeur que dans l'architecture monumentale.

La conclusion de cette exposition, réussie de bout en bout, laisse perplexe. « Le regard que nous portons [sur ces objets] peut remettre magnifiquement en cause la question du beau », écrit son organisateur. (...) Nous sommes en présence d'un alphabet, et de lettre en lettre s'écrit le livre de l'Univers. » Une réflexion qui peut s'appliquer à la production de toutes les civilisations de la planète. Quant à la notion de beau, on sait, au moins depuis Duchamp, que l'œil du spectateur importe autant que l'œuvre observée. Celle-ci ne retrouvera jamais totalement la signification de ses origines. Et sera toujours largement « contaminée » par l'époque où elle est regardée.

Anne Pélouas

★ Festival d'été de Québec, jusqu'au 16 juillet. Tél. : (1-418) 529-5200 ; Internet : infestival.com. Festival Juste pour rire à Montréal, du 13 au 23 juillet. Tél. : (1-514) 845-2322 ; Internet : hahaha.com. Francofolies de Montréal, du 27 juillet au 5 août. Tél. : (1-514) 790-1245. Internet : francofolies.com.

Les crocs du jaguar et la peau du serpent

Biarriz/Art. Une exposition pédagogique très réussie, consacrée à 3 000 ans de culture andine

PÉROU MILLÉNAIRE, 3 000 ans d'art préhispanique. Au Bellevue, place Bellevue, Biarriz 64200. Tél. : 05-59-22-37-10. De 10 heures à 13 h 30 et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 1^{er} octobre. De 25 F à 35 F. Catalogue, par Daniel Lévine, La Cita/Biarriz Tourisme, 180 p., 160 F (24,39 €).

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Pour une fois, l'or n'est pas convoqué dans le titre d'une exposition censée évoquer les cultures andines. L'intitulé est à la fois ambitieux (3 000 ans d'art préhispanique) et d'une grande platitude. C'est que le projet de Daniel Lévine se veut d'abord pédagogique : il s'appuie sur la chronologie pour présenter, à travers quelque 300 pièces, un panorama des civilisations qui se sont épanouies au Pérou jusqu'à l'arrivée des conquistadors. Muséographie des plus traditionnelles, panneaux explicatifs discrets. La parole est donnée aux objets – céramiques, pierres, métaux, textiles, plumes – choisis dans les collections de trois musées péruviens : le Musée archéologique Rafael Larco Herrera, le Musée national d'archéologie et d'anthropologie et le Musée de la Banque centrale de réserve.

Le résultat est magnifique : des chefs-d'œuvre cent fois publiés (mais rarement présentés ensemble) côtoient des objets méconnus en Europe, notamment les grands tissus – des linceuls –, merveilles de fraîcheur et d'invention. Le néophyte pourra ainsi avoir une vision claire de la succession de ces foyers culturels éclores le long de la cordillère des Andes. L'esthète comparera les quatorze vases-portraits mochicas et admirera le rythme subtil du grand *manto* paracas tissé de laines rouges et noires. Celui qui estime que ces articles ne sont

pas destinés à véhiculer une émotion esthétique mais un discours religieux ou politique tentera de déchiffrer les symboles qui décorent la moindre de ces pièces depuis trois millénaires.

C'est en effet vers 1800 avant notre ère que les premières céramiques apparaissent au centre (Chavin) et au nord (Cupisnique) de l'actuel Pérou. L'économie s'est déjà diversifiée : élevage de camélidés sur les hauts plateaux, agriculture (haricots, piments, pommes de terre, maïs), notamment sur le versant amazonien, pêche sur la côte. Les échanges entre ces trois étages écologiques sont nombreux. Et un processus de synthèse va s'opérer vers 1200 av. J.-C. à Chavin de Huantar. Les croyances et les religions vont trouver ici une première traduction plastique – homme et animal unis en un bestiaire fantastique – déclinée avec d'innombrables variantes. On peut voir, à Biarriz, sur une terre cuite cupisnique (1200-200 av. J.-C.), les traits d'un homme et ceux du jaguar, prêts à se fondre.

INSTANTANÉ

LA FIÈVRE ÉROTIQUE DE D'ANGELO

Michael Archer vient de plonger dans les premiers rangs du public du Grand Rex. En quelques secondes son « marcel » immaculé est transformé en charpie. Torse nu, muscles saillants, peau luisante, le chanteur reprend sa place sur la scène du cinéma parisien, transformé, au soir du mercredi 12 juillet, en temple de la soul music et du rhytm'n'blues tels que D'Angelo – son nom d'artiste – en perpétue la tradition. Le « Voodoo Tour » prend alors tout son sens. L'orchestre est lancé dans un accompagnement hypnotique, D'Angelo, possédé par le chant et la musique, tel les prêcheurs aux

yeux fous, brise son pied de micro, s'attaque à la batterie. On est à mi-parcours de la soirée, entre Diable et Bon Dieu, dans la sophistication des grandes revues soul prêtes à virer vers la cérémonie païenne.

KAMA-SUTRA EN 3D

Selon les époques et les régions, la vie est représentée de façon réaliste, triviale ou allusive. Les Mochicas (50 av. J.-C.-800) tiennent une chronique : le plaisir des sens à travers une sorte de Kama-Sutra en trois dimensions ; la guerre ; la religion aussi, car si le sang coule et les têtes tombent, c'est pour pouvoir offrir des sacrifices aux dieux. Ce pittoresque ne doit pas faire oublier l'essentiel : presque toutes ces pièces sont des objets funéraires trouvés dans des tombes, ce qui en dit long sur la complexité des rites de ces populations et leurs croyances en un au-delà que nous ne connaissons sans doute jamais.

La géométrisation des splendides tissus huari (600-1000), parfois couverts de plumes, interdit de re-

des stars Pino Palladino, un clavier habile.

D'Angelo n'a pas à faire beaucoup d'effort pour déclencher une fièvre érotique sur scène comme au cœur du public. Il est beau, il le sait, filles et garçons le lui clament. Partagé entre le culte du moi, de son corps et son attention à rendre grâce à ses influences, D'Angelo se laisse parfois aller à la complaisance. Une ou deux chansons s'allongent à l'infini, sans autre nécessité que de mettre en valeur sa capacité à pousser des soupirs de jeune lion en chaleur. Marvin Gaye, à qui il est parfois comparé, le faisait avec une classe et une élégance, que D'Angelo doit ajouter à son personnage pour entrer définitivement dans la galerie des grands du genre.

Emmanuel de Roux

En deux enregistrements en studio (*Brown Sugar* et *Voodoo*) au minimalisme travaillé, D'Angelo, né en 1975 à Richmond (Virginie), s'est bâti une réputation d'orfèvre dont l'ambition serait, rien de moins, de dresser un pont entre les époques de la musique afro-américaine des quarante dernières années. Dans le sillage de James Brown, Curtis Mayfield et Prince, D'Angelo donne une dimension rituelle à l'épreuve du concert. Il contrôle à la seconde l'orchestre, au sein duquel on repère le tromboniste Frank Lucy et le trompettiste Russell Gunn, deux générations d'hommes du jazz, le bassiste

des stars Pino Palladino, un clavier habile.

D'Angelo n'a pas à faire beaucoup d'effort pour déclencher une fièvre érotique sur scène comme au cœur du public. Il est beau, il le sait, filles et garçons le lui clament. Partagé entre le culte du moi, de son corps et son attention à rendre grâce à ses influences, D'Angelo se laisse parfois aller à la complaisance. Une ou deux chansons s'allongent à l'infini, sans autre nécessité que de mettre en valeur sa capacité à pousser des soupirs de jeune lion en chaleur. Marvin Gaye, à qui il est parfois comparé, le faisait avec une classe et une élégance, que D'Angelo doit ajouter à son personnage pour entrer définitivement dans la galerie des grands du genre.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

Richard Epesse

Trois raisons en une : une virée dans le Paris le plus remuant et très « *oberkampfé* » au soir du 14 juillet (ou du 15) ; un pot accessible (60 F) en découvrant un très branché Cithéa et ses artistes ; une trouvaille enfin : le bassiste et chanteur Richard Epesse, à l'occasion de son nouvel album *Ponda*. Quand on connaît l'incompréhensible richesse de la scène camerounaise en bassistes hallucinants (Richard Bona, Etienne M'Bappe...), on fonce. *Cithéa*, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Les 14 et 15 juillet, à partir de 23 heures. 60 F, toilettes au sous-sol, cigarette autorisée (tabac), jolie jeunesse. Tél. : 01-40-21-70-95.

AVIGNON

Le Tabloïd des anges

Dans *Le Tabloïd des anges*, le chorégraphe Hervé Diasnascien collaboration avec le plasticien Christian Lapie, a eu l'idée malicieuse d'installer les spectateurs sur des estrades à roulettes qui sont manipulées par les danseurs eux-mêmes sur scène, créant un espace mouvant qui change sans cesse le point de vue du spectateur. Dans la série

parcours déambulatoire, une expérience qui vaut assurément le coup d'œil.

Caserne des pompiers, 116, rue Carreterie, 84 Avignon. Du 11 au 26 juillet (rel. 24 juillet), 20 h 30. 70 F (10,67 €). Tél. : 04-90-85-12-63.

CARNOULES (Var)

WEM 2000

Dans le cadre de son Festival de musique du Var, Carnoules, petit village situé entre Aix-en-Provence et Orange, propose une soirée création et divertissement, samedi 15, autour d'un opéra-bouffe, *Joséphine vendue par ses sœurs*, de Victor Roger, et une matinée prestige, dimanche 16, avec un récital sur des musiques de virtuoses italiens des XVII^e et XVIII^e siècles, interprété par Philip Pickett, musicien baroque, flûtiste et chef d'orchestre anglais, accompagné à l'orgue par David Roblou, claveciniste, organiste et chef de chant.

WEM 2000, La Tartuga, 40, rue du Colonel-Fabien, Carnoules (83). « Joséphine vendue par ses sœurs », le 15 juillet, 21 heures, salle Honoré-Daumier ; récital P. Pickett et D. Roblou, le 16 juillet, 11 heures, église de Carnoules. Tél. : 04-94-28-41-06 ; e-mail : tartuga@wanadoo.fr

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Coco Robicheaux Blues Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. Le 15 juillet, 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F

Jorge Ben Jor, Ana Carolina Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. Le 15 juillet, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 195 F

Babacar Sambe y Sabor International La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. Les 15 et 22 juillet, 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F

Monk Tentet All Stars Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. Le 15 juillet, 16 h 30. 10 F

Kurt Elling Quartet Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Le 15 juillet, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F

RÉGIONS

Ensemble A Sei Voci Josquin des Prés : Messes de l'homme armé. Maîtrise des Pays de la Loire, Bernard Fabre-Garrus (direction). Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, Beaune (21). Le 15 juillet, 21 heures. De 60 F à 250 F. Tél. : 03-80-26-21-33.

25^e Rencontres internationales de Luthiers et maîtres sonneurs de Saint-Chartier Rens. Comité George-Sand, 5, place du Marché, La Châtre (36). Du 13 au 16 juillet. Tél. : 02-54-06-09-96. Web : www.saintchartier.com

Kun Woo Paik (piano) Bach-Busoni. Koïfhus, salle de la Décapole, Colmar

(68). Le 15 juillet, 12 h 30. Tél. : 03-89-20-68-97. De 50 F à 340 F

Orchestre philharmonique de Radio-France Svetlanov. Beethoven. Avec le chœur de Radio-France, direction Evgueni Svetlanov.

Opéra Berlioz - Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier (34). Le 15 juillet, 20 heures. Tél. : 04-67-60-19-99. De 70 F à 190 F

En alternance : Compagnie A7 Danse, de Maïté Fossen (11 heures) ; Compagnie Tandem, de Bud Blumenthal (13 heures) ; Compagnie Aloïs, de David Lerat (15 heures).

Studio des Hivernales, 4, rue Sainte-Anne, Avignon (84). Du 15 au 27 juillet (relâche le 20). Tél. : 04-90-82-33-12. 70 F

Thought Forms Production Susana B. Williams Théâtre de la Danse, 1 bis, rue Sainte-Catherine, Avignon (84). Les 15 et 16 juillet, 21 heures. Tél. : 04-90-86-01-27

Stagiaires du Centre national des arts du cirque Hélé Fattoumi. Eric Lamoureux. Maison pour tous Champfleury, 2, rue Marie-Madeleine, Avignon (84). Les 15, 16 et 17 juillet, 22 heures. Tél. : 04-90-82-62-07

Ballets de Monte-Carlo George Balanchine. Itzik Galili. Jiri Kylian. William Forsythe. Terrasses du Casino, Monte-Carlo. Le 15 juillet, 21 h 45. Tél. : 377-92-16-22-99. De 160 F à 200 F

Compagnie Dario Arboleda Danse flamenco. Montreuil (93). Centre Espace Montreuil, 56, rue Emile-Zola. M^e Robespierre. Le 15 juillet, 21 heures ; le 16 juillet, 18 heures. Tél. : 01-48-51-04-51. De 80 F à 100 F

Les Femmes savantes de Molière, mise en scène de Simon Eine. Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Les mercredi 12 et dimanche 16 juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 190 F

DERNIÈRES

Compagnie Dario Arboleda Danse flamenco. Montreuil (93). Centre Espace Montreuil, 56, rue Emile-Zola. M^e Robespierre. Le 15 juillet, 21 heures ; le 16 juillet, 18 heures. Tél. : 01-48-51-04-51. De 80 F à 100 F

Les Femmes savantes de Molière, mise en scène de Simon Eine. Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Les mercredi 12 et dimanche 16 juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 190 F

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 14 heures à 21 heures du 7 au 23 juillet 2000 au cloître Saint-Sauveur.

Tous les jours, à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix :

Le 15 juillet : *La Cenerentola* avec Claude Buchwald, Laurence Equilbey, Patricia Fernandez, Christine Rigaud et Stéphane Degout.

Le 16 juillet : Rencontre autour des Musiques d'Asie Centrale avec Alim Qasimov, Monâjat Yltchieva et Soudabe Khia. Cloître Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures du 6 au 23 juillet 2000 à l'espace « Le Monde des rencontres ».

Tous les jours de 16 heures à 17 h 30, rencontres avec les artistes du festival animées par Olivier Schmitt :

Le 15 juillet : *Théâtre et musique*, avec Thierry Boulanger (compositeur) et Agathe Mélinand.

Le 16 juillet : *Théâtre et cirque*, avec Bernard Turin (directeur général du Cnac), des artistes du nouveau cirque et Footsbarn Travelling Theatre. Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-86-55-20.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

Grande Édition



Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, «Carrefour de Lodéon».

Le Monde



strauss. la chauve-souris.

Le réveil du siècle. Réaliser un enregistrement de légende n'est pas très compliqué : prenez une opérette viennoise, un sommet du genre, qui fourmille de trouvailles orchestrales. Choisissez une distribution dont chaque interprète est l'un des plus grands chanteurs d'opéras de l'époque : Julia Varady, Lucia Popp, Hermann Prey, Iwan Rebhoff, René Kollo, Bernd Weikl. Confiez le tout à Carlos Kleiber, mythe vivant de la direction d'orchestre et vous obtenez un miracle de précision, de goût, de vie, au cœur de l'élégance et du raffinement viennois.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.55 et TV 5 L'Invité. François Hollande. **TV 5 Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
 19.00 Tracks. Tracks on Tour : Roskilde Danish Summerfestival. **Arte**
 20.55 Nos meilleurs moments. Invité : Christophe Dechavanne. **TF 1**
 21.00 Thalassa. Brest 2000. **France 3**
 21.00 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Versace. **Paris Première**
 21.05 Top bab. Screamin' Jay Hawkins. **Canal Jimmy**
 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
 22.15 Faut pas rêver. Népal : La famille en papier. France : Le voyage du camelot. Roumanie : Les quatre-vingt-six ans de Giovana. **France 3**
 22.15 Fous d'humour. Humour et télévision. **TV 5**
 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». L'enfer de la nuit. **TF 1**
 23.35 P.I.N.K. **France 2**
 0.35 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Papyrus de la Légion. **Arte**

Le Monde TELEVISION

VOYAGE

19.00 Mémoires de palace
 Le George-V à Paris, le Danieli à Venise ou la Mamounia à Marrakech : voilà, entre autres, quelques palaces de légende que la chaîne Voyage propose de découvrir, du 7 juillet au 1^{er} septembre. Ce soir, André Bercoff visite l'Hôtel Nacional à La Havane. Construit au début des années 30, par et pour les Américains, le mythique palace a connu tous les soubresauts qui ont secoué Cuba.

21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [5 et 6/12]. **Histoire**
 21.50 Burt Bacharach. This Is Now. **Canal Jimmy**
 22.00 Les Grandes Expositions. L'art européen à la cour d'Espagne au XVIII^e siècle. **Planète**
 22.00 Dynastie rouge. [3/3]. **Histoire**
 22.30 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**
 23.00 La Crise de Suez. [1/2]. **TMC**
 23.25 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [2/7]. **Planète**
 23.30 L'Épopée du rail. [3/6]. **Histoire**
 0.25 L'Aventure de l'art moderne. [10/13]. L'épreuve de l'objet. **Histoire**

DANSE

0.30 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon), Zhanna Ayupova (Calliope), et l'Orchestre du New York City ballet, dir. H. Fiorato. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Motets, de Bach. Par le Bach-Collegium et la Gächinger Kantorei de Stuttgart, dir. Helmuth Rilling. **Musik**
 21.55 Earth, Wind & Fire. En 1999. **Paris Première**
 22.45 James Taylor. Au Beacon Theater de New York, en 1998. **Canal Jimmy**
 22.55 Jazz of the World, Montreux 96. **Musik**

FRANCE 3

21.00 Thalassa : Brest 2000
 Pour la troisième édition de ce rendez-vous quadriennal pour lequel sont attendus plus de 2 500 bateaux et 20 000 marins, c'est de Brest, ce soir, et Douarnenez, vendredi 21, que « Thalassa », parrain depuis la première grande fête en 1992, jouera la bonne fête médiatique de ces réjouissances maritimes devenues aussi une grande manifestation culturelle.

23.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano. **Mezzo**
 23.05 Don Carlos. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Paris Première**
 0.25 La Musique de l'été. Clip. **France 2**

THÉÂTRE

23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière. Mise en scène de Jean-Luc Boutté. **France 3**

VARIÉTÉS

23.50 Souvenir. Chansons à aimer. François Hardy. Jacques Dutronc. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

20.30 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [1, 2 et 3/3]. **TSR**
 20.45 Premiers baisers, premiers soucis ! Claudia Prietzel. **Arte**
 23.10 « Il » est revenu. T. Lee Wallace [2/2]. **o. Série Club**

SÉRIES

20.50 P.J. Expulsion. **o. France 2**
 20.55 Le Clown. Evasion en plein ciel. Le grand complot. **M 6**
 21.50 P.J. Clandestins. **o. France 2**
 22.45 X-Files, l'intégrale. Agua Mala. **o. Photo mortelle. M 6**
 22.50 Un flic nommé Lecœur. Sugar Baby. **France 2**
 0.35 Fame. Alice n'est plus ici. **France 3**

CINÉ CLASSICS

0.00 La Soif ■■
 Ingmar Bergman en était à son deuxième mariage depuis 1943 et au bord d'un nouveau divorce lorsqu'il tourne *La Soif*. Il y reprend comme interprètes Birger Malmsten, son « double », et Eva Henning, couple en crise dans *La Prison* (1948). Le film, en partie autobiographique, est très narcissique et très noir sur les rapports de l'homme et de la femme. La sérénité viendra plus tard... En v.o.

FILMS

17.30 La Soif ■■
 Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) **o. Ciné Classics**
 18.20 Le Sauvage ■■
 Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 20.30 Le Pigeon ■■
 Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min) **o. Ciné Classics**
 21.00 Monsieur Hire ■■
 Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) **o. Ciné Cinémas 2**
 21.10 I Want to Go Home ■■
 Alain Resnais (France, 1989, 110 min) **o. Cinéstar 1**
 21.35 Le Vent de la nuit ■■
 Philippe Garrel (Fr. - Sui., 1999, 95 min) **o. Canal + Vert**
 22.30 Les Dents de la mer ■■
 Steven Spielberg (EU, 1975, v.o., 125 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 22.30 Equateur ■■
 Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min) **o. Festival**



0.00 La Soif ■■
 Ingmar Bergman. Avec Birger Malmsten, Eva Henning (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) **o. Ciné Classics**
 0.00 La Couleur pourpre ■■
 Steven Spielberg (EU, 1985, 150 min) **o. Ciné Cinémas 2**
 0.35 La Planète sauvage ■■
 René Laloux (Fr. - Tch., 1973, 75 min) **o. Canal +**
 0.35 Soleil vert ■■
 Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 0.35 Le Gang des frères James ■■
 Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) **o. Cinéfaz**
 2.30 La Sentinelle ■■
 Arnaud Desplechin (France, 1992, 135 min) **o. Ciné Cinémas 3**
 3.55 Le Jeune Werther ■■
 Jacques Doillon (France, 1993, 90 min) **o. Cinéstar 2**

SAMEDI 15 JUILLET

FILMS



13.05 Les Dents de la mer ■■
 Steven Spielberg. Avec Roy Scheider, Robert Shaw (EU, 1975, v.o., 125 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 13.15 L'Homme du Kentucky ■■
 Burt Lancaster (Etats-Unis, 1955, 105 min) **o. Cinétoile**
 13.30 La Soif ■■
 Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 90 min) **o. Ciné Classics**
 15.00 Feux croisés ■■
 Edward Dmytryk (EU, 1947, N., 95 min) **o. Ciné Classics**
 16.05 Alexandre Nevski ■■
 Sergueï Eisenstein (URSS, 1938, N., 110 min) **o. Muzzik**
 16.35 Le Pigeon ■■
 Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 100 min) **o. Ciné Classics**
 21.00 Alexandre Nevski ■■
 Sergueï Eisenstein (URSS, 1938, N., 110 min) **o. Muzzik**
 23.00 La Couleur pourpre ■■
 Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 23.05 Soleil vert ■■
 Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) **o. Ciné Cinémas 3**
 0.20 Le Vent de la nuit ■■
 Philippe Garrel (Fr. - Sui., 1999, 100 min) **o. Canal + Vert**
 0.30 La Sentinelle ■■
 Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **o. Ciné Cinémas 2**
 0.35 Marie Stuart ■■
 John Ford (EU, 1936, N., v.o., 120 min) **o. Ciné Classics**
 0.35 La Porte du paradis ■■
 Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, 145 min) **o. Cinéfaz**



0.45 Whisky à gogo ■■
 Alexander Mackendrick. Avec Basil Radford, Catherine Lacey (GB, 1949, N., v.o., 85 min) **o. Cinétoile**
 0.45 Le Jeune Werther ■■
 Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) **o. Cinéstar 2**
 3.05 Des ennuis à la pelle ■■
 Norman Jewison (EU, 1963, v.o., 105 min) **o. Ciné Cinémas 1**
 3.10 Les Chiens de guerre ■■
 John Irvin (Grande-Bretagne, 1980, 105 min) **o. Cinéfaz**
 3.50 Le Shérif de ces dames ■■
 Gordon Douglas (Etats-Unis, 1961, 105 min) **o. Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil.
 19.05 Qui veut gagner des millions ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Nos meilleurs moments.
 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». L'enfer de la nuit.
 0.35 Embarquement porte n° 1. Glasgow.

FRANCE 2

17.55 et 23.30 Un livre, des livres.
 18.00 Waikiki Ouest.
 18.55 Vendredi, c'est Julie. Best of.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Expulsion. **o. Clandestins. o.**
 22.50 Un flic nommé Lecœur. Sugar Baby.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.10 Le Journal du Tour.
 20.25 C'est mon choix pour l'été.
 20.48 Brest 2000. En direct.
 21.00 Thalassa. Brest 2000.
 22.15 Faut pas rêver. Magazine.
 23.00 Météo, Soir 3.
 23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière.

CANAL +

17.55 Micro ciné. Le court métrage se penche sur l'enfance fêlée.
 ► En clair jusqu'à 21.00
 18.29 Clair chien et chat.
 18.30 Drôles de vies.
 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
 19.50 Flash infos.
 20.00 Le Zapping.
 20.03 Lascars.
 20.05 Les Simpson.
 20.30 Les Griffin. [2/29].
 21.00 Murder of Crows. Film. Rowdy Herrington **o.**
 22.40 Hors d'atteinte ■■
 Film. Steven Soderbergh **o.**
 0.35 La Planète sauvage ■■
 Film. René Laloux **o.**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.10 Le Journal du Tour.
 20.25 C'est mon choix pour l'été.
 20.48 Brest 2000. En direct.
 21.00 Thalassa. Brest 2000.
 22.15 Faut pas rêver. Magazine.
 23.00 Météo, Soir 3.
 23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière.

SAMEDI 15 JUILLET

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.30 Reportages. Et ils eurent beaucoup d'enfants.
 14.00 MacGyver.
 14.55 Alerte à Malibu.
 15.50 Flipper.
 16.45 Will & Grace.
 17.15 Beverly Hills.
 18.10 Sous le soleil.
 19.10 Qui veut gagner des millions ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 L'Homme du président. Téléfilm. Michael Preece. **o.**
 22.35 La Colère du tueur. Téléfilm. Michael Preece. **o.**
 0.15 Nuits en fête... nuits d'humour. C'est pas mieux le dimanche.

FRANCE 2

13.50 Cyclisme. Tour de France.
 17.55 Vélo Club.
 18.45 Athlétisme. Coupe de l'Europe.
 19.50 et 20.30 Tirage du Loto.
 19.55 Journal.
 20.45 Rugby. Championnat Elite 1.
 22.45 Les Contes d'Hoffmann. Opéra d'Offenbach.
 1.20 Journal, Météo.
 1.40 Secret bancaire. Un héritage magique.

FRANCE 3

14.35 Destination pêche.
 15.30 Tiercé.
 15.55 Chroniques d'en haut.
 16.20 Littoral.
 16.50 Le Refuge.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.48 La Météo des plages.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.10 Le Journal du Tour.
 20.25 C'est mon choix pour l'été.
 20.50 Brest 2000.
 21.00 La Guerre des moutons. Téléfilm. Rémy Burkell.
 22.30 Météo, Soir 3.
 22.55 Pourquoi ? Comment ? Les unités spéciales : des métiers à haut risque.
 0.40 Tribales. La tchatche. Jazz à Antibes : Blues Brothers [3/4].

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.00
 13.30 Babylone yé-yé.
 15.40 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Cortez.
 16.30 Samedi animation.
 17.55 Artless.
 18.30 Rugby. Test match. Australie - Nouvelle Zélande.
 ► En clair jusqu'à 20.45
 20.05 Rugby. Championnat Elite 1. Finale.
 23.00 Boxe. Championnat du monde IBF : WBC.
 0.57 Histoire muette. Le fantôme.
 1.00 Claire Dolan ■■
 Film. Lodge H. Kerrigan. **o.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 o Tous publics
 o Accord parental souhaitable
 o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 o Public adulte
 o Interdit aux moins de 16 ans
 o Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Tracks. Magazine.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage. Les Papyrus de la Légion.
 20.45 Premiers baisers, premiers soucis ! Téléfilm. Claudia Prietzel.
 22.15 Rock'n roll Circus.
 23.35 Bambola ■■
 Film. Bigas Luna (v.o.) **o.**
 1.05 Le Dessous des cartes.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
 19.20 Tintin. Le lotus bleu [2/2].
 19.50 Voile. Le Tour Voile 2000.
 20.10 Incroyable ! Animaux.
 20.45 Politiquement rock.
 20.55 Le Clown. Evasion en plein ciel. Le grand complot.
 22.45 X-Files, l'intégrale. Agua Mala **o.** Photo mortelle. **o.**
 0.35 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Georges Paczynski.
 21.30 Fiction 30.
 22.10 Multipartistes.
 22.30 Surpris par la nuit.
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival internationales de Beethoven. Par Michael Endres, piano. Intégrale des sonates pour piano de Mozart : Sonates n° 15 à 18, K533 à 594, 545, 570, 576.
 21.30 Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Par le Malher Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding : œuvres de Haydn, Dvorak.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.05 Tout le sport.
 20.10 Le Journal du Tour.
 20.25 C'est mon choix pour l'été.
 20.48 Brest 2000. En direct.
 21.00 Thalassa. Brest 2000.
 22.15 Faut pas rêver. Magazine.
 23.00 Météo, Soir 3.
 23.25 L'Impromptu de Versailles. Pièce de Molière.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
 20.15 Les Soirées. Sérénade n° 1 op. 39, de Boismortier. dir. Hervé Niquet.
 20.40 Daniel Barenboim. Œuvres de Mozart, Weber, Beethoven, Tchaïkovski, Brahms, Wagner.
 22.40 La Chauve-Souris. Opéra de Johann Strauss fils. Par le Chœur de l'Opéra de Munich et l'Orchestre d'Etat de Bavière, dir. Carlos Kleiber, Julia Varady (Rosalinde), Lucia Popp (Adele).

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Histoire de nos mythes. Invité : Jean-Pierre Vernant. **LCI**
 19.55 et 23.55 TV 5 L'Invité. Le Général Bigeard. **TV 5**
 20.55 Dur, dur de faire un disque. **Forum**
 21.55 La Découverte des Amériques. **Forum**
 22.55 Grandeur nature. **Forum**

MAGAZINES

14.20 Planète animal. Pour l'amour des crocodiles [4 et 5/10]. **TMC**
 14.35 Destination pêche. Les étangs de Biscarosse. La Vendée. Les jeunes changent de camp. Pinaïl, des libellules à l'écrevisse. **France 3**
 18.00 Les Défilés haute couture. Best of. **Paris Première**
 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 15 juillet 1950 : Métro d'hier, métro d'aujourd'hui. Invités : Marc Augé, Lorenzo Sanchez de Coulhac. **Arte**
 20.35 Le Club. Invité : Denis Podalydès. **Ciné Classics**
 20.40 Modé. Invité : John Galliano. **LCI**
 21.05 Thalassa. En vert et contre tous. **TV 5**
 21.45 Planète Terre. Les grands parcs nationaux américains : L'histoire du parc national de Yellowstone. **TMC**
 22.15 Thalassa. Brest 2000. **TV 5**
 22.40 L'Hebdo du monde. **LCI**
 22.50 Mes sketches et moi. On en rit encore. Invité : Alex Metayer. **TSR**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Cyclisme. Tour de France (14^e étape) : Draguignan - Briançon (249,5 km). **France 3 - TSR**
 13.30 Cyclisme. Tour de France (14^e étape) : Draguignan - Briançon (249,5 km). **Eurosport - RTBF 1**
 13.50 Cyclisme. Tour de France (14^e étape) : Draguignan - Briançon (249,5 km). **France 2**
 14.30 Formule 3000. Championnat international (7^e manche). Grand Prix d'Autriche. La course. **Eurosport**
 15.30 Golf. Circuit européen. Open d'Ecosse (4^e jour). **Pathé Sport**
 16.30 Cyclisme. Tour de France (14^e étape) : Draguignan - Briançon (249,5 km). **Eurosport**
 18.00 Football. Coupe Intertoto (3^e tour). Match aller. Rostov (Rus.) - Auxerre (Fr.). A Rostov (Russie). **Pathé Sport**
 20.30 Football. Coupe Intertoto (3^e tour). Match aller. Lens (Fr.) - Neuchâtel Xamax (Sui.) - Stuttgart (All.). **Pathé Sport**
 20.45 Rugby. Championnat Elite 1. Finale : Colomers - Stade Français. Au stade de France. **France 2 - Canal +**
 23.00 Boxe. Championnat du monde IBF/WBC. Poids lourds. Lennox Lewis (GB) - François Botha (Af.S.). **Canal +**

DOCUMENTAIRES

17.15 Skin. Violences racistes en Grande-Bretagne. **Planète**
 18.15 Actualités Pathé n° 8. **Ciné Classics**
 18.45 Radioactivité. [2/2]. **Planète**
 18.55 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [6 et 7/12]. **Histoire**
 19.35 Le Cinéma muet. [2/5]. **Ciné Classics**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

15.15 Une vie sans images
 En préambule à *Bird Now* (La Vie et la Musique de Charlie Parker), Marc Huraux rappelle qu'il n'existe quasiment aucune archive filmée du saxophoniste de jazz, mort le 12 mars 1955 à l'âge de trente-cinq ans. Quelques minutes à l'occasion de la remise d'un prix par le magazine *Down* - Parker interprétant *Hot House* avec Dizzy Gillespie - , quelques secondes muettes lors d'une répétition... C'est tout. Même si,

comme le rappelle Chan Parker, sa dernière compagne, Bird savait qu'il « occuperait une place dans l'histoire », il ne reste de lui que des photographies, des pochettes de disque et de la musique. Beaucoup de musique, une légende, immense, et une influence sur le devenir du jazz moderne. Lors du tournage de *Bird Now*, en 1987, un projet de film avec Richard Pryor était à l'étude ; c'est Clint Eastwood qui le réalisa, en 1988, donnant la vedette à Forest Whitaker.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur
 Le violoniste Pablo de Sarasate (1844-1907) fait partie de ces figures, presque légendaires, du violon comme Joseph Joachim, son aîné, ou Eugène Ysaÿe, son cadet. Tous trois ont connu un rayonnement exceptionnel et lui particulièrement. Sa virtuosité et son esthétisme stimulèrent les compositeurs contemporains, jusqu'à Max Bruch.

Premiers essais prometteurs chez l'homme d'un vaccin contre la maladie d'Alzheimer

Un espoir de lutte contre une affection neurodégénérative incurable

LES PREMIÈRES expérimentations chez l'homme d'un vaccin contre la maladie d'Alzheimer viennent d'être conduites aux Etats-Unis et devraient bientôt se poursuivre en Grande-Bretagne, puis en France. Après les résultats positifs obtenus chez l'animal, les premières observations faites aux Etats-Unis sont a priori fort encourageantes. Tel est le bilan que vient de dresser un groupe de chercheurs américains à l'occasion d'un congrès mondial consacré à cette affection neurodégénérative incurable, organisé du 9 au 18 juillet, à Washington.

DOUZE MILLIONS DE PERSONNES

La maladie d'Alzheimer touche directement aujourd'hui douze millions de personnes à travers le monde. Du fait du vieillissement des populations des pays industrialisés, elle va progressivement devenir un problème majeur de santé publique.

Cette affection se caractérise par l'apparition d'une série de lésions dans différentes régions du

cerveau. Les biologistes disposent, pour mieux comprendre et lutter contre cette maladie, d'un modèle expérimental original : une lignée de souris dans le patrimoine héréditaire desquelles on a réussi à greffer un gène humain directement impliqué dans la survenue des processus neurodégénératifs.

Il y a un an, une équipe californienne dirigée par le docteur Dale Schenk, de la société Elan Pharmaceuticals (San Francisco) annonçait, dans les colonnes de l'hebdomadaire scientifique *Nature*, avoir réussi, grâce à un vaccin expérimental, à prévenir l'apparition – ou à freiner la progression – des lésions pathologiques caractéristiques de la maladie d'Alzheimer, chez ces souris transgéniques.

Ce vaccin a pour effet d'induire la production par l'organisme d'anticorps dirigés contre la molécule – le peptide bêta amyloïde – qui joue un rôle-clé dans l'évolution morbide qui se produit dans le cerveau des malades. « Les résultats de cette équipe étaient, à

bien des égards, spectaculaires, presque trop beaux pour être vrais. Pour autant, rien ne permet de mettre en doute le sérieux de ce travail, a déclaré au Monde le professeur Françoise Forette (hôpital Broca, Paris) qui participe au congrès de Washington. Cette même équipe présente aujourd'hui les suites de ces recherches et les premiers résultats obtenus chez l'homme. »

PROGRESSION DE LA DÉMENCE

Au vu des données recueillies par les chercheurs californiens sur les souris transgéniques ainsi que sur des cobayes et des singes, la *Food and Drug Administration* américaine avait donné son autorisation pour un essai dit de « phase 1 » – qui vise à établir l'innocuité du vaccin – chez vingt-quatre personnes. Les résultats présentés au congrès de Washington sont, à cet égard, positifs et prometteurs. « Plusieurs essais vaccinaux vont, en 2001, être conduits aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, puis probablement en France

sur plus d'une centaine de patients afin, cette fois, d'étudier l'efficacité de cette approche vaccinale, précise le professeur Forette. Les protocoles vaccinaux comprendront plusieurs injections contenant des doses croissantes du principe actif. »

L'efficacité de ce vaccin expérimental pourra alors être évaluée sur des données cliniques ainsi qu'à partir d'examens de neuroimagerie. Il s'agira de mesurer les modifications observées chez les malades dans la progression de la démence et dans l'évolution de l'installation des lésions cérébrales. En toute hypothèse, on ne devrait pas disposer avant plusieurs années de conclusions fiables. Pour sa part, le docteur Bill Thies, vice-président de l'Association américaine contre la maladie d'Alzheimer, vient de déclarer à Washington que les derniers résultats, « fondés sur des recherches scientifiques solides, fournissent un espoir gigantesque ».

Jean-Yves Nau

Mourir pour la patrie ? Oui, mais c'est un métier...

LE CONCEPT de l'armée de métier ferait-il son chemin en France ? Autrement dit, les citoyens ne s'accoutument-ils pas peu à peu à l'idée selon laquelle c'est à d'autres qu'à eux-mêmes – des « pros », en quelque sorte, rémunérés pour cela – de défendre les intérêts de la République ? Un sondage du ministère de la défense, réalisé en mars 2000 sur un échantillon de 1 003 personnes représentatives de la population âgée de plus de 15 ans, donne à croire que la volonté de défense des Français varie sensiblement selon qu'ils sont ou non impliqués.

Ainsi, 64 % des personnes interrogées estiment qu'il vaut mieux risquer une guerre que se soumettre à la domination d'une puissance étrangère. Mais, il convient d'observer, comme le fait le ministère de la défense qu'une nette distinction apparaît dans les réponses aux questions, « selon qu'il s'agit de la vie de soldats ou de celle de la personne interrogée ». La vie du sondé passe avant celle des professionnels, qui sont faits pour la perdre.

Ils sont 83 % à estimer que des soldats français peuvent laisser leur vie en cas d'invasion de la France métropolitaine par une force armée étrangère, mais ils ne sont plus que 75 % à accepter d'y perdre leur.

En cas d'agression contre les DOM-TOM, les pourcentages tombent respectivement à 71 et 33 % des sondés.

PEU AFFECTÉS PAR LA SÉCURITÉ OUTRE-MER

Ce qui signifie, entre autres conclusions, que deux Français de l'Hexagone sur trois ne se sentent pas directement affectés par la sécurité d'une terre d'outre-mer.

Plus la menace est lointaine, moins on s'avoue impliqué. Ils sont 66 % à accepter que des soldats meurent si la France participait à une opération militaire concertée avec l'OTAN, l'Union européenne ou au sein de toute autre coalition. Mais ils ne sont plus que 28 % à offrir leur propre existence dans les mêmes conditions. La moitié des sondés admet que des soldats puissent trouver la

mort en cas d'une invasion des pays avec lesquels la France a signé des traités de coopération et d'assistance – en Afrique par exemple –, mais le pourcentage chute à 16 % quand c'est aux Français interrogés de faire don de leur propre peau.

Cette enquête confortera probablement le camp de ceux qui craignent que la professionnalisation des armées dissolve à terme le lien avec la nation et ghettoïse la corporation des militaires de métier. La guerre, le don de soi, la mort donnée ou reçue au gré des circonstances, c'est l'affaire des autres, ceux qu'on rétribue.

Comme un partisan de la professionnalisation, responsable du recrutement, le remarquait pour s'en inquiéter après coup, la carrière des armes est désormais assimilée à « un métier parmi d'autres », même si elle n'est sans doute pas « un métier comme les autres ».

Jacques Isnard

Les valeurs technologiques tirent de nouveau les marchés

A LA VEILLE du 14 juillet, la Bourse de Paris a terminé la séance en légère hausse. L'indice CAC 40 a gagné 0,71 %, à 6 570,36 points. Dans la matinée du 13 juillet, le marché était pourtant orienté à la baisse, marqué notamment par le nouveau report de l'introduction en Bourse de Vivendi Environnement, alors que l'action EADS, cotée pour la première fois le 10 juillet, passait sous son cours d'introduction de 18 euros.

La bonne tenue des marchés américains a permis à Paris de se retourner et de terminer en hausse. Outre-Atlantique, les opé-

rateurs se sont félicités de l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des demandes d'allocations-chômage pour la semaine se terminant le 8 juillet. La tendance « coïncide avec notre prévision d'une poursuite de la modération sur le marché du travail », a indiqué Andrew Groat, économiste de Merrill Lynch. Le marché a, en outre, été tiré par les valeurs technologiques, toujours dopées par l'annonce de bons résultats du moteur de recherche sur Internet Yahoo, et de bonnes informations diffusées par Motorola. Le Nasdaq a gagné 75,23 points (+1,84 %) à 4 174,82 points jeudi.

Le Dow Jones a progressé de 5,30 points (+0,05 %) à 10 788,71 points, tiré par les actions Hewlett-Packard, Intel et JP Morgan. En Europe, les principales Bourses ont eu des évolutions variées mercredi 13 juillet. L'indice Euro Stoxx 50 a gagné 0,88 %, Francfort a avancé de 1,38 % et Londres a perdu 0,65 % à la clôture. Vendredi matin, les indices étaient orientés à la hausse, soutenus par l'annonce du gouvernement allemand selon lequel un accord avait été trouvé au Bundesrat, la chambre haute du Parlement, pour réformer la taxation des plus-values sur les porte-

feuilles de participations. Les titres Deutsche Bank et Allianz étaient en nette hausse.

Un peu plus tôt dans la matinée, la Bourse de Tokyo avait clôturé en hausse, surmontant le choc produit par la faillite des magasins Sogo. L'indice Nikkei 225 a gagné 0,62 % à 17 142,90 points.

Vendredi en début de matinée, le dollar était en baisse face au yen à 108,01 contre 108,13 à la clôture de Wall Street. L'euro était lui en baisse face au dollar à 0,9356 dollar pour un euro, contre 0,9371.

Sophie Fay

Dominique Voynet fixe l'ouverture de la chasse

LA MINISTRE de l'environnement a publié au *Journal officiel*, vendredi 14 juillet, un arrêté fixant les dates d'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Ces dates s'échelonnent, selon les départements et les espèces, entre le 10 août et le 1^{er} septembre. Cet arrêté reprend les dates fixées dans le projet de décret soumis aux députés par la ministre, au cours de la discussion de la nouvelle loi, adoptée le 28 juin. Mais ce décret ne peut encore être publié, puisque la loi fait actuellement l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel et n'est donc pas promulguée. L'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau a argué de ce retard juridique pour appeler les chasseurs à reprendre leur fusil dès le 15 juillet, estimant que, pour l'heure, seules s'appliquent les dates, plus favorables à leur pratique, fixées par l'ancienne loi de 1998.

DÉPÊCHES

JUSTICE : dans le conflit relatif à l'installation d'une permanence d'avocats au centre de rétention administrative des étrangers du bois de Vincennes (12^e arrondissement de Paris), qui oppose le Conseil de l'ordre des avocats au préfet de police de Paris, le tribunal administratif a annulé, par un jugement du 21 juin, une décision préfectorale. L'annulation porte sur le rejet par le préfet, le 6 janvier 1999, du recours gracieux formé par le Conseil de l'ordre contre le refus préfectoral, le 18 août 1998, d'installer une permanence d'avocats au sein du centre. Pour le tribunal, le préfet a ainsi commis « une erreur de droit ».

AUDIOVISUEL : Hervé Bourges, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a qualifié de « démagogique et électoraliste » le projet de suppression de la redevance. « Partout en Europe où existe la télévision publique, c'est la redevance qui la finance. La supprimer, c'est condamner à terme la télévision publique », a-t-il ajouté.

GUERRE D'ALGÉRIE : M^{gr} Joseph Doré, archevêque de Strasbourg, et Marc Lienhard, président de l'Eglise (luthérienne) de la Confession d'Alsace-Lorraine, ont saisi l'occasion du 14 juillet pour réagir aux déclarations du général Bigeard justifiant la pratique de la torture par l'armée française en Algérie, lors de l'inauguration d'une rue qui porte son nom à Trimbach (Bas-Rhin), le 1^{er} juillet. M^{gr} Doré et Marc Lienhard ont exprimé, jeudi 13 juillet, leur « indignation » devant ses propos. « Il n'est pas admissible de voir justifié après coup ce qui s'est passé, à cet égard, durant la guerre d'Algérie. Au moment où le travail de mémoire de cette période douloureuse de notre histoire est engagé, il conviendrait plutôt d'admettre que l'usage de la torture fut une faute. »

ESPACE : le lancement de la fusée européenne Ariane-5, prévu mardi 25 juillet, a été repoussé par la société Arianespace à la première quinzaine de septembre. Cette décision fait suite à la détection d'une anomalie au cours d'un essai d'endurance, en Europe, du système de contrôle d'attitude d'une nouvelle version de l'étage supérieur de la fusée.

CIRCULATION : 3 563 personnes ont été tuées dans des accidents de la route en France au cours du premier semestre 2000, selon le ministère des transports. Ce chiffre est en diminution de 3,2 % par rapport à la même période de l'année 1999. Mais le ministère laisse craindre une aggravation de ce bilan au cours du second semestre « toujours plus meurtrier que le premier en particulier les mois de juillet et août ».

RÉFÉRENDUM : le *Journal officiel* du 13 juillet publie le décret soumettant au référendum la réforme du quinquennat. Signé par Jacques Chirac et par Lionel Jospin, ce décret précise que, le 24 septembre, les électeurs « auront à répondre par "oui" ou par "non" à la question suivante : "Approuvez-vous le projet de loi constitutionnelle fixant la durée du mandat du président de la République à cinq ans ?" »

MUNICIPALES : René Olmeta a été désigné tête de liste du PS à Marseille pour les élections municipales, jeudi 13 juillet, par les militants socialistes réunis en assemblée générale. Le conseiller général était le seul candidat après le retrait de la députée Sylvie Andrieux-Bacquet. M. Olmeta succède, comme tête de liste, à Marius Masse, qui s'est retiré après un malaise cardiaque.

Les éditions de l'Etoile se restructurent

LES EDITIONS de l'Etoile, filiale du Monde SA, sont désormais une société anonyme à conseil de surveillance et directeur. Le conseil de surveillance, présidé par M^{me} Dominique Alduy, directeur général du Monde SA, est composé de M. Michel Noblecourt, vice-président, représentant la Société des rédacteurs du Monde, M. Pierre-Yves Romain et M^{me} Hanh Guzélian, respectivement directeur juridique et directrice financière du Monde, et M. Thierry Jousse, cogérant de la société civile des Amis des Cahiers du cinéma.

M. Franck Nouchi, directeur de la rédaction des *Cahiers du cinéma*, a été élu président du conseil de surveillance, directeur de la publication, et M. Bruno Patino éditeur délégué, membre du conseil de surveillance.

Les Editions de l'Etoile (9, passage de la Boule Blanche, 75012 Paris) sont éditrices des *Cahiers du cinéma*, dont la nouvelle formule paraîtra en octobre, et de collections de livres consacrés au cinéma (scénarios, auteurs, films, etc.). Elles réalisent également des guides culturels dont *Aden* publié avec Le Monde daté jeudi, en Ile-de-France.

Tirage du Monde daté vendredi 14 juillet 2000 : 513 826 exemplaires.

1 - 3



Les héros de l'An Mil, par Jean-Pierre Langellier.

Du lundi 17 juillet au samedi 29 juillet.

C'était il y a mille ans. Ils étaient historiens, moines, philosophes ou rois et... grands voyageurs.

L'auteur redonne vie à ces personnages qui, par leurs idées, leurs œuvres ou leurs actions d'éclat ont marqué l'An Mil. D'Aurillac à Aix-la-Chapelle, de Hongrie en Chine en passant par l'ancien Japon et Byzance, découvrez un monde d'avant la mondialisation.

Et sur tout.lemonde.fr entretien avec Jean-Pierre Langellier.

Le quotidien qui sort du quotidien.

Le Monde

[de l'été]

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Complicata

Nouvelle inédite

Le Monde – GALLIMARD

JEAN-MARIE LACLAVETINE

« Le polar est la version nocturne du conte de fées et suit le même schéma. » La définition claque, précise et... paradoxale. Un exercice dans lequel excelle Jean-Marie Laclavetine, membre du comité de lecture des éditions Gallimard le jour, écrivain la nuit. Le noir pourrait bien être son domaine secret où se confondent les dérobades des amants, les bonheurs en fuite et les folies qui virent doucement à la cruauté. Cela fait maintenant vingt ans que cet auteur, respectueux de la langue et de ses formes, surfe sur tous les genres littéraires avec la même fausse désinvolture. On l'a vu romancier (*La Maison des absences*, *Loin d'Aswerda*), auteur de ballet (*Bêtes noires*), conteur philosophique (*Demain la veille*), épistolier (*Ecriverons et liserons*), quasi-cœologue (*Le Rouge et le blanc*), auteur dramatique (*Le Voyage au Luxembourg*) et Prix Goncourt des lycéens 1999 pour *Première ligne*. Sans oublier *Port-Paradis* (avec Philippe Chauvet) : un "polar" cérébral et élégant. En 1981, Bertrand Poirot-Delpech définissait ainsi le jeune Laclavetine qui venait de publier *Les Emmurés* : « *Il trouve d'emblée le ton de la désolation calme. Sa phrase a la grisaille poignante des scènes de théâtre éteintes, des aquariums où bâillent quelques sauriens* ».

JACQUES SASSIER/GALLIMARD



Complicata

I.

Ma mère rêvait de faire de moi un général de corps d'armée, mais le seul corps d'armée que j'aie jamais fréquenté fut celui de Laurent Apostolos lorsqu'il accomplissait ses devoirs militaires au CIPM du quartier Molitor à Nancy. Si le bonheur a traversé ma vie, c'est sous la forme de ce corps dont j'effeuillais les pétales kaki dans les buissons du jardin qui jouxtait la caserne, les nuits d'été. A minuit, il fallait le laisser franchir la grille sous l'œil goguenard de la sentinelle et traverser l'immense cour en direction du bâtiment où s'endormaient des centaines de jeunes gens affreusement beaux, dont la seule pensée me mettait au supplice.

J'ai cessé de fréquenter Laurent dès la fin de sa période de classes, lorsqu'il fut envoyé dans un bataillon disciplinaire du côté de Solenzara, où quelques adjudants se chargèrent de donner à ses manières une tournure un peu plus virile. Avec succès, du reste. On ne louera jamais assez le travail accompli par l'armée française pour éviter que le pays ne devienne une congrégation de fiottes dans mon genre. J'ai, quant à moi, échappé à l'opération de redressage pour avoir tapé dans l'œil du psychiatre de service lors des trois jours de recrutement à la caserne de Blois : réformé P4. Grâce aux adjudants, Laurent revint dans le droit chemin hétérosexuel et il épousa Caroline moins de six mois après la quille. Dès lors, le reste de ma vie fut une longue attente toujours déçue.

Je suis jardinier. J'ai l'habitude des longues attentes déçues, j'en ai fait une sorte d'art de vivre. On n'imagine pas ce qu'une simple rose *Barbara Cartland*, par exemple, exige de soins, d'attentions affectueuses, de tailles délicates, d'arrosages précis, de traitements savants, d'encouragements plus ou moins chimiques pour enfin offrir au regard humide de l'horticulteur un bouton dont chaque heure de croissance sera surveillée, admirée, orientée, soutenue – jusqu'au matin fatal où un mal foudroyant le transformera en une boule de moisissure grise. A vrai dire, j'ai mal choisi mon exemple. La *Barbara Cartland*, même en pleine forme, est immanquablement moche et ressemble à un vieux chou de Bruxelles ; j'aurais dû prendre pour modèle la *Ghislaine de Feligonde*, si fraîche et radieuse, ou la *Blanc double de Coubert* avec ses airs robustes et sains de soubrette flamande, mais vous avez compris.

Je m'é gare. Il m'est difficile, ces temps-ci, d'organiser mes pensées, d'envisager ma vie présente comme un but cohérent et intelligible.

C'est que j'ai perdu Laurent. Voilà une phrase simple, pourtant difficile à écrire : j'ai perdu Laurent. Je n'ai jamais pu me faire à ce genre de simplicités.

II.

Il m'avait demandé, avec sa cruauté coutumière, d'être le témoin du mariage. J'ai été incapable de refuser. J'avais établi le projet de toujours rester dans les parages du couple et d'attendre mon heure. Comment imaginer qu'un homme aussi intelligent et sensible que Laurent Apostolos pût se contenter de l'insipide mangeoire conjugale ? Hélas Caroline, sur qui le temps n'avait pas de prise, faisait montre d'un empressement amoureux, d'une vivacité, d'un charme absolument écoeurants. Durant trois ans, je me suis enfermé dans des situations ridicules et humiliantes. On me retenait à dîner avec une sollicitude proche de la commisération, on m'offrait des soirées délicieuses auxquelles était parfois convié quelque godelureau solitaire et laid qu'on me jetait presque dans les bras, on s'enquêrait de ma santé, de mes amours, de mes projets, on fêtait mon anniversaire, on lavait mon linge, on m'offrait de ces petits cadeaux qui entretiennent les malentendus, bref je faisais partie de la famille. J'étais le miroir idéal de leur bonheur. J'allais ensuite m'étourdir dans des boîtes sinistres, des backrooms insalubres d'où je rentrais défait, dégoûté de ma vie et de mes pauvres simulacres.

J'en venais très injustement à haïr Caroline alors que tout le mal venait de Laurent, de son aveuglement et de sa vanité. Le plus amusant, c'est qu'elle recherchait ma compagnie. Elle se sentait en sécurité auprès de moi et n'hésitait pas à me confier ses préoccupations, ses rêves, ses émotions, ses hontes – bien des choses, en somme, que les femmes ne partagent pas avec leur mari. Laurent était évidemment le centre de nos conversations. Femme de chiffres, elle s'émerveillait de vivre avec un écrivain-poète. Contre toute raison, elle avait beaucoup d'ambition pour lui.

Souvent, elle me demandait de venir la chercher à son travail, à l'heure du déjeuner. A la fin du repas, c'est elle qui faisait discrètement passer sa carte Premier au serveur. Je ne pouvais même pas m'offrir le luxe d'inviter ma rivale : j'étais toujours fauché, elle était pleine aux as. Caroline Apostolos, née Vicenza, brillante fille d'immigrés sardes, devenue à vingt-six ans la plus jeune commissaire aux comptes de France, invitait Geoffroy d'Estissac, aristocrate famélique et transi. Oui, je m'appelle Geoffroy, riez, je vous en prie. J'ai l'habitude.

III.

« Tiens, ce cher Laurent ! »

Rétrospectivement, je ne suis pas mécontent du ton détaché que j'ai su garder en le voyant débarquer dans ma boutique, l'air chiffonné mais bien

reconnaissable, dix ans après notre dernière rencontre. Ma mère m'a appris à ne rien laisser paraître de mes émotions dans les circonstances cruciales. Ce n'est pas le bout du monde, enfin : même les Anglais y arrivent. Maman est persuadée que le monde a un bout. J'aime cette vision rassurante des choses.

Dix ans ! Croyez-moi si vous voulez, je n'ai pas lâché le sécateur avec lequel je taillais les tiges d'un bouquet de *Félicité et Perpétue*, je ne me suis pas évanoui, je n'ai pas tourné sur moi-même en gémissant, malgré les roulements de tambour du sang à mes tempes et dans ma poitrine. J'ai simplement dit « *Tiens, ce cher Laurent !* » d'une voix qui ne tremblait pas, et si ce n'est pas une preuve d'élégance, sauf votre respect, je veux bien me la prendre et me la mordre.

Dix ans plus tôt, donc, j'avais fini par me lasser du rôle de confident dans lequel Caroline était parvenue à m'enfermer. Impossible de voir Laurent seul à seul : dans la journée, Monsieur créait. Il n'avait pas la moindre conscience de la puissance tellurique des sentiments que je lui vouais, ni apparemment le moindre souvenir des moments que nous avons passés ensemble dans les buissons du quartier Molitor à Nancy ; il n'hésitait d'ailleurs pas à me communiquer les dernières blagues en vogue sur les homosexuels, sans doute pour me prouver la qualité particulière de sa franchise et de son affection. Si vous ne comprenez pas comment on peut être amoureux d'un mufler, tant pis pour vous. Je précise que Laurent était également pingre, mesquin, arriviste, qu'il n'était pas particulièrement beau et qu'il ne méritait assurément pas l'amour de personnes aussi généreuses et raffinées que Caroline ou moi. Et pourtant.

Bref, j'avais coupé les ponts. J'étais entré au service d'un antiquaire fortuné, rencontré dans une boîte de travestis du XIV^e arrondissement où il chantait *Bambino* à une heure avancée de la nuit en transpirant sous une perruque filasse. Après une brève et intense idylle, il m'avait confié la charge de l'incomparable roseraie de son domaine, à Saint-Germain-en-Laye. J'y passais, et j'y passe encore, toutes mes matinées. Plus tard, il avait accepté d'ouvrir un magasin de commerce de roses au détail, vers la République, dont je m'occupe l'après-midi.

Laurent et Caroline vivaient à l'autre bout de Paris. Je leur téléphonais de temps à autre, de plus en plus rarement il est vrai, car chaque appel ravivait une plaie jamais cicatrisée. Au cours des années qui suivirent, Laurent m'envoya quelques plaquettes de poèmes de son cru, un ou deux romans que je ne lus pas, puis plus rien. La gloire tant espérée ne l'avait même pas effleuré de son aile. Je l'imaginai reclus dans son bureau, touillant interminablement le bouillon aigre de sa rancœur d'écrivain ignoré, de mari entretenu... Caroline persistait-elle à croire en son génie ? Possible. L'amour ne rend pas malin.

Eh bien ! je me trompais. Laurent n'était pas exactement un poète oublié dans sa mansarde. Et Caroline avait toute raison de croire, sinon à son génie, du moins à une forme particulière de son talent. Le moment est venu de parler de José-Manuel Ibaratasegui, dit Manuel Bara.

IV.

On le vit apparaître pour la première fois sur un plateau de télévision lors d'une émission littéraire mémorable. En quelques minutes, le cœur de la France des lecteurs chavira. Bara présentait son premier roman, *Libellule*, qu'on allait s'arracher en librairie. L'auteur, quadragénaire portant beau, richissime homme d'affaires de la côte basque, était jusque-là inconnu du public – hormis celui, rare mais distingué, de quelques superflics appartenant à la brigade financière ou à divers services spécialisés dans la répression du banditisme qui, depuis dix ans, se cassaient le nez sur un système de défense en béton bien armé. Et de quelques journalistes imprudents dont la carrière avait bizarrement tourné court lorsqu'ils avaient mis leur nez dans les affaires du Basque. L'un d'entre eux avait été victime d'un malaise inexplicable lors d'une baignade sur la plage de Socoa, un autre avait été impliqué dans un trafic d'images pédophiles, puis innocenté à titre posthume six mois après son suicide. M. Bara était affable et plein d'esprit, mais il n'aimait pas qu'on l'embête.

Où en étais-je ? Oui. Après dix ans de séparation, donc, Laurent débarque dans mon magasin.

J'ai continué à tailler mes tiges en biseau, avec un flegme que maman aurait apprécié. J'ai failli ajouter : « Quel bon vent ? » Cependant, le vent qui l'avait déposé sur mon paillason n'était visiblement pas bon. Pâle, hirsute, fébrile, Laurent avait enfin l'air d'un vrai poète.

Je l'ai installé sur un tabouret en attendant qu'il me raconte sa vie. Il secouait la tête, jetait des regards affolés vers l'entrée de la boutique.

« Il faut que tu m'aides, Jojo. »

Jojo, oui. On ne m'avait pas appelé comme ça depuis longtemps. Depuis Nancy en fait.

Quand Laurent m'a demandé de l'héberger pendant quelque temps, j'ai eu envie de le prendre dans mes bras, de serrer sa tête contre ma poitrine – mais j'ai continué, impassible, d'arranger dans leurs pots les brassées de *Félicité et Perpétue*, de *Pompon Spong*, de *Petite Lisette* et de ces jolies *Mairie de Blois*, d'un rose très pâle, tellement à la mode. Autant que tu veux. Jusqu'à ma mort. Soufflez, trompettes. Chantez, séraphins. Oh ! reste, bien sûr, reste.

« Elle m'a viré. »

Quelle journée merveilleuse ! Le temps avait donc eu enfin raison de ce fade amour. Comme j'ai bien fait d'attendre ! Je sais que rien n'est joué, mais j'ai de nouveau des cartes en main... Dehors, un soleil printanier faisait ruisseler des bouillons d'or sur les carrosseries.

Il m'a semblé qu'il pleurait. Tout ce cinéma pour une femme, franchement ! J'avais du pain sur la planche. J'ai fermé la boutique un peu plus tôt et nous sommes montés chez moi. L'appartement est situé juste au-dessus

du magasin, avec lequel il communique par un escalier intérieur. Paris, à la fenêtre, était d'une gaieté céleste.

Laurent a accepté de prendre une douche, pour se détendre. J'ai servi deux verres de bourgueil et je me suis affalé sur le canapé, assommé par un plaisir brutal que venait redoubler le bruit de l'eau dans la salle de bains. La veste de Laurent était posée à côté de moi. J'y ai enfoui mon visage. Cela sentait l'homme, un mélange de tabac, de sueur, de cuir, tout ce que j'aime. J'imaginai les jours à venir, le lent apprivoisement, je t'installerai dans la chambre du fond, tu pourras vaquer à ton aise à tes petits travaux de plume, une vie nouvelle commence... C'est alors que la veste s'est mise à piailler : un essaim de trilles acidulés qui montaient en spirale, déplaisants, hostiles.

Je hais les téléphones portables. On ne les voit pas, et cependant ils sont partout. A la moindre occasion, ils sautent comme d'énormes blattes à l'oreille des gens en poussant des cris stridents. Il paraît que, par-dessus le marché, ils donnent des tumeurs au cerveau. Bien fait. N'écoutant que mon courage, j'ai saisi la blatte couineuse et je l'ai réduite au silence en appuyant sur une pustule verte qu'elle avait au ventre. J'espérais, me semble-t-il, entendre la voix de Caroline, sa jolie voix de commissaire aux comptes, j'espérais follement pouvoir lui faire part de mes projets de vie commune avec son mari. Des exclamations puérides comme « A mon tour ! » ou « J'ai gagné ! » valsaient sous mon crâne. On est bête, parfois.

« Tu aurais tort de ne pas m'obéir, Laurent, a dit une voix d'homme dans l'appareil. Vraiment tort. »

Je n'ai rien trouvé à répondre.

« Tu as le billet, tu sais ce qui te reste à faire. »

V.

« Je ne te crois pas.

– Je te le jure, Geoffroy

– Quelqu'un sait que tu es ici ?

– Personne. »

J'aime les hommes qui sortent de la douche. Ils ont un je ne sais quoi de dispos et de tendre, toute leur personne est embuée d'un voile humide propice aux abandons. Laurent, les cheveux mouillés coiffés en arrière, la peau encore rougie par la chaleur de l'eau, dans un peignoir d'éponge à motifs vert tilleul : comment aurais-je pu, le matin, espérer que la fortune déposerait sur mon canapé un cadeau aussi miraculeux ?

Un cadeau périssable, toutefois, à en croire les explications de Laurent au sujet du coup de téléphone. Mais j'ai une habitude toute professionnelle des choses périssables.

« Manuel Bara ! Le Manuel Bara ! Incroyable ! Mais comment ?

– Caroline. Je n'aurais pas dû accepter. »

Voilà l'histoire : Caroline, dès le début de sa carrière, grille les étapes. Elle est douée, très douée. En quelques années, elle parvient à mettre sur pied un cabinet à son nom, commence à toucher des clients prestigieux, avocats, commissaires-priseurs, financiers de haute futaie. Elle est contactée un jour par José-Manuel Ibaratasegui, qui a eu vent de son excellence dans la gestion des comptes compliqués. Ils se rencontrent, ils se plaisent, ils s'estiment. Caroline est compétente, elle n'a pas froid aux yeux. Au début, elle ne travaille bien entendu que sur les comptes propres du Basque. Il possède plusieurs restaurants, des salles de jeux vidéo, une boîte de nuit à Saint-Jean-de-Luz, tout cela est en apparence parfaitement légal. Trois ou quatre fois par an, Caroline fait le voyage de Biarritz-la-Négresse. Peu à peu, elle est amenée à dissimuler quelques irrégularités minimales. Le risque pour elle est réel, mais José-Manuel a des largesses de sultan. Elle traite ses affaires sur son ordinateur personnel, chez elle, et s'arrange pour ne pas laisser de traces. Où est le mal, dans le fond ? Chacun s'arrange comme il peut et quelques millions soustraits au fisc ne nuisent en vérité à personne. Elle se laisse impliquer progressivement, tout en restant d'une discrétion de sépulcre.

Au cours d'un déjeuner de travail avec elle dans sa propriété, Ibaratasegui se met à faire des confidences. On a beau avoir l'argent, l'amour, avoue-t-il en contemplant la bouteille d'irouléguy qu'ils viennent de siffler, il manque toujours quelque chose. Il a quarante ans, il sait comment on devient riche, comment on dirige des hommes, comment se faire aimer des femmes (c'est ce qu'il croit, le pauvre). Caroline ne cerne toujours pas la nature du problème. C'est pourtant simple : ce qui lui manque, à ce brave homme, c'est son enfance. Il voudrait retrouver son enfance, lui redonner vie, la raconter, en faire profiter le monde. Son enfance est un soleil, il a vécu tellement de choses ! Un soleil enfermé en lui, qui le brûle. Son visage s'assombrit.

« C'est pire que ce que j'imaginai », constate Caroline. Ibaratasegui poursuit à voix basse : « J'ai bien essayé d'écrire le livre dont je rêve, mais voilà, je ne sais pas écrire. J'ai la matière, des scènes à hurler de rire, des paysages grandioses, des personnages sublimes, mais quand j'écris tout devient plat, ridicule. Une rédaction de cours préparatoire.

– Je connais quelqu'un, finit par murmurer Caroline. Quelqu'un qui pourrait vous aider. »

C'est ainsi, tout simplement, que l'on devient nègre. Une matière formidable, en effet, que Laurent Apostolos devra mettre en forme. Il saisit intelligemment cette occasion de sortir de la déprime et du mépris de soi. L'effet thérapeutique est immédiat. Il se lance à corps perdu dans la rédaction. Enorme succès de librairie et Bara n'est pas chien : il lui reverse la totalité des droits d'auteur.

VI.

Maman, fille de saint-cyrien, aime à dire que les grandes décisions ne se prennent pas : elle s'imposent. En compostant le billet de première classe Paris-Biarritz à la gare Montparnasse, j'ai pensé à elle avec une sorte de fierté ricaneuse : regarde-moi, maman, je risque ma vie. Le billet avait été envoyé par Bara à son nègre, mais encore une fois je mélange les temps et les lieux. Essayons de retrouver le fil. L'écriture est une opération de maintien de l'ordre et rien ne pourrait faire davantage plaisir à ma mère que de me voir maintenir l'ordre.

Laurent m'a tout expliqué ce soir-là. La négritude, *Libellule*, puis les deux autres tomes de la trilogie à succès : *Coccinelle* et *Ephémère*. Les rapports avec Caroline devenaient chaque jour plus difficiles et tendus : elle ne supportait pas ce qu'elle ressentait désormais comme une tromperie, le caractère malsain de l'affaire, ce conte à dormir debout qu'était devenue leur vie. Laurent était riche, il savourait le goût amer du succès par procuration, regardait l'écrivain Manuel Bara se pavaner sur les plateaux de télévision, vendre ses mots à lui, Laurent Apostolos, raconter jusqu'à plus soif son enfance misérable dans les Pyrénées (« Zola, plus la pente »), affirmer qu'il n'écrivait pas pour l'argent, d'ailleurs ses droits d'auteur allaient à des organisations humanitaires – aucun journaliste n'osait lui demander lesquelles.

Bara ne devait jamais rencontrer son nègre ; c'était une des clauses du contrat. Le matériau arrivait chez Laurent sous forme de cassettes enregistrées. Pendant des années, il s'est laissé envahir par cette voix charmeuse de fumeur qui charriait en vrac les senteurs d'alpages, les bruits de vagues, les frémississements de voiles, les bêlements de chèvres, les galops de pottoks, les conversations familiales, le claquement de la pelote sur le fronton du village, les insultes en basque, les chants d'Eglise, le crépitement grenat des piments pendus sur les façades blanches... De ce fatras il fallait faire des romans et Laurent s'y employait avec une patience de moine copiste.

Mais les formes extrêmes de l'humilité sont proches du plus fol orgueil, n'importe quel saint vous le dira. Peu à peu, le nègre s'est identifié à l'auteur, il a pris des libertés de ton et de style, s'est émancipé de la ruralité nostalgique. Au téléphone, le grand José-Manuel, mécontent, menaçait de lui couper les vivres, de le transformer en piperade, de le donner en pâture aux poissons du golfe de Gascogne ou de lui faire manger sa grande chistera (il était aussi champion de cesta punta) ; mais Laurent, sûr de son pouvoir, poursuivait son œuvre de vérité. Il voulait cerner au plus près son personnage, exigeait des détails de plus en plus intimes que l'autre finissait toujours par lâcher ; à lui ensuite de donner de la chair et du rythme. Pour faire de la grande cuisine, il ne suffit pas de disposer des bons ingrédients.

Les romans suivent la chronologie de l'existence ibarataséguienne ; les trois premiers traitent de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse ; puis vient l'âge

adulte avec *Nécrophages et bousiers*, et c'est là que le bât blesse méchamment. A peine le mot « fin » apposé au bas du manuscrit, la foudre s'abat sur le nègre.

Le premier éclair ne vient pas de Bara, mais de Caroline. Il faut dire que Laurent, dans son désir légitime d'authenticité, est allé quérir dans les ordinateurs du cabinet comptable des éléments chiffrés tout à fait véridiques concernant la biographie de son héros : comptabilités doubles, argent blanchi, caisses noires, transferts illicites et autres transactions dont les bénéficiaires ne semblent pas être allés aux organisations humanitaires préférées de Bara. Ces chiffres dormaient à l'abri de serrures virtuelles que Caroline seule peut ouvrir, grâce à des codes inscrits sur un minuscule carnet qu'elle conserve dans la doublure de son sac à main. Il n'a pas été trop difficile de le lui emprunter brièvement. L'empire Ibaratasegui dévoilé dans ses plus intimes rouages !

Voilà ce que m'a raconté Laurent, avachi dans le canapé, le verre de bourgeoisie à la main, tandis que je le couvais d'un œil humide. L'inconscient était décidé à publier ce manuscrit coûte que coûte. *La vérité* ! Il fallait voir sa tête de fraticelle ahuri quand il prononçait ce mot. Il était temps que je le prenne en main.

Il allait porter le manuscrit à l'éditeur, mais l'intervention impromptue de sa femme dans son délire l'en empêcha. Un venin rongait Caroline. Elle était jalouse de Bara, qui prenait une place si grande dans la vie de Laurent. Elle ne comprenait plus comment il avait pu abandonner une œuvre pleine de promesses pour rédiger ces romans-aspartam, ces pièges à gogos nostalgiques, cette bouillie pour caniches sentimentaux. Un soir, profitant d'une sortie inhabituelle de Laurent, elle ouvrit le traitement de texte, à la recherche de combustible pour sa rage. Le grand écrivain venait précisément de terminer son roman et, saisi d'une envie de sauter, de rire et de crier, il était parti au hasard des rues. Elle lut le roman d'une traite et, en constatant le vol de ses données, elle fut saisie d'une fureur inouïe, dont la pression monta jusqu'à son retour.

En rentrant chez lui, Laurent connut le premier bombardement de sa vie. Tous les objets de l'appartement se mirent à voler à sa rencontre : cendriers dum-dum, téléphones shrapnels, pendules à charge creuse, livres antipersonnel, casseroles à neutrons. Et il y avait cette sirène lancinante, mortelle à trois mètres qui, à elle seule, aurait justifié de nouvelles conventions de Genève sur les armes à caractère inhumain : la voix de sa femme. Heureusement, il eut la présence d'esprit de s'emparer de la disquette de sécurité sur laquelle était enregistré le texte, juste avant qu'elle ne fasse exploser l'ordinateur sur le carrelage.

« Je crois que j'ai descendu l'escalier sur la rampe, pour aller plus vite. Elle ne veut plus me voir. Jamais. »

Après avoir été chassé du paradis, il s'installa dans un hôtel près de la Bastille, et commença à regretter.

VII.

C'est ainsi que je me suis retrouvé dans le TGV Paris-Biarritz. J'avais un siège en Club Duo, la place en face de moi était libre. Juste avant le départ, un gros type a pris le siège vide. En regardant tourner autour du train le disque immense et lent de la plaine de Beauce, j'ai pensé à ma vie prochaine avec Laurent. J'allais le sauver du méchant pelotari, et je me faisais fort de le convaincre que l'existence avec un fleuriste est plus douce et parfumée qu'avec une femme d'affaires.

Vous vous demandez ce que je faisais dans ce train, et vous avez raison. Tu mets toujours dimanche après lundi, disait Maman, un peu de discipline, ce n'est tout de même pas le bout du monde. Les gens qui ne racontent jamais d'histoires pensent que c'est facile.

Tous les jours, Laurent sortait de l'hôtel pour se rendre à sa boîte postale. Il espérait y trouver un mot conciliant de Caroline. Elle refusait de lui parler au téléphone et il craignait de retourner à l'appartement, où l'attendait peut-être un nouveau bombardement, avec possibles pertes collatérales. Aucun message de Caroline. Plus inquiétant, il avait reçu sur son portable deux appels de Bara que Caroline, dans sa rage, avait mis au courant du pillage des fichiers. Le premier appel était cordial : le Basque réclamait simplement la disquette, et la destruction totale du texte et de la documentation. Il était prêt à payer pour cela, et pouvait même envisager une poursuite de leur collaboration. José-Manuel était accro aux sunlights... La deuxième conversation a été moins calme. Devant le refus obtus de Laurent, il exigeait que celui-ci vienne à Biarritz. Un billet de train serait déposé dans sa boîte. Laurent remettrait à un collaborateur la disquette et toutes les pièces utilisées. Il devrait alors signer un certain nombre de papiers qui, en cas de divulgation, seraient susceptibles de lui créer de réels ennuis. Du chantage ? Mais non : une simple précaution.

Laurent paraissait tellement pitoyable que j'ai été saisi d'un élan d'héroïsme dont Maman aurait été fière. Elle n'a pas digéré ma réforme P4, vous savez. Ce pauvre garçon tremblait dans son peignoir, il évoquait les sévices rustiques promis par Bara, prétendait que ce voyage était un piège, qu'il n'en reviendrait pas vivant. Je lui ai expliqué posément, comme à un enfant, que M. Ibaratasegui était sans aucun doute un homme de bon sens, puisque je l'avais vu plusieurs fois à la télévision, et qu'il n'y avait rien à craindre si on acceptait ses conditions. Je m'y connais en psychologie masculine, il a trop besoin de toi, tu peux me croire. Mais Laurent tremblait. La trahison de Caroline l'avait terrassé ; il avait pensé publier le livre à l'insu de Bara, qui n'aurait pu ensuite que s'incliner : « J'avais fait de sa vie un chef-d'œuvre, tu entends, Geoffroy ? Le livre, un miroir du monde, une histoire vraie, sans trucs et sans fard, du réel tranché dans le vif ! Rien à voir avec les précédents, rien à voir avec les chichis de la prose

hexagonale ! Que comptaient les petits soucis que causeraient les révélations contenues dans ces pages face à un tel événement ? Moi, Laurent Apostolos, dit Manuel Bara, seul écrivain de ma génération ! »

J'ai été obligé de lui couper le sifflet.

« J'irai, moi. Tu n'es pas en état. »

Je n'avais aucune envie de le laisser repartir, risquer de le perdre à nouveau. Je me sentais prêt à tout.

Tout se passerait bien. Je donnerais les assurances nécessaires, je signerais les papiers à sa place. Laurent n'aurait qu'à m'attendre tranquillement, personne n'était au courant de sa présence ici. Coup double : j'étais un héros, et l'oiseau était dans la cage.

Le gros type en face de moi a sorti d'un sac en papier – non je ne rêvais pas – une boîte en polystyrène contenant un hamburger tiède, qui a répandu ses miasmes dans tout le wagon. Ne me forcez pas à vous dire ce que je pense de ce genre de nourriture. La physionomie du gros voyageur était en harmonie avec ce qu'il engloutissait à grand bruit : il était muni de paluches aux doigts ronds et luisants comme des Jésus de Morteau ; autour du visage taché d'éphélides ocre-moutarde et de plaques rouge-ketchup, ses cheveux longs formaient un nid de salade jaunâtre. Une force massive se dégageait toutefois de son corps, qui décourageait le commentaire à voix haute.

Le malabar s'est léché les doigts consciencieusement, avant de les essuyer avec un Kleenex. Nous traversons la vallée de la Vienne lorsque l'ouverture de *Guillaume Tell* a retenti, interprétée par un fifre exalté. Une blatte a sauté sur la joue du gros. Vous ai-je dit ce que je pense des téléphones portables ? Je ne voudrais pas me répéter. Le type n'a pas prononcé un mot. Il me regardait, ses iris avaient une couleur sale. Deux secondes, puis il m'a tendu l'appareil.

« – C'est pour vous, monsieur Apostolos. »

VIII.

La même voix que la première fois, lorsque Laurent prenait sa douche. Et de nouveau, je suis resté muet.

« Ecoute-moi bien, Laurent, je ne répéterai pas. Si tu penses que je t'ai fait monter dans ce train pour obtenir une disquette, tu te trompes. Tu aurais pu en faire vingt copies. Tu les as peut-être faites. Mais tu ne t'en serviras pas, et je vais t'expliquer pourquoi. »

Sur la tablette, dix saucisses de Morteau pianotaient un air gai.

« Tu ne m'as pas pris au sérieux, Laurent. Tu as eu tort. Quand tu l'auras compris, nous pourrons encore faire de grandes choses ensemble. Pour ce qui est du prochain livre, je pense que nous allons rester dans le registre familial et régional qui plaît tant à notre public. Les gens ont besoin de rêve, de valeurs saines, positives. C'est toute ma vie, ça... Mais pour l'instant, hélas, il va falloir

que tu rentres chez toi, où t'attend une bien triste surprise. Cette pauvre Caroline... »

Dans mon métier aussi, on taille les branches malsaines. Il faut savoir sacrifier un beau plant si l'on veut éviter que la maladie ne se propage à la roseraie tout entière. Je pouvais comprendre cela. Caroline était un mildiou, elle avait commis l'imprudence de laisser accessibles des données très délicates ; et puis il fallait bien redonner à Laurent le sens des réalités. M. Bara était un fin pédagogue.

« Un malheur vient juste de se produire chez toi, on m'en a averti à l'instant. Tu n'y es pour rien, Laurent, d'ailleurs ta présence dans ce train en est la preuve. Je te conseille de garder ton billet, et de te faire remarquer d'une façon ou d'une autre par le contrôleur, qu'on ne vienne pas te chercher noise sous prétexte que tu étais un proche de la victime. Les gens voient le mal partout. Grâce à moi, tu seras hors de soupçon. C'est déjà assez dur d'être veuf... Dans quelque temps nous nous remettrons au travail. Et surtout, surtout, je t'en conjure, ne me manque plus jamais de respect. Je tiens beaucoup à toi. »

Je suis descendu à Bordeaux et j'ai pris le premier train pour Paris.

A mon retour, Laurent dormait sur le canapé, d'un sommeil agité. Quand je me suis assis près de lui, il a ouvert les yeux et s'est redressé brusquement.

Comme il était charmant, avec ses cheveux en bataille, blanchissant sur les tempes, son début de barbe, ses paupières fripées, ses lèvres un peu mauves !

« Tu as vu le type ? Mais réponds ! Qu'est-ce qu'il t'a dit ?

– Rien. Je lui ai donné la disquette, et je lui ai affirmé que désormais je me tiendrais à carreau. Il a eu l'air content. »

Son visage s'est éclairé.

« Caroline n'a plus de raison de m'en vouloir, alors.

– Bara a prévenu Caroline que tout était arrangé. Elle doit t'attendre. »

Sa précipitation et sa joie m'ont fait mal. Il a enfilé son blouson et il est parti à toutes jambes. Je me suis installé dans le canapé avec un verre de vin, et j'ai attendu le coup de téléphone en regardant le plafond.

Il a tardé un peu, je commençais à m'inquiéter. Heureusement, Laurent avait bien la voix que j'attendais. Il parlait dans un souffle, en sanglotant, tenait des propos incohérents. Il avait peur, cela faisait peine à entendre.

« Il y en a partout, Jojo... Ils l'ont tuée ! C'est horrible.. ».

Je lui ai fait décrire calmement ce qu'il avait sous les yeux, en veillant à ce qu'il ne se mette pas à bramer comme un veau. Je lui ai ensuite expliqué qu'il devait à tout prix faire disparaître le moindre indice susceptible de remettre qui que ce soit sur ma trace. Agendas, lettres, vieux carnets, photos, tout. C'était difficile, cela allait lui prendre du temps, mais il devait le faire avec le plus grand soin. Ainsi, personne ne le retrouverait quand il serait à l'abri chez moi. Nous aurions le temps de réfléchir à la suite. Le tueur avait dû faire de même, quelques heures plus tôt, pour tous les indices susceptibles de faire remonter à M. Ibaratasegui.

L'attente, de nouveau, a été longue. Au milieu de la nuit, il a débarqué, livide, méconnaissable. Je lui ai donné quelques comprimés.

La vie à deux s'est avérée plus difficile que prévu, dès les premiers jours. J'avais beau me faire discret et prévenant, Laurent ne voulait pas voir les avantages de sa situation nouvelle. Certes, il devait renoncer à sortir, mais il n'était pas vraiment prisonnier. Était-ce ma faute si le monde extérieur fourmillait de tueurs basques et de flics en civil ?

Je cédaï à tous ses caprices, préparais les plats les plus raffinés, décorais l'appartement de bouquets joyeux, mais il s'obstinait à ne voir que le mauvais côté des choses. Je restais soigneusement à distance de lui, malgré le désir qui me dévorait, évitais tout geste équivoque même le soir, lors de nos soirées arrosées à l'excès. J'avais attendu trop longtemps pour risquer de tout compromettre par une maladresse. Sa confiance serait dure à gagner, mais je ne désespérais pas.

Le matin, j'allais à la roseraie. Laurent dormait tard. Je le retrouvais avant le déjeuner. Il m'aidait à décharger la camionnette dans l'arrière-cour (c'était sa seule sortie à l'air libre), à déposer les gerbes de fleurs dans la grande chambre froide, à composer les bouquets pour la boutique. Puis il passait l'après-midi devant la télévision, souvent en compagnie d'une bouteille de gin. Ses dispositions à mon égard ne semblaient pas s'améliorer. J'étais persuadé que nous finirions par vivre le bonheur qui nous était dû. Mais un soir, alors que je lui passais doucement la main sur le front, il s'est réveillé en sursaut, et j'ai lu une telle haine dans son regard que j'ai cru m'évanouir. Il m'a repoussé brutalement en me traitant, oui, de vieille tante pathétique. J'ai su que tout était terminé. On peut dire ce qu'on veut de moi, mais je ne suis pas vieux.

IX.

Savez-vous que les roses existaient avant l'homme ? Elles nous entourent, elles nous montrent ce que nous sommes. Il suffit de les observer. Le plus courant des hybrides de thé, le plus simple des floribunda est susceptible de nous apporter un enseignement précieux sur nous et sur les autres. Chaque être se rattache à une variété particulière. M. Cerrutti, par exemple, le gardien de la roseraie, s'apparente nettement à la *Long John Silver* : pâle sous ses cheveux noirs comme elle l'est sous ses feuilles sombres, robuste et franc, il semble vouloir par sa seule existence réconcilier chacun avec lui-même. Caroline ? *Omar Khayyam*, peut-être, à cause de son feuillage duveteux, de son parfum puissant, de sa couleur vive. Pour Laurent, j'hésite entre *Le Rire niais*, cœur foncé, fleurs énormes aux pétales en fouillis, et la *Souvenir d'un ami*, fragile, chiffonnée, dont les couleurs mélangées varient au gré de l'ensoleillement...

J'ai le temps de méditer sur l'humanité des roses, chaque matin. Maman n'aime pas les roses. Elle déteste aussi mes fréquentations. Elle détesterait particulièrement Laurent, surtout maintenant. Je sens que je m'égare de nouveau, mais ce n'est plus très grave. J'ai essayé de mettre de l'ordre, c'est au-dessus de mes forces, je vais devoir renoncer. Et moi ? On ne se connaît pas. La *Complicata*, je suppose.

Quand Laurent m'a dit ces mots. Vous raconter la fin, pas le bout du monde quand même, je devrais y arriver. Ma vie, long chapelet de vains efforts. Nancy, je me souviens. Il y avait en lui une force cruelle jusque dans la jouissance. Pourquoi as-tu prononcé ces mots ? Pourquoi n'as-tu pas laissé le temps nous apaiser et nous unir ? J'ai un problème avec mes plants de *Fritz nobis*, je crains le feu bactérien. Un peu de négligence ces derniers jours. Rabattre les *Cuisses de nymphe émue* et les *Centenaire de Lourdes*. Laurent ne m'aimait pas, voilà. Il a crié, bien sûr, mais la porte est tellement épaisse. Maman m'habillait toujours en petit soldat, il a dû se passer quelque chose. Chacun a droit à sa part d'amour. Elle voudrait que je vive avec elle, c'est comme entrer de plein gré au tombeau.

Laurent a pénétré dans la chambre froide, encombré par une brassée de fleurs que je l'avais chargé d'y entreposer. Je l'ai appelé depuis le seuil pour voir une dernière fois son regard. Il s'est retourné, il m'a regardé, il ne m'aimait pas. J'avais poussé le froid au maximum, je voulais qu'il souffre le moins possible. La porte a fait un bruit doux de baiser. Quelques heures plus tard, je suis entré dans la chambre froide, il était inconscient, je l'ai lié sur une chaise à dossier haut, la tête bien droite retenue par un fin bandeau. Il fallait le faire avant qu'il soit raide, le pauvre garçon. Vois le bon côté des choses, Laurent : finie l'angoisse de la page blanche. Je plaisante. Je voulais qu'il me regarde en face à jamais. On m'a parlé d'un nouveau traitement systémique pour l'oïdium, je passerai chez Jardiland. Le soir, je ferme le rideau de fer, je mets mon anorak de ski et je vais parler à Laurent. Je lui ai ouvert les yeux, on dirait qu'ils se sont éclaircis. Je devrais peut-être raconter à Maman. J'ai relu tes romans, tu sais, Laurent. Ce n'est pas si mal. J'ai également gardé la disquette, j'ai lu ça aussi. Il faudra vivre. Je l'ai bien cachée. J'irai rencontrer Manuel Bara, je prendrai mes précautions. C'est un bel homme. Il acceptera de me verser une rente modeste plutôt que de voir s'étaler dans les journaux les preuves de ses vilains péchés, tu ne crois pas ? Je voudrais abandonner le commerce. Je n'aime pas que des clients entrent ici, si près de toi. Nous avons tant de choses à nous dire. La vie a été injuste avec nous. Un jour, plus tard, je me réconcilierai avec Maman, je lui apporterai des roses pour son jardin. Peut-être un pied de *Maréchal Foch*.

FIN

DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1^{er} juillet

JEAN VAUTRIN

Voyage au pied d'un arc-en-ciel



Vendredi 7 daté samedi 8 juillet

CHRIS OFFUTT

Le Nid de l'année passée
La Bonne Raison

À PARAÎTRE



Vendredi 21 daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience de possession démoniaque



Vendredi 28 daté samedi 29 juillet

CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté de la mer



Vendredi 4 daté samedi 5 août

BARRY HANNAH

Willifox



Vendredi 11 daté samedi 12 août

JEAN-BERNARD POUY

L'Art de la fugue



Vendredi 18 daté samedi 19 août

ELIZABETH STROMME

La Cave



Vendredi 25 daté samedi 26 août

MARC VILLARD

Amer Eldorado



Vendredi 1^{er} daté samedi 2 septembre

JEROME CHARYN

Sous l'œil de Dieu

Dix nouvelles proposées par MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER